



Société anonyme au capital de 13.869.062 euros
Siège social : 89-91 Boulevard National - 92250 La Garenne-Colombes
329.764.625 R.C.S Nanterre

DOCUMENT DE REFERENCE

2008/09

(Exercice du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009)



Le présent document de référence a été déposé le 14 décembre 2009 auprès de l'Autorité des marchés financiers, conformément à l'article 212-13 du règlement général de l'AMF. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF.

Des exemplaires du présent Document de Référence sont disponibles au siège social d'Avanquest Software 89-91 boulevard National – 92257 La Garenne-Colombes Cedex ainsi que sur le site Internet de l'Autorité des Marchés Financiers <http://www.amf-france.org> et sur le site Internet d'Avanquest Software <http://www.avanquest.com>.

INDEX

1. PERSONNES RESPONSABLES.....	6
1.1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE.....	6
1.2. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE.....	6
1.3. INFORMATIONS INCLUSES PAR REFERENCE	6
1.4. RESPONSABLES DE L'INFORMATION FINANCIERE	6
1.4.1. <i>Monsieur Bruno Vanryb, Président Directeur Général.....</i>	<i>6</i>
1.4.2. <i>Monsieur Thierry Bonnefoi, Directeur Financier Groupe.....</i>	<i>6</i>
2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES.....	7
2.1. COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES	7
2.1.1. <i>APLITEC.....</i>	<i>7</i>
2.1.2. <i>Ernst & Young Audit.....</i>	<i>7</i>
2.2. COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS	7
2.2.1. <i>Monsieur Jean-Pierre Larroze</i>	<i>7</i>
2.2.2. <i>Auditex</i>	<i>7</i>
2.2.3. <i>Tableau relatif à la publicité des honoraires des commissaires aux comptes</i>	<i>7</i>
3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES	8
4. FACTEURS DE RISQUES.....	9
4.1. RISQUE CLIENTS	9
4.2. RISQUE FOURNISSEURS.....	9
4.3. RISQUE DE MARCHE	9
4.3.1. <i>Risque de Change</i>	<i>9</i>
4.3.2. <i>Risque de Taux d'Intérêt</i>	<i>10</i>
4.3.3. <i>Risque sur les Actions.....</i>	<i>10</i>
4.4. RISQUE DE LIQUIDITE	10
4.5. RISQUES TECHNOLOGIQUES.....	11
4.6. RISQUES JURIDIQUES, RISQUES LIES A LA PROPRIETE INTELLECTUELLE ET INDUSTRIELLE	11
4.7. RISQUES LIES AUX RESSOURCES HUMAINES	12
4.8. RISQUES INDUSTRIELS ET RISQUES LIES A L'ENVIRONNEMENT	12
4.9. ASSURANCES – COUVERTURE DES RISQUES.....	12
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR.....	13
5.1. HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE	13
5.1.1. <i>Raison sociale et nom commercial, siège social</i>	<i>13</i>
5.1.2. <i>Forme juridique.....</i>	<i>13</i>
5.1.3. <i>Registre du commerce et des sociétés – Code d'activité</i>	<i>13</i>
5.1.4. <i>Date de constitution, durée de vie</i>	<i>13</i>
5.1.5. <i>Exercice social.....</i>	<i>13</i>
5.1.6. <i>Objet social (article 2 des statuts).....</i>	<i>13</i>
5.1.7. <i>Evènements importants dans le développement de l'activité et la stratégie de la société</i>	<i>13</i>
5.2. INVESTISSEMENTS.....	14
5.2.1. <i>Principaux investissements réalisés</i>	<i>14</i>
5.2.2. <i>Principaux investissements en cours.....</i>	<i>14</i>
5.2.3. <i>Principaux investissements planifiés</i>	<i>14</i>
6. APERÇU DES ACTIVITES	15
6.1. PRINCIPALES ACTIVITES	15
6.1.1. <i>Développement des logiciels</i>	<i>15</i>
6.1.2. <i>Edition de logiciels</i>	<i>16</i>
6.1.3. <i>Canaux de commercialisation.....</i>	<i>16</i>
6.2. PRINCIPAUX MARCHES	17
6.2.1. <i>Marché des logiciels de mobilité et réseaux.....</i>	<i>17</i>
6.2.2. <i>Marché des logiciels de productivité.....</i>	<i>18</i>
6.2.3. <i>Marché des logiciels de sécurité & utilitaires.....</i>	<i>18</i>

6.2.4. <i>Marché des logiciels multimédia, graphisme & ludo-éducatif</i>	18
7. ORGANIGRAMME	19
7.1. ORGANIGRAMME JURIDIQUE AU 31 OCTOBRE 2009.....	19
7.2. ORGANIGRAMME FONCTIONNEL.....	20
7.3. RELATIONS MERE-FILIALES.....	20
8. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS	22
8.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	22
8.2. QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES.....	22
9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT	23
9.1. SITUATION FINANCIERE AU 31 MARS 2009.....	23
9.2. RESULTAT OPERATIONNEL DE L'EXERCICE 2008/09.....	23
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT POSITIF	23
RESULTAT NET IMPACTE PAR LES RESTRUCTURATIONS	23
9.3. SITUATION FINANCIERE 1 ^{ER} SEMESTRE 2009/10.....	23
9.4. RESULTAT OPERATIONNEL DU 1 ^{ER} SEMESTRE 2009/10.....	24
10. TRESORERIE ET CAPITAUX	25
10.1. CAPITAUX PROPRES.....	25
10.2. FLUX DE TRESORERIE.....	25
10.3. INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS D'EMPRUNT ET LA STRUCTURE DE FINANCEMENT.....	25
10.4. INFORMATIONS CONCERNANT TOUTE RESTRICTION A L'UTILISATION DES CAPITAUX AYANT INFLUE SENSIBLEMENT OU POUVANT INFLUER SENSIBLEMENT, DE MANIERE DIRECTE OU INDIRECTE SUR LES OPERATIONS DU GROUPE.....	25
10.5. INFORMATIONS RELATIVES AUX SOURCES DE FINANCEMENTS POUR HONORER LES ENGAGEMENTS VISES AUX POINTS 5.2.3 ET 8.1.....	25
11. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	26
12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	27
12.1. PRINCIPALES TENDANCES AYANT AFFECTE L'ACTIVITE DU GROUPE DEPUIS LA FIN DU DERNIER EXERCICE.....	27
12.2. TENDANCES, INCERTITUDES, DEMANDES, ENGAGEMENTS OU EVENEMENTS RAISONNABLEMENT SUSCEPTIBLES D'INFLUER SUR LES PERSPECTIVES DU GROUPE.....	27
13. PREVISIONS OU ESTIMATION DU BENEFICE	28
14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION, DE SURVEILLANCE ET DE DIRECTION GENERALE	29
14.1. CONSEIL D'ADMINISTRATION – DIRECTION GENERALE.....	29
14.1.1. <i>Conseil d'administration</i>	29
14.1.2. <i>Direction Générale - Comités de Direction</i>	33
14.1.3. <i>Pacte d'actionnaires</i>	33
14.2. CONFLITS D'INTERETS.....	33
14.3. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	33
15. REMUNERATIONS ET AVANTAGES	39
16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	41
16.1. ECHEANCES DES MANDATS DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION.....	41
16.2. INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE SERVICE LIANT LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION OU DE SURVEILLANCE A L'EMETTEUR OU A L'UNE QUELCONQUE DE SES FILIALES ET PREVOYANT L'OCTROI D'AVANTAGES AU TERME D'UN TEL CONTRAT.....	41
16.3. RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AINSI QUE SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE (EXERCICE 2008-2009 CLOS AU 31 MARS 2009).....	42
16.4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE AVANQUEST SOFTWARE, POUR CE QUI CONCERNE LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE.....	47
17. SALARIES	49

17.1.	EFFECTIFS – GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	49
17.2.	PARTICIPATION ET STOCK OPTIONS.....	50
17.3.	DESCRIPTION DES ACCORDS DE PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL DE LA SOCIETE.....	51
18.	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	52
18.1.	REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE	52
18.2.	EVOLUTION DE LA REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES	53
18.3.	FRANCHISSEMENTS DE SEUILS	53
19.	OPERATIONS AVEC DES APPARENTES.....	54
20.	INFORMATIONS FINANCIERES.....	55
20.1.	COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2009 D'AVANQUEST SOFTWARE.....	55
20.1.1.	<i>Compte de résultat consolidé</i>	<i>55</i>
20.1.2.	<i>Bilan consolidé actif</i>	<i>56</i>
20.1.3.	<i>Bilan consolidé passif.....</i>	<i>56</i>
20.1.4.	<i>Tableau des flux de trésorerie consolidé</i>	<i>57</i>
20.1.5.	<i>Tableau de variations des capitaux propres.....</i>	<i>58</i>
20.1.6.	<i>Annexe aux comptes consolidés</i>	<i>58</i>
20.1.7.	<i>Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 mars 2009....</i>	<i>81</i>
20.2.	EXTRAITS DES COMPTES SOCIAUX D'AVANQUEST SOFTWARE AU 31 MARS 2009.....	83
20.2.1.	<i>Compte de résultat au 31 mars 2009.....</i>	<i>83</i>
20.2.2.	<i>Bilan actif au 31 mars 2009.....</i>	<i>84</i>
20.2.3.	<i>Bilan Passif au 31 mars 2009.....</i>	<i>85</i>
20.2.4.	<i>Annexe aux comptes sociaux.....</i>	<i>85</i>
20.2.5.	<i>Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels au 31 mars 2009</i>	<i>87</i>
20.3.	RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL - PERIODE DU 1ER AVRIL AU 30 SEPTEMBRE 2009	89
20.3.1.	<i>Attestation du responsable.....</i>	<i>89</i>
20.3.2.	<i>Comptes consolidés semestriels condensés au 30 septembre 2009.....</i>	<i>90</i>
20.3.3.	<i>Rapport semestriel d'activité au 30 septembre 2009 d'Avanquest Software</i>	<i>101</i>
20.4.	POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	101
20.5.	PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE.....	101
20.6.	CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIERE OU COMMERCIALE	102
21.	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	103
21.1.	CAPITAL SOCIAL.....	103
21.1.1.	<i>Evolution du capital.....</i>	<i>103</i>
21.1.2.	<i>Tableau d'évolution du capital</i>	<i>104</i>
21.1.3.	<i>Capital autorisé non émis.....</i>	<i>104</i>
21.1.4.	<i>Capital potentiel</i>	<i>105</i>
21.1.5.	<i>Nantissement du capital.....</i>	<i>106</i>
21.1.6.	<i>Titres non représentatifs de capital.....</i>	<i>106</i>
21.1.7.	<i>Informations sur les conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital</i>	<i>106</i>
21.1.8.	<i>Informations sur le capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option</i>	<i>106</i>
21.1.9.	<i>Dividendes.....</i>	<i>106</i>
21.1.10.	<i>Marché du titre</i>	<i>106</i>
21.1.11.	<i>Programme de rachat de titres.....</i>	<i>107</i>
21.2.	ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS.....	108
21.2.1.	<i>Objet social (article 2)</i>	<i>108</i>
21.2.2.	<i>Organes d'administration, de direction et de surveillance.....</i>	<i>108</i>
21.2.3.	<i>Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes (article 22)</i>	<i>109</i>
21.2.4.	<i>Modification des droits des actionnaires</i>	<i>109</i>
21.2.5.	<i>Assemblées Générales (article 19).....</i>	<i>109</i>
21.2.6.	<i>Clauses susceptibles d'avoir une incidence sur le contrôle de la société.....</i>	<i>110</i>
21.2.7.	<i>Dispositions relatives aux franchissements de seuils.....</i>	<i>110</i>
22.	CONTRATS IMPORTANTS.....	111

23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS	112
24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC.....	113
24.1. MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT DE REFERENCE	113
24.2. AGENDA FINANCIER 2009/2010	113
24.3. RECAPITULATIF AGENDA FINANCIER 2008/2009	113
25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	114

1. PERSONNES RESPONSABLES

1.1. Responsable du document de référence

Bruno Vanryb, Président Directeur Général d'Avanquest Software.

1.2. Attestation du Responsable du document de référence

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 89 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restant de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence. Les informations financières historiques présentées dans le document de référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant en pages 81, 87 et 99 dudit document qui contiennent des observations»

La Garenne-Colombes, le 14 décembre 2009

Bruno Vanryb

Président Directeur Général

1.3. Informations incluses par référence

En application des dispositions de l'article 28 du Règlement CE n°809/2004, les informations ci-après sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- Les comptes consolidés d'Avanquest Software (anciennement BVRP Software) pour 2006 établis en application des normes comptables IFRS ainsi que le rapport des commissaires aux comptes y afférant qui figurent dans le document de référence, respectivement aux paragraphes 20.1 et 20.1.7, déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 12 mars 2008 sous le numéro D.08-0104 ;
- Les comptes consolidés d'Avanquest Software (anciennement BVRP Software) pour 2007/08 établis en application des normes comptables IFRS ainsi que le rapport des commissaires aux comptes y afférant qui figurent dans le document de référence, respectivement aux paragraphes 20.1 et 20.1.7, déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 10 septembre 2008 sous le numéro D.08-0629 complété de son actualisation déposée le 16 février 2009 sous le numéro D.08-0629-A01.

Ces deux documents de référence sont disponibles sur le site Internet de la société <http://www.avanquest.com> et de l'Autorité des Marchés Financiers <http://www.amf-france.org>

1.4. Responsables de l'information financière

1.4.1. Monsieur Bruno Vanryb, Président Directeur Général

Avanquest Software

Immeuble Vision Défense

89/91 boulevard National

92257 – La Garenne-Colombes cedex

Tél. : 01 41 27 19 70 - Fax : 01 41 27 37 60

1.4.2. Monsieur Thierry Bonnefoi, Directeur Financier Groupe

Avanquest Software

Immeuble Vision Défense

89/91 boulevard National

92257 – La Garenne-Colombes cedex

Tél. : 01 41 27 19 70 - Fax : 01 41 27 37 60

2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

2.1. Commissaires aux comptes titulaires

2.1.1. APLITEC

44 Quai de Jemmapes, 75010 Paris. Nommée le 12 février 1998 pour une durée de six exercices. Le mandat de la société Aplitec a été renouvelé pour une durée de six exercices supplémentaires par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 mai 2004 soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2010.

L'associé signataire du dossier Avanquest Software chez Aplitec était Monsieur Pierre Laot jusqu'en août 2009, remplacé par Monsieur Gérard Leplé depuis cette date.

2.1.2. Ernst & Young Audit

Tour Ernst & Young, 11 allée de l'Arche, 92037 Paris-la Défense cedex. Nommée le 30 mai 2006 pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012.

L'associée signataire du dossier Avanquest Software chez Ernst & Young Audit est Madame Any Antola.

2.2. Commissaires aux comptes suppléants

2.2.1. Monsieur Jean-Pierre Larroze

44 Quai de Jemmapes, 75010 PARIS. Nommé le 27 mai 2004 pour une durée de six exercices. Le mandat de Monsieur Larroze arrivera à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2010.

2.2.2. Auditex

Tour Ernst & Young, 11 allée de l'Arche, 92037 Paris-la Défense cedex. Nommée le 30 mai 2006 pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012.

L'associé signataire du dossier Avanquest Software chez Auditex est Monsieur Emmanuel Roger.

2.2.3. Tableau relatif à la publicité des honoraires des commissaires aux comptes

	Aplitec				Ernst & Young Audit			
	Montant en € 2008/09	Montant en € 2007/08	% 2008/09	% 2007/08	Montant en € 2008/09	Montant en € 2007/08	% 2008/09	% 2007/08
Audit								
• Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Emetteur	104 416	108 154	54%	44%	115 246	123 200	38%	34%
- Filiales intégrées globalement	88 152	95 370	45%	38%	143 766	189 634	52%	52%
• Missions accessoires								
- Emetteur	2 500	43 687	1%	18%	29 820	52 000	10%	14%
- Filiales intégrées globalement								
<i>Sous-total</i>	195 068	247 211	100%	100%	288 832	364 834	100%	100%
Autres prestations	-	-			-	-		
<i>Sous-total</i>	-	-			-	-		
Total	195 068	247 211	100%	100%	288 832	364 834	100%	100%

3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

Données consolidées (M€)	Exercice 2008/09	Exercice 2007/08 (sur 15 mois)	Exercice 2006
Chiffre d'affaires net	104,1	140,4	74,3
Résultat opérationnel courant	-6,1	-11,9	3,9
Résultat opérationnel	0,9	-1,2	3,7
Résultat net (part du groupe)	-11,8	-14,0	2,8
Résultat par action (en €)	-1,09	-1,60	0,41
Résultat par action après dilution potentielle (en €)	-1,09	-1,60	0,37
Capitaux propres part du groupe	88,8	93,7	58,0
Dettes financières	26,6	18,9	2,0
Trésorerie disponible	14,6	11,6	12,5
Ratio dettes financières nettes / fonds propres	0,14	0,08	-0,18

Le tableau ci-dessous est issu du communiqué de presse du 12/11/09.

En M€	1er trim.	2e trim.	1er sem 09-10	1er sem 08-09
Chiffre d'affaires consolidé	19,2	19,4	38,6	50,9
Marge brute	12,0	11,9	23,9	29,6
% du CA	62,2%	61,5%	61,8 %	58,0 %
Résultat opérationnel courant avant charge liées aux stock-options	-0,6	+0,6	0,0	-0,3
Résultat opérationnel courant	-0,9	+0,5	-0,4	-0,9
Résultat net	-1,3	-0,1	-1,4	-3,3

4. FACTEURS DE RISQUES

La société a effectué une revue de ses risques et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

Les facteurs de risques présentés dans cette section couvrent à la fois les risques supportés par Avanquest Software, la société mère, et ceux supportés par le groupe, ces facteurs de risques étant, sauf précision spécifique, communs à l'ensemble des sociétés du groupe.

4.1. Risque Clients

Le chiffre d'affaires réalisé avec les dix premiers clients, durant l'exercice 2008/09, est de 36,4 M€ soit 35% du chiffre d'affaires total (contre 26.5% l'exercice précédent). Le 1^{er} client du groupe a représenté 6,8% du chiffre d'affaires consolidé, le 2^e représente 5,5% des ventes consolidées, le 3^e client 5,1% et le quatrième 3,2%.

La relative concentration du poste Clients s'explique par la stratégie de ventes du groupe auprès de grands comptes :

- en OEM par le référencement de ses produits auprès des premiers fabricants mondiaux de micro-ordinateurs, de modems et de téléphones mobiles notamment ;
- en distribution par un système de vente indirecte auprès des grossistes, de la grande distribution, d'enseignes de multi-spécialistes notamment.

Compte tenu de la qualité des entreprises clientes d'Avanquest Software et de l'historique des relations, le risque Clients est relativement faible en ce qui concerne la solvabilité ou le maintien de relations dans la durée. Toute interruption de contrat avec un client significatif donnerait lieu à la mise en place d'une période de transition permettant à la société de réorienter ses axes de vente.

Par ailleurs l'activité OEM d'Avanquest Software est dépendante du succès commercial de ses propres clients qui agissent pour certains sur des marchés hautement volatils et concurrentiels comme celui des téléphones mobiles.

La stratégie du groupe qui vise à développer différents pôles d'activités en étendant chaque année le nombre de clients sur chaque pôle et en diversifiant les zones géographiques, permet à Avanquest Software d'accentuer la diversification de sa clientèle et de réduire ainsi les risques clients

Tous les risques d'impayés sont systématiquement provisionnés en fonction des informations disponibles au moment de la clôture des comptes, dans le cadre d'une approche prudente.

4.2. Risque Fournisseurs

Il n'existe pas de risque lié aux fournisseurs qui aurait une incidence significative sur la réalisation technique ou financière des activités de la société Avanquest Software. Avanquest Software et ses filiales utilisent principalement les services ou les produits de plusieurs centaines de fournisseurs dont les principaux sont des imprimeurs pour la réalisation des manuels et le conditionnement des produits, et des fournisseurs de cédérom pour l'approvisionnement et la duplication en sous-traitance de ces supports.

Avanquest Software est peu dépendante vis-à-vis de ses principaux fournisseurs, puisqu'elle réalise ses achats dans des secteurs extrêmement concurrentiels avec des fournitures à faible valeur ajoutée qui peuvent être remplacées sans difficulté. En outre, l'augmentation de la capacité d'achat d'Avanquest Software, liée à sa croissance, lui donne accès à de nouvelles sources d'approvisionnement.

La plupart des sociétés du Groupe commercialisant des logiciels développés par des éditeurs partenaires est liée par des accords de longue durée avec leurs fournisseurs. Toute interruption de contrat avec un fournisseur significatif donne lieu à la mise en place d'une période de transition permettant à la société de développer d'autres sources de revenus.

4.3. Risque de marché

4.3.1. Risque de Change

L'exposition de la société au risque de change porte principalement sur les ventes négociées avec les clients en dollars des Etats-Unis diminuées des dépenses et d'éventuels investissements ou remboursement d'emprunts dans cette monnaie, soit un montant net d'environ 1,3M\$ en 2008/09.

La société bénéficie de lignes de couverture du risque de change. Chaque année lors de l'établissement du budget, la société peut avoir recours à des instruments de couverture, constitués principalement de ventes à terme destinées à couvrir au minimum le cours budget.

Depuis le 1^{er} octobre 2008, les emprunts en dollars américains ont été qualifiés d'instrument de couverture de l'investissement réalisé dans Avanquest North America. A ce titre, les variations de change sur les emprunts en dollars américains concernés sont comptabilisées en capitaux propres.

L'évolution des monnaies étrangères contre l'euro a un impact de conversion sur les comptes de résultats des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro. Une évolution défavorable de l'euro de 1% aurait un impact d'environ 0,8M€ sur le chiffre d'affaires et d'environ 0,1M€ sur le résultat opérationnel.

4.3.2. Risque de Taux d'Intérêt

Les emprunts contractés par Avanquest Software (17,1M€ au 30 septembre 2009) ont des taux d'intérêt basés sur l'Euribor 3 mois ou 6 mois pour la partie tirée en euros ou le Libor 6 mois pour la partie tirée en dollars US.

Les emprunts contractés par la filiale Avanquest North America (8M\$ au 30 septembre 2009, soit 5,5 M€ au 30 septembre 2009) ont des taux d'intérêt variables basés sur le Prime Rate américain. Le solde des emprunts (0,3M€) est à taux fixe.

Afin de protéger les résultats du groupe contre les variations de taux à la hausse, des couvertures ont été mises en place pour des montants de 7 M\$, pour la partie de la ligne tirée en dollars et 8 M€ pour la partie tirée en euros.

La valeur de marché au 30 septembre 2009 des instruments dérivés de taux est de -816 K€.

Une augmentation des taux d'intérêts variables de 1% aurait un impact négatif sur les charges financières annuelles de l'ordre de 0,3M€.

4.3.3. Risque sur les Actions

La trésorerie de la Société est investie essentiellement en placements monétaires sans risque ou monétaires dynamiques dont la valeur de réalisation est quasiment identique à la valeur dans les livres. De même, le portefeuille d'actions propres de la Société (présenté en réduction des capitaux propres), soit 33.058 actions au 30 septembre 2009, est réduit. En conséquence, la Société n'est exposée à aucun risque significatif sur actions.

4.4. Risque de Liquidité

En 2006, Avanquest Software a mis en place une ligne de crédit confirmée sur 7 ans d'un montant total de 26M€. Cette ligne a été mise en place sous forme de lignes bilatérales avec 5 banques. Chaque ligne de crédit comporte des clauses prévoyant la possibilité d'un remboursement anticipé en cas de non respect de certains ratios financiers (« covenants ») à savoir un ratio dettes financières nettes/fonds propres (calculé sur le bilan consolidé) qui ne doit pas dépasser 0,8 et un ratio Dette Financière Nette Consolidée / Capacité d'Autofinancement Consolidée qui ne doit pas dépasser 3.

Au 31 mars 2009, l'utilisation de la ligne de crédit était de 19,8M€ dont une partie tirée en dollars US (à hauteur de 14,6M\$ soit 11,0M€). Le covenant portant sur le ratio dettes financières nettes/fonds propres était largement respecté (0,12 vs 0,8) mais le ratio Dette Financière Nette Consolidée / Capacité d'Autofinancement Consolidée s'est élevé à 4.3 légèrement au-dessus du seuil autorisé. Conformément aux normes en vigueur la société a donc comptabilisé l'ensemble de sa dette provenant de ces lignes de crédit en dettes à court terme au 31 mars 2009. Avanquest Software a demandé postérieurement à la clôture à chacune des banques concernées un « waiver » confirmant la non-exigibilité des sommes empruntées. A la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration, 4 des 5 banques avaient accordé un waiver. La cinquième banque a accordé un waiver quelques jours après la date d'arrêté des comptes. Au 30 septembre 2009, la société n'est pas tenue de calculer des ratios, son obligation vis à vis des banques étant annuelle. Néanmoins la société estime que les covenants seront respectés à la clôture de l'exercice. Sur ces bases, la part à plus d'un an des dettes financières (17,7M€) a été reclassée en passif non courant.

Au cours des deux dernières années les dettes financières ont évolué comme suit :

En K€	31/12/06	Augmentations	Remboursements	Variation périmètre/ Variation change	31/03/08
Emprunts auprès d'établ. de crédit	1 859	24 536	9 424	862	17 833
Autres dettes financières	167	6	79	-56	38
Concours bancaires courants	0	494			494
Instruments financiers passifs		365			365
Intérêts courus non échus	2	141		1	144
Total	2 028	25 542	9 504	806	18 874

En K€	31/03/2008	Augmentations	Remboursements	Variation périmètre/ Variation change	31/03/2009
Emprunts auprès d'établ. de crédit	17 833	10 269	3 026	58	25 134
Autres dettes financières	38			- 38	0
Concours bancaires courants	494		22	35	507
Instruments financiers passifs	365	529			894
Intérêts courus non échus	144		36		108
Total	18 874	10 798	3 084	55	26 643

L'augmentation au cours de l'exercice 2008/09 provient essentiellement des financements obtenus en utilisant les lignes de crédit disponibles afin d'assurer le règlement du solde de l'acquisition de la société Nova Development ainsi que le financement de la restructuration du groupe.

Au cours du semestre clos le 30 septembre 2009, les dettes financières ont évolué comme suit :

En K€	31/03/2009	Augmentations	Remboursements	Variation périmètre/ Variation change	30/09/2009
Emprunts auprès d'établ. de crédit	25 134	11 620	12 472	-1 407	22 875
Concours bancaires courants	507		507		0
Instruments financiers passifs	894		78		816
Intérêts courus non échus	108		51		57
Total	26 643	11 620	13 108	-1 407	23 748

La partie à plus d'un an des dettes financières s'élève à 17,7M€ au 30 septembre.

4.5. Risques Technologiques

Avanquest Software possède en propre la technologie et le savoir-faire de ses produits et services et ne dépend donc pas de source externe. Avanquest Software considère que l'évolution des technologies est correctement appréhendée dans le secteur du logiciel, tout au moins pour les trois prochaines années.

Les risques techniques liés aux logiciels sont peu importants. En effet, les logiciels vendus en OEM ou développés spécifiquement sont validés et approuvés par le client avant la mise sur le marché. Par ailleurs pour les produits complexes destinés aux entreprises, une période de test par le client potentiel est prévue avant finalisation de la vente.

Avanquest Software a mis en place les veilles technologiques et dispose des compétences humaines suffisantes pour lui assurer de pouvoir procéder au lancement de nouveaux produits répondant à l'évolution des technologies et des besoins de la clientèle.

Avanquest Software a procédé au portage de l'ensemble de ses gammes produits sous Windows Vista le nouveau système d'exploitation pour PC lancé par Microsoft en 2007. Tous les nouveaux produits ou nouvelles versions des produits existants sont compatibles Vista. Avanquest Software se prépare à faire de même pour le nouveau Windows 7. Dans la continuité des années précédentes, Avanquest Software est certifié « Microsoft Gold Partner » ce qui lui permet un accès en amont aux nouveaux produits ou technologie de Microsoft. Avanquest Software est également membre de l'alliance Symbian. Cette adhésion lui permet d'accéder aux connaissances et technologies nécessaires à la compatibilité et à l'évolution de ses produits avec cette plateforme.

Pour ce qui concerne les produits qu'Avanquest Software édite mais ne conçoit pas, Avanquest Software porte un soin particulier à sécuriser, au travers des contrats d'édition qu'elle signe, l'obtention des nouvelles versions et mises à jour de ces produits ainsi que la correction des éventuels bogues informatiques qui pourraient éventuellement les affecter.

4.6. Risques juridiques, Risques liés à la Propriété Intellectuelle et Industrielle

En matière de propriété intellectuelle sur ses logiciels et notamment sur les créations de ses salariés, Avanquest Software bénéficie des dispositions de l'article L.113-9 du code de la propriété intellectuelle et de la section 201 du Code des Etats-Unis. En application de celles-ci, l'ensemble des droits patrimoniaux de propriété intellectuelle afférents aux créations effectuées dans l'exercice de leurs fonctions par les salariés de la société est dévolu à l'employeur. Lors de la négociation et la rédaction de ses contrats clients, Avanquest Software attache également un soin particulier dans la préservation de ses droits en ne procédant notamment qu'à des concessions limitées de droits de propriété intellectuelle.

Les logiciels d'Avanquest Software sont déposés auprès de l'Agence de Protection des Programmes (APP) dans un souci de préservation de ses droits et de lutte contre le piratage informatique. Ils font également l'objet pour les logiciels conçus ou édités aux Etats-Unis d'un dépôt auprès du « Copyright Office ». Comme tous les acteurs de l'industrie du logiciel, Avanquest Software est exposée aux problématiques du « piratage » de ses œuvres. Pour limiter ce risque, Avanquest Software a mis en place des solutions techniques différentes : mesures de protections techniques (anti-copie) sur certains supports physiques de ses logiciels, notamment pour les produits édités, système d'activation par clé unique et/ou combinaison de ces méthodes entre elles ou avec d'autres méthodes de protection des œuvres. Avanquest Software a également adhéré pendant plusieurs années à la Business Software Alliance (BSA) afin de participer notamment à l'éducation des entreprises en France en matière de contrefaçon de logiciels et agir pour le renforcement de la répression en cette matière. A ce jour Avanquest Software n'est plus membre du BSA, ses produits étant peu sujets à contrefaçon par les entreprises visées par les actions du BSA. Ces mesures mises en place pour lutter contre le « piratage » ne garantissent pas une protection totale. Celles-ci restent néanmoins suffisamment dissuasives pour limiter de manière très significative ce risque.

En matière de propriété industrielle, Avanquest Software dispose de plus de 300 marques enregistrées et d'un nombre au moins équivalent de noms de domaine. Les marques considérées comme les plus importantes sont déposées sur l'ensemble du territoire européen, aux Etats-Unis et en Asie. Compte tenu du fort développement à l'international, Avanquest Software procède régulièrement à l'extension du dépôt de ses marques les plus importantes dans les principaux pays où sont commercialisés ses produits. Avanquest Software a mis en place un système de surveillance de marques et procède régulièrement à des oppositions à l'enregistrement de marques qu'elle estime porter atteinte à ses droits. Avanquest Software attache également une vigilance particulière à l'enregistrement de noms de domaines susceptibles de contenir des signes lui appartenant et a mis en place à cet effet un système unique de gestion des noms de domaines au sein du groupe.

Avanquest Software n'est pas exposé à des risques juridiques spécifiques en dehors de ceux afférents à la propriété intellectuelle et à sa responsabilité civile de manière générale.

Les informations relatives aux litiges significatifs auxquels la société est exposée sont détaillées à la [section 20.5](#) du présent document de référence.

4.7. Risques liés aux Ressources Humaines

Avanquest Software, comme ses concurrents, est dépendante de ses équipes de professionnels. Les embaucher et les garder peut se révéler difficile dans un contexte concurrentiel. Pourtant Avanquest Software a un turn-over relativement faible et n'a pas de difficulté majeure pour attirer de nouveaux talents. La direction du Groupe associe la majorité de ses cadres et employés aux résultats de l'entreprise par la mise en place de plans d'options de souscription d'actions ou d'attributions gratuites d'actions. Ces schémas d'intéressement ont pour but d'encourager, mais aussi de retenir et motiver, les dirigeants, cadres et employés des sociétés du Groupe.

Chaque année, des augmentations générales sont accordées, accompagnées d'augmentations individuelles liées à l'évolution des fonctions, à la réalisation d'objectifs ou pour récompenser des performances. Les intéressements et la participation sont dégagés en fonction de la performance de chacune des sociétés du Groupe et/ou en fonction de la performance globale du Groupe.

4.8. Risques Industriels et Risques Liés à l'Environnement

Du fait de la nature de son activité, la société n'est pas ou peu exposée à ce type de risques.

4.9. Assurances – Couverture des Risques

La société dispose de polices d'assurance, que la direction du Groupe considère adéquates. Ces polices, et leur adéquation sont revues régulièrement et au minimum une fois par an.

Avanquest Software a souscrit des polices assurant la couverture des pertes d'exploitation, des dommages aux biens et de la responsabilité civile (de la société et des mandataires sociaux). Ces polices sont validées par le comité de direction.

Le montant de la couverture perte d'exploitation s'élève à 3,5 M€ (avec une franchise de 3 jours de perte d'exploitation). Le montant des couvertures de dommages aux biens est plafonné à 2,5 M€ (avec une franchise de 2 K€). Les risques de responsabilité civile de la société sont couverts à hauteur de 7,5 M€ (avec une franchise de 25 K€).

La prime globale pour ces polices est d'environ 65K€.

Par ailleurs chacune des filiales du groupe souscrit localement à des polices d'assurance adaptées à ses besoins et conformes aux obligations légales locales.

5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

5.1. Histoire et évolution de la société

5.1.1. Raison sociale et nom commercial, siège social

La dénomination de la société est Avanquest Software. Le siège social d'Avanquest Software est sis :

Immeuble Vision Défense
89/91 boulevard National
92257 La Garenne-Colombes Cedex
France
Téléphone : +33 (0)1 41 27 19 70

5.1.2. Forme juridique

Société Anonyme au capital de 13.869.062 euros, régie notamment par les dispositions des livres II des parties législative et réglementaire du code de commerce relatives aux sociétés commerciales et aux groupements d'intérêts économiques.

5.1.3. Registre du commerce et des sociétés – Code d'activité

La société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le n° 329 764 625. Le code d'activité de la société est 5829C.

5.1.4. Date de constitution, durée de vie

La société a été constituée le 28 mai 1984 pour une durée de 60 ans, soit jusqu'au 28 mai 2044.

5.1.5. Exercice social

Chaque exercice social a une durée d'une année, commençant le 1^{er} avril et finissant le 31 mars.

5.1.6. Objet social (article 2 des statuts)

L'article 2 des statuts définit l'objet de la société comme suit :

- la création, le développement et la commercialisation de logiciels informatiques ;
- la fabrication et le commerce de tout matériel à vocation électronique, informatique et télécoms ;
- la prestation de tous services se rapportant aux activités ci-dessus ;
- la participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;
- et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement.

5.1.7. Evènements importants dans le développement de l'activité et la stratégie de la société

Créée en 1984 sous le nom de BVRP Software, Avanquest Software a pour vocation l'édition de logiciels professionnels grand public pour micro-ordinateurs de type PC et compatible.

Dès 1987, Avanquest Software oriente son activité vers le développement de logiciels de communication, un secteur dont les grands éditeurs sont absents. Avanquest Software est l'une des premières sociétés au monde à mettre sur le marché un logiciel de télécopie pour micro-ordinateurs.

Avanquest Software s'impose alors comme le leader français du logiciel de communication. Confrontée en 1990, comme l'ensemble des entreprises du secteur, à une forte pression sur les prix, et forte de la renommée de ses produits et de son avance technologique, Avanquest Software décide alors de réorienter sa stratégie afin d'ouvrir le marché le plus vaste possible pour ses logiciels :

- en créant une gamme de produits très performante et complète destinée au grand public, diffusée à un prix attractif par la vente en distribution,
- en créant une gamme de produits simplifiée, traduite en de nombreuses langues et destinée à la vente en OEM à l'international.

Cette stratégie s'applique aujourd'hui aux nouvelles gammes de produits axées sur les technologies de la téléphonie mobile, les logiciels multimédia et les logiciels utilitaires.

Au cours des années 2001 et 2002, Avanquest Software s'est recentrée sur son cœur de métier, le logiciel, tout en élargissant sa gamme de produits et en mettant en place un réseau de commercialisation mondial.

L'objectif affiché est de devenir un leader mondial de l'édition de logiciels en complétant le portefeuille des logiciels conçus en interne par des logiciels best-sellers développés par des partenaires externes.

Cette stratégie a conduit le groupe à procéder régulièrement à des acquisitions afin de compléter ses gammes produits, ses canaux de ventes et sa couverture géographique.

Les principales opérations de croissance externe et de création de filiales ont été :

- En 1996, création de BVRP USA Software Inc.
- En décembre 1998, acquisition de la société Kommunicate au Royaume-Uni
- En avril 2000, acquisition de la société Seattle Lab aux Etats-Unis
- En juillet 2000, acquisition de la société Vicomsoft au Royaume-Uni et aux Etats-Unis
- En mai 2001, acquisition de la société AB Soft en France
- En septembre 2001, acquisition de la société Guildsoft au Royaume-Uni
- En décembre 2002, acquisition de 51% du capital de la société Elibrium LLC aux Etats-Unis
- En octobre 2003, acquisition de la société MediaGold en Allemagne et au Royaume-Uni
- En avril 2004, acquisition des 49% restants du capital d'Elibrium LLC
- En juin 2004, acquisition d'Outsource en Espagne
- Création début 2005 d'Avanquest China
- En février 2005, acquisition de la société V-Communications aux Etats-Unis
- En février 2005, acquisition de la société Netcomm Ltd, au Royaume-Uni
- En juillet 2005, acquisition de la société Dr Pott Wirtschaftsberatung GmbH (nom commercial Magnaways) en Allemagne
- Création en Italie en septembre 2005 d'Avanquest Italia S.r.l.
- En mai 2006, acquisition des sociétés IMR UK Ltd et Fasttrak Software Publishing Ltd au Royaume-Uni
- En janvier 2007, acquisition de la société Nova Development Corp. aux Etats-Unis
- En avril 2007, au terme d'une offre publique alternative sur Eurolist Paris, acquisition de 97,54% du capital et des droits de vote de la société Emme (Edition MultiMedia Electronique)
- En mai 2007, acquisition de la société Software Paradise Ltd au Royaume-Uni.

Le développement d'Avanquest Software s'accompagne d'une nouvelle organisation destinée à favoriser l'intégration des sociétés récemment acquises et la conquête de nouvelles parts de marchés.

Au cours des deux dernières années, dans un contexte de crise économique mondiale, marquée par une réorganisation de l'ensemble du catalogue produits, des canaux de ventes et des filiales, l'accent a été mis sur l'innovation, le lancement de plusieurs projets structurants utilisant les dernières technologies dans le domaine de l'internet (communauté d'utilisateurs, portail revendeurs en ligne...) et la recherche de nouveaux modèles de ventes avec un accent particulier sur les modèles générant des revenus récurrents.

5.2. Investissements

5.2.1. Principaux investissements réalisés

Outre les acquisitions et créations de filiales dont la liste est indiquée ci-dessus au paragraphe 5.1.7, les principaux investissements réalisés au cours des trois derniers exercices portent sur la recherche et développement. Le groupe Avanquest Software a renforcé significativement ses efforts en matière de développement au cours des dernières années. En 2008/09, les dépenses de R&D ont représenté 8,9M€ contre 8,5M€ en 2007/08 et 8,4M€ en 2006. Ces investissements sont financés par la trésorerie disponible du groupe.

Les frais de développement immobilisés en 2008/09 se sont élevés à 4,4M€ contre 4,1M€ en 2007/08 (exercice de 15 mois) et 2,1M€ en 2006.

5.2.2. Principaux investissements en cours

Les principaux investissements en-cours portent, comme pour les exercices précédents, sur le renforcement des capacités de recherche développement du Groupe. Les dépenses de R&D devraient dépasser les 12,1 M€ en 2009/10 réparties entre la France (43%), les Etats-Unis (45%), le Canada (4%) et la Chine (8%).

5.2.3. Principaux investissements planifiés

Il n'existe pas au jour du présent document, d'investissement planifié pour lequel les organes de direction du Groupe ont déjà pris des engagements fermes.

6. APERÇU DES ACTIVITES

6.1. Principales activités

Avanquest Software est un développeur et un éditeur de logiciels. Le Groupe commercialise une large gamme de logiciels développés en interne ou par des partenaires développeurs. Sa force commerciale lui permet de couvrir la totalité des canaux de commercialisation des principaux marchés mondiaux (Europe de l'ouest, USA et Asie).

Le groupe a structuré ses activités autour de deux pôles :

- le développement des logiciels (division Avanquest Software Development) qui constituent le patrimoine intellectuel du Groupe. Celui-ci couvre quatre gammes : la mobilité, les utilitaires, la productivité et le multimédia.
- l'édition et la diffusion de logiciels développés par des tiers.

6.1.1. Développement des logiciels

Avanquest misant sur la convergence de ses logiciels, de nombreux produits recourent plusieurs catégories.

6.1.1.1. Mobilité & réseaux

La gamme mobilité se concentre principalement sur deux thèmes majeurs : l'assistance aux nomades qui souhaitent communiquer quel que soit l'endroit où ils se trouvent et la convergence des médias vers les appareils mobiles (smartphones, téléphones, PDA, consoles de jeux portables et baladeurs numériques).

Dans le domaine particulièrement innovant de la Mobilité, sur un marché en très forte expansion, le produit phare d'Avanquest Software demeure Mobile PhoneTools qui reste en tête de sa catégorie des logiciels accompagnant les mobiles, Smartphones et cartes 3G, avec plus de 180 millions d'exemplaires commercialisés depuis son lancement en 2002. En connectant un téléphone mobile à un PC, mobile Phonetools permet d'exploiter au maximum les nombreuses fonctionnalités des téléphones mobiles que ce soit pour un usage professionnel (Internet, email, fax, SMS, synchronisation Outlook...) ou personnel (musique, sonneries, logos, fond d'écran...).

Connection Manager est également l'un des logiciels majeurs de cette catégorie. Application destinée aux utilisateurs nomades, elle configure automatiquement les paramètres réseau (voisinage, accès web, comptes email) en fonction de l'endroit d'où on se connecte (en cours de développement).

La gamme mobilité sera prochainement renforcée par le logiciel Mobile Phone e-suite, suite de modules légers, en charge de la gestion de l'appareil mobile. Chaque module assurera une fonction spécifique du mobile : l'utilisateur ne téléchargera que ce dont il a besoin. Les modules se présenteront sous la forme de "Gadgets" téléchargeables directement depuis internet.

6.1.1.2. Sécurité & Utilitaires

L'ensemble de la gamme Utilitaires a été renouvelé au cours de la dernière année. La majorité des produits de cette gamme est désormais adaptée à Windows 7. La gamme utilitaires a été créée autour de deux axes principaux : la sécurité et l'entretien du microordinateur d'une part, la sauvegarde et la récupération des données d'autre part, le tout à destination des particuliers et petites et moyennes entreprises : avec Fix-It (Réparez votre PC), System Suite, Partition Commander (Partitionnez vos disques) et Perfect Image.

Le dernier né de la gamme Utilitaires est le logiciel Double Anti Spy qui détecte, enlève et protège le PC contre les menaces de type spyware.

6.1.1.3. Productivité

La gamme Productivité propose des produits d'aide à la productivité personnelle à destination des particuliers et des petites et moyennes entreprises. Cette gamme comprend des produits de création de cartes de visites, cartes de vœux..., de gestion des affaires familiales (WillCreator, My Attorney), des cliparts (Art Explosion)... Le produit phare de cette gamme est le logiciel WebEasy (Créez votre site web), le n°1 des logiciels de création de sites web aux Etats-Unis et sa nouvelle version Web Easy Live.

6.1.1.4. Multimédia, graphisme & ludo-éducatif

La gamme Multimédia, Graphisme & Ludo-éducatif est venue élargir la Propriété Intellectuelle du groupe à la suite des acquisitions de Nova et Emme. Elle se compose des logiciels à fort contenu éditorial ou de formation avec la gamme Berlitz, mais également d'outils de création et gestion de photos comme Print Artist ou Photo Explosion. Dans cette catégorie se trouve également le logiciel phare SendPhotos, qui permet la gestion, l'édition et le partage des images avec les personnes de son choix, où qu'elles se trouvent sur la planète. SendPhotos est la 1ère application SaaS (logiciel en tant que service) développée par Avanquest sous Flex, offrant un ensemble riche de fonctionnalités en ligne. Send Photos est compatible Windows 7. Son évolution, SendPhotos Mobile, marque l'arrivée d'Avanquest sur le marché en pleine expansion des services mobiles à forte valeur ajoutée avec une solution complète clé en main pour les réseaux 3G, visant à augmenter les revenus moyens par abonné et développer les ventes de téléphones portables équipés d'appareil photo haute résolution.

6.1.2. Edition de logiciels

Les filiales d'Avanquest forment un réseau ayant pour vocation de promouvoir et commercialiser les logiciels d'éditeurs ou développeurs tiers dans les territoires où le groupe est présent, au travers les différents canaux de distribution, que ce soit la vente de boîtes dans les réseaux de distribution classiques (grossistes, multi-spécialistes, VPC, grande distribution...), la vente de licences auprès des entreprises ou la vente en téléchargement sur Internet.

A cet effet, Avanquest met à la disposition de ses partenaires éditeurs ou développeurs son expertise en matière de traduction, localisation de logiciel, son expertise marketing dans le cadre de la mise en place de l'ensemble des outils liés à la commercialisation des produits (de la réalisation des boîtes au positionnement du produit).

Présent en Amérique du Nord, en Europe et en Asie, Avanquest s'adresse au grand public, aux entreprises et aux grands acteurs de la téléphonie mobile, de l'informatique ou de l'internet par le biais de licences OEM.

Avec des équipes expérimentées, déployées mondialement et travaillant en plus de 30 langues, Avanquest est en mesure de pénétrer rapidement les nouveaux marchés, pour le compte des divisions logicielles du Groupe ou d'éditeurs partenaires tiers.

Avanquest offre à ses partenaires éditeurs une organisation efficace et fiable pour la distribution de leurs logiciels. En fonction des besoins de chaque partenaire, il peut prendre en charge tout ou partie d'un lancement produit : vente, marketing, conditionnement, production, assemblage, stockage et transport, services d'assistance technique.

La capacité d'Avanquest à créer des programmes de commercialisation personnalisés permet à la fois de diminuer les risques des partenaires développeurs, et de réduire les temps d'évaluation des acheteurs.

6.1.3. Canaux de commercialisation

La stratégie du Groupe Avanquest est, pour chaque territoire, d'être présent dans l'ensemble des canaux de commercialisation (OEM, Retail, Corporate et commerce électronique).

6.1.3.1. Les ventes OEM

Les ventes de logiciels que réalise le Groupe par ce canal proviennent d'accords OEM (Original Equipment Manufacturer) conclus avec les grands opérateurs de téléphonie mobile, des fabricants de micro-ordinateurs, d'assistants personnels, de téléphonie mobile ou de périphériques et accessoires mobiles. Les logiciels sont ici intégrés aux matériels des constructeurs pour les rendre plus conviviaux ou leur apporter de nouvelles fonctionnalités. Depuis 2007, Avanquest commercialise également ses logiciels auprès d'opérateurs télécoms et Internet sous forme de logiciel « as a service ». Les clients d'Avanquest offrent l'opportunité à leurs propres clients d'accéder aux produits d'Avanquest dans le cadre de la souscription d'offres packagées incluant les services des opérateurs en question ou de la souscription d'options à leurs abonnements.

Les activités OEM d'Avanquest ont représenté environ 9% de son chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2008/09, en forte croissance de +38%.

Les principaux contrats OEM sont avec Asus, Philips, Sony Ericsson, Motorola, Netgear ou PCD. La division OEM d'Avanquest présente une gamme étendue de solutions logicielles. Cette offre est conçue pour accroître les possibilités de l'utilisateur lors de la prise, la gestion et le partage de photos haute résolution.

Enrichie de nouveaux logiciels tels que Digital Frame Manager et Bluetooth Manager, la division OEM d'Avanquest n'a de cesse de proposer à ses partenaires des solutions technologiquement avancées afin de s'implanter sur de nouveaux marchés. A ce titre, Avanquest a adapté son produit d'optimisation et de maintenance du PC : System Suite pour le marché OEM en lançant System Suite Essential dont la cible est avant tout les fabricants de PC mais vise également l'ensemble des acteurs dont l'activité dépend du PC de leurs clients tels les fournisseurs d'accès internet ou encore les distributeurs de microordinateurs qui souhaitent offrir des services supplémentaires d'assistance à leurs clients.

Pour les clients OEM d'Avanquest, ces solutions innovantes, développées exclusivement pour leur technologie et services spécifiques, sont autant d'avantages compétitifs qui augmentent la valeur de l'offre proposée à leurs clients, les utilisateurs finaux.

6.1.3.2. La vente aux réseaux de distribution (Retail) et aux entreprises

Avanquest Software est un acteur indépendant majeur qui se positionne au 8^{ème} rang en volume et au 7^{ème} rang en chiffre d'affaires, des éditeurs de logiciels grand public aux Etats-Unis (source NPD) et dans le top 10 en Europe.

Avanquest Software est fortement présente dans le secteur de la distribution avec notamment des positions importantes aux Etats-Unis et au Royaume Uni. Les ventes sont réalisées directement auprès des enseignes de la grande distribution (Wal Mart, Carrefour...), et également auprès des multi spécialistes (FNAC, PC World, Office Depot, Staples...) ou des distributeurs spécialisés (Ingram, Tech Data, Koch...).

Avanquest Software a rationalisé au cours de l'année écoulée ses réseaux de ventes et son catalogue produits.

L'activité « retail » est la seule connaissant une saisonnalité marquée, le dernier trimestre calendaire représentant traditionnellement entre 28 et 32% des ventes annuelles. Les ventes de détail (52% du CA) et de licences aux

entreprises (5% du CA) baissent globalement de 13% sur l'exercice 2008/09 avec une évolution contrastée selon les zones géographiques. Les solutions entreprises (12% du CA) progressent de 2,5% à taux de change constant.

6.1.3.3. Le commerce électronique (E-commerce)

La dématérialisation du catalogue sur Internet offre de multiples avantages :

- *Pour Avanquest Software : l'accès à une clientèle complémentaire et diversifiée*

Internet permet aux clients d'acheter les logiciels d'Avanquest Software, dans les régions les moins bien desservies, là où le réseau de revendeurs est le moins dense. Par le biais d'Internet, les internautes ont accès à l'ensemble du catalogue d'Avanquest Software, ainsi qu'aux logiciels de nos partenaires. Ce canal permet à Avanquest Software d'élargir sa base de clients avec un rapport coût/efficacité optimal et procure davantage de visibilité à la marque Avanquest Software. En 2007, un travail d'optimisation du trafic, d'accroissement de la notoriété et de la fréquentation des sites internet du groupe a été mené sur la base d'une stratégie mondiale avec pour objectif un renforcement de la fidélisation des clients et un accroissement du panier moyen. L'aboutissement de ce travail a été le lancement d'une nouvelle version entièrement refondue de la boutique en ligne ainsi que des sites institutionnels. L'objectif est de poursuivre la stratégie de croissance sur le plan géographique en continuant à cibler les marchés les plus porteurs.

- *Pour l'internaute : l'accès à une offre élargie*

Comme pour l'édition musicale, l'espace limité des linéaires en magasins ne permet pas toujours aux utilisateurs de se procurer certains titres spécifiques. Au total, ces clients potentiels représentent une demande significative à laquelle seul Internet permet de répondre. Il s'agit d'un phénomène bien connu des spécialistes du commerce électronique sous le nom de «long tail» (appelé parfois «longue traîne» en français) pour exploiter au mieux l'ensemble des titres présents dans le catalogue. Cette stratégie a assuré à Avanquest Software une nouvelle croissance en 2008/09 alors que les canaux classiques (grande distribution) déclinaient. Pour répondre aux inquiétudes de certains clients encore réfractaires à l'achat en ligne en raison des risques liés à la sécurité des paiements, Avanquest Software offre à ses clients des modes de paiement sécurisés. Depuis 2007, d'autres actions de ce type ont été développées pour favoriser l'achat en ligne et faire d'Avanquest Software la boutique en ligne de référence en matière d'achat de logiciels sur le Web.

- *Un relais de croissance rentable*

L'e-commerce restera un fort vecteur de croissance rentable pour le groupe, et continuera à contribuer à créer de la valeur pour les actionnaires.

Basé sur une plate-forme e-commerce propriétaire, Avanquest Online offre l'accès à l'ensemble de son catalogue de logiciels édités dans le monde entier, et permet à ses clients de profiter d'une offre à la fois exhaustive et adaptée aux besoins particuliers de chaque pays dans leur langue nationale.

Avanquest développe également depuis 2007 une offre Internet en direction des entreprises, soit via un portail réservé aux revendeurs, soit, en Angleterre, avec un site dédié aux produits destinés aux entreprises.

- *Une stratégie à la fois globale et locale :*

le marketing «online» de l'ensemble des logiciels du Groupe est géré de façon centralisée pour des raisons d'efficacité opérationnelle, mais s'enrichit constamment des meilleures pratiques locales pour faire bénéficier les Clients de l'offre logicielle la plus complète et diversifiée, tout en assurant un service de grande qualité, partout dans le monde.

Les ventes e-commerce ont représenté 17% des ventes du groupe en 2008/09, en progression de plus de 5% par rapport à l'exercice précédent.

6.2. Principaux marchés

6.2.1. Marché des logiciels de mobilité et réseaux

Les logiciels de communication et de mobilité sont destinés à faciliter la synchronisation, la sauvegarde, ou l'utilisation des fonctions multimédia ou de connexion des téléphones mobiles.

Le marché de la mobilité, auquel s'adressent les logiciels de communication d'Avanquest Software, est en constante croissance depuis plusieurs années grâce à une réduction des coûts d'équipement et à une évolution technologique toujours plus rapide ainsi qu'à une baisse du prix de composants informatiques. Les développeurs de logiciels doivent proposer des solutions intégrées qui permettent aux utilisateurs de connecter leurs terminaux ensemble et d'améliorer les capacités de leur matériel.

Les applications telles que Mobile PhoneTools répondent aux besoins de ce nombre croissant d'utilisateurs. Elles permettent de communiquer efficacement, où que soient les utilisateurs, au travers de leurs outils de communication préférés (email, SMS, etc.) ainsi que de synchroniser leurs contacts entre leur téléphone mobile et leur ordinateur portable. Les outils offerts par les opérateurs téléphoniques avec leurs terminaux étant de plus en plus répandus,

Avanquest Software répond aux besoins des utilisateurs en créant de nouveaux outils simplifiant la sauvegarde de données, non seulement en connexion locale mais également en OTA (Over-the-Air).

Avec la multiplication des connexions réseaux (WiFi, cellulaire, 3G, etc.) Avanquest Software se positionne comme un acteur majeur sur ce marché en lançant Connection Manager, un logiciel qui permet aux utilisateurs et aux entreprises de se connecter où qu'ils soient et via tous types de réseau.

Les principaux concurrents d'Avanquest Software sur le marché des logiciels de mobilité et réseaux sont Smith Micro ou FutureDial, et les fabricants de téléphone qui développent leurs propres logiciels (Nokia, LG).

6.2.2. Marché des logiciels de productivité

Pour certaines petites entreprises, les logiciels qu'elles utilisent pour démarrer, rester organisées et croître sont aussi importants que le service ou le produit qu'elles vendent. Avec plus de 40 millions de petites entreprises dans le monde, leurs besoins en matière de technologie varient énormément selon leur activité, leur taille, leur budget et leur localisation. Elles ont néanmoins toutes le même besoin : utiliser efficacement leur temps et leurs ressources.

Les produits de la marque MySoftware sont des outils faciles d'utilisation et répondant à des besoins spécifiques, permettant d'aider les entreprises à communiquer avec leurs clients, à gérer leurs finances et à maintenir leurs bases de données à jour.

L'utilisation d'applications financières permet d'obtenir, de la façon la plus précise possible, une situation financière de la société. La force des produits MySoftware est de constituer une première étape pour les sociétés passant d'un système manuel à une solution plus adaptée pour des tâches telles que la facturation, l'écriture et la comptabilité. Les concurrents d'Avanquest Software sur le marché des logiciels de productivité sont Quickbooks ou Intuit.

6.2.3. Marché des logiciels de sécurité & utilitaires

Le marché des logiciels de sécurité & utilitaires regroupe des familles diverses de produits : les logiciels de sécurité, de maintenance système et de sauvegarde de données.

La gamme sécurité se compose principalement des logiciels SystemSuite™ Professional, Fix-It Utilities™ Professional et Double Anti Spy. SystemSuite™ comprend un anti-virus, un anti-spyware, un anti-spam et un firewall ainsi que des outils de diagnostic. Fix-It Utilities™, qui offre des outils de protection et de diagnostic, représente plus de 60% du marché de maintenance système américain, pour un marché représentant plus de 4,6M\$ et plus de 52,9M\$ pour les suites de maintenance système. Double Anti Spy, permet de lutter contre les spywares.

Le segment des logiciels permettant la sauvegarde, le transfert de données et la partition est un marché récent important, adressé par la gamme utilitaires d'Avanquest Software au travers de ses produits Partition Commander®, Copy Commander™, System Commander®, Autosave et SecurErase™.

Les principaux concurrents d'Avanquest Software sur le marché des logiciels de sécurité et utilitaires sont Iolo, Tune-Up, PC Tools, Memeo, Symantec, Kaspersky, Avast, Webroot, Spyware Dr...

6.2.4. Marché des logiciels multimédia, graphisme & ludo-éducatif

Le marché des logiciels multimédia se compose de multiples gammes telles que la formation, la création multimédia, la culture générale, le ludo-éducatif, le soutien scolaire, la vie pratique.

Les principaux concurrents d'Avanquest Software sur le marché des logiciels multimédia sont Picasa, Snap fish, Shutterfly et Kodak Gallery.

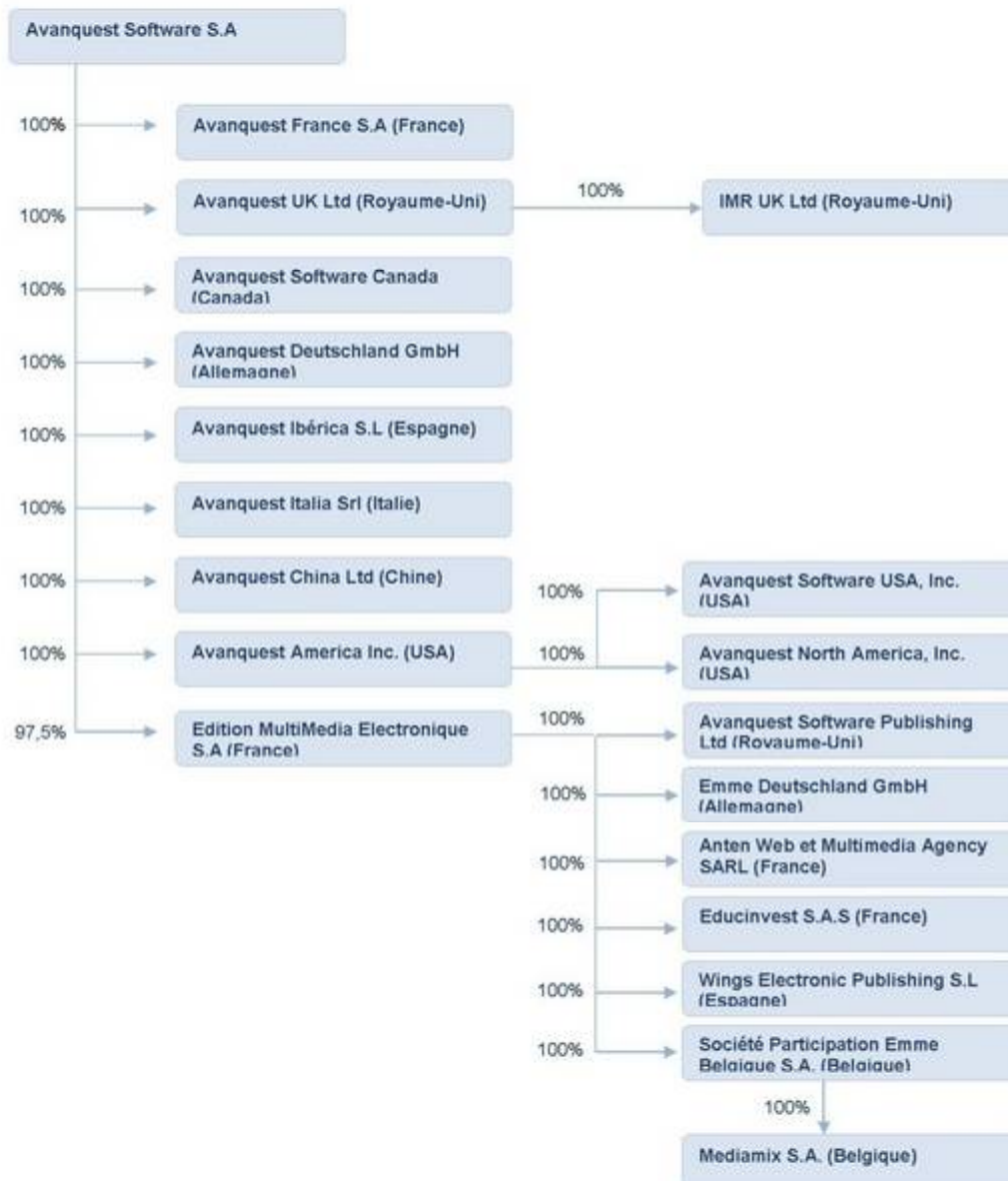
Ceux pour le marché des logiciels de graphisme sont Corel, Adobe, ACDSYSTEMS, Serif et Print Master.

Enfin, les concurrents d'Avanquest Software sur le marché des logiciels ludo-éducatifs sont Anuman, Mindscape, Tell me More et Rosetta Stone.

7. ORGANIGRAMME

7.1. Organigramme juridique au 31 octobre 2009

Les pourcentages indiqués ci-dessous sont relatifs à la quote-part de détention en capital et en droits de vote des filiales contrôlées



7.2. Organigramme fonctionnel

Direction Générale du Groupe

Bruno Vanryb : Président Directeur Général

Roger Politis : Directeur Général Délégué, CTO

Thierry Bonnefoi : Directeur Administratif et Financier

Activités Américaines

Roger Bloxberg : CEO USA

Todd Helfstein : Président USA

Activités Européennes

Paolo Caletti : Directeur des Opérations Europe Continentale

David Brass : Directeur des activités anglaises

Division e-commerce européenne

Olivier Thirion

Division e-commerce américaine

Kelly Sanchez

Division OEM

David Wright

Division Corporate Solutions

Chris Thompson

7.3. Relations mère-filiales

Les activités de recherche et développement sont assurées par différentes entités du groupe. Dans le cas des produits de communication et mobilité elles sont assurées pour l'essentiel par les équipes d'Avanquest Software, la maison mère. Les filiales vendant les produits développés par Avanquest Software reversent donc des royalties proportionnelles au montant des ventes. De manière plus générale, la propriété des logiciels reste généralement à l'entité ayant développé le logiciel, les autres filiales lui reversant des royalties en fonction des ventes réalisées.

Par ailleurs Avanquest Software a mis en place des conventions de trésorerie avec chacune des filiales afin de financer, si nécessaire, leurs besoins en fonds de roulement et leurs investissements. Enfin, suite au regroupement sur le même site de toutes les activités françaises, Avanquest Software assure pour le compte d'Avanquest France et Emme diverses prestations administratives telles que la tenue de la comptabilité, la paye ou le secrétariat juridique. Ces prestations sont faites à des conditions normales de marché et font l'objet soit d'une facturation mensuelle forfaitaire révisable, soit d'une refacturation à hauteur des coûts supportés par Avanquest Software et imputables à ces filiales. De même, Avanquest Software a conclu des conventions de prestation de services avec ses filiales canadienne et chinoise au titre desquelles ces dernières refacturent à Avanquest Software tout ou partie de leurs frais de fonctionnement. Certains contrats d'édition multi-territoires étant gérés par Avanquest Software, celle-ci se charge de déclarer et de verser les royalties à l'éditeur pour le compte de ses filiales.

Présentation des principales filiales

France : Les activités françaises sont réalisées au travers de cinq sociétés:

Avanquest Software assure principalement les ventes en OEM pour le territoire européen ainsi que les ventes par le biais du commerce électronique pour la France et les pays où le groupe ne dispose pas de filiales.

Avanquest France SA, société acquise en mai 2001, commercialise la gamme des logiciels du groupe aux réseaux entreprises.

Emme SA, société acquise en avril 2007 vend les logiciels du groupe aux multi-spécialistes, VPC, revendeurs ou grossistes.

Educinvest SAS (filiale de Emme), Educinvest est spécialisée dans la vente de logiciels et produits multimédias à destination du marché de l'éducation.

Anten (filiale de Emme) est l'un des pôles de développement du Groupe, spécialisé dans le multimédia.

Royaume-Uni :

Avanquest UK Ltd a été constituée en 2004 en fusionnant sept des sociétés anglaises acquises depuis 1998. La société s'adresse principalement aux grands comptes et aux PME. Les aspects techniques de la plateforme de commerce électronique sont également gérés par les équipes anglaises.

Avanquest Software Publishing Ltd (anciennement GSP Ltd), leader au Royaume-Uni sur le marché « retail » est spécialisée dans l'édition et la distribution de logiciels et produits multimédia interactifs grand public.

Software Paradise Ltd : acquise en 2007, gère la plateforme de commerce électronique dédiée aux entreprises

Etats-Unis :

Avanquest North America Inc. (anciennement Nova Development Corp.) société acquise en janvier 2007, Avanquest North America Inc. est basée en Californie, à Calabasas et Pleasanton, et est un des tout premiers éditeurs américains dans le domaine des logiciels de productivité. Avanquest North America est également le n°1 des logiciels de gestion des images et du graphisme (source NPD Techworld Reports, 2006). En avril 2008, Avanquest North America a absorbé Avanquest Publishing USA Inc. Cette société regroupait les activités des sociétés Elibrium LLC, filiale d'Avanquest depuis 2002 et VCommunications Inc, acquise en 2005. Avanquest North America représente Avanquest aux Etats-Unis pour le marché Retail et web auprès de plus de 10 000 magasins informatiques dont Wal-Mart, Staples, Office Depot... Les équipes de R&D des gammes Utilitaires et Productivité sont également basées à Pleasanton.

Avanquest Software USA Inc., basée à Denver, Colorado et fondée en 1996 se charge principalement de la mise sur le marché américain des logiciels du groupe via des accords OEM. Elle emploie également une partie des équipes de R&D de la division mobilité.

Allemagne :

Avanquest Deutschland GmbH regroupe les activités des sociétés MediaGold (acquise en 2003) et Magnaways (acquise en 2005). La société commercialise en Allemagne l'ensemble de l'offre produits du groupe sur les canaux retail, commerce électronique et ventes aux entreprises.

Emme Deutschland GmbH, (filiale de Emme), anciennement Modern Games GmbH, la société commercialise en Allemagne le portefeuille « allemand » du Groupe Emme essentiellement sur le canal retail.

Les équipes de Emme Deutschland et d'Avanquest Deutschland ont fusionné opérationnellement sous la direction unique de l'actuelle direction d'Avanquest Deutschland.

Espagne :

Avanquest Ibérica S.L a été créée au mois de juin 2004 et a racheté le fonds de commerce de la société Outsource S.L. Avanquest Ibérica commercialise sur les territoires espagnol et portugais l'ensemble de l'offre du groupe sur les canaux retail, commerce électronique et ventes aux entreprises.

Italie :

Avanquest Italia Srl, créée en septembre 2005, Avanquest Italia, dispose d'un réseau de partenaires établi durant ces dernières années, ainsi que d'un catalogue de produits déclinés dans les trois principales catégories logiciels du Groupe : Mobilité, Utilitaires et Productivité.

Chine :

Avanquest China implantée à Shanghai. Avanquest China est composée d'un centre de R&D et d'une équipe commerciale adressant les clients OEM chinois. Avanquest China se situe à proximité des marchés-phares de l'Asie.

Canada :

Avanquest Software Canada, créée en septembre 2008, est un des centres de développement du Groupe, spécialisé dans les logiciels multimédia et les développements de plateforme web.

8. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS

8.1. Immobilisations corporelles

Les seules immobilisations corporelles du Groupe Avanquest Software sont relatives à des agencements, des installations et du matériel informatique.

La totalité des locaux des filiales est louée. Il n'existe pas de charges en dehors des loyers et des charges locatives.

8.2. Questions environnementales

L'activité d'Avanquest Software n'est pas par nature soumise à des questions environnementales. Celles-ci ne peuvent donc pas influencer l'utilisation par la société de ses immobilisations corporelles qui sont en tout état de cause peu significatives et non exposées aux facteurs environnementaux.

9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT

9.1. Situation Financière au 31 mars 2009

Avanquest Software a publié un chiffre d'affaires de 104,1 M€ au titre de l'exercice clos le 31/03/2009, en recul de 10,6 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, mais de seulement 5 % à taux de change et périmètre constant. En dépit d'un contexte de marché particulièrement difficile et de la baisse de la livre sterling, Avanquest a réussi à limiter son recul grâce à une activité OEM en forte croissance (+38 %), et à la bonne tenue des ventes aux USA et sur le Web (17% du chiffre d'affaires).

En M€	Exercice 2008-09	Exercice 2007-08 (1)	Var°
Chiffre d'affaires consolidé	104,1	116,4	-10,6%
CA consolidé à taux de change et périmètre constant	104,1	109,8	-5,2%
Marge brute	61,3	63,3	-3,3%
% du CA	58,9 %	54,4 %	
Résultat opérationnel courant avant charge liées aux stock-options	1,9	0,3	x5,5
Résultat opérationnel courant	1,0	-0,6	--
Résultat net	-11,8	-12,9	--

(1) Comparatif sur 12 mois. L'exercice 2007/08 ayant eu une durée de 15 mois

9.2. Résultat opérationnel de l'exercice 2008/09

Résultat opérationnel courant positif

L'exercice 2008/09 affiche un résultat opérationnel courant positif de 1,9 M€, contre 0,3 M€ (avant charge comptable liée aux stock- options sans impact sur la trésorerie) pour la même période de l'année précédente grâce, entre autres, à une amélioration nette de la marge brute, et malgré le contexte difficile et les lourdes restructurations.

Résultat net impacté par les restructurations

D'importantes mesures de réductions de coûts ont été mises en œuvre au cours de l'exercice, afin de faire face à un environnement économique dégradé, notamment en Europe continentale, et à l'intégration plus difficile que prévu du groupe Emme. Les effectifs d'Avanquest Software ont ainsi été réduits de près de 100 personnes (soit 16%) accompagné d'une réduction des surfaces occupées. Ces restructurations, dont le coût total s'élève à 7,1 M€ auront un impact positif sur 2009/10.

Après prise en compte des coûts de restructurations, d'un résultat financier négatif de -3,4 M€ (intérêts nets sur la dette (2,0M€) et écarts de change (1,1M€) et d'une charge d'impôt de 2,1M€, le résultat net ressort à -11,8 M€. A noter que les mesures de réductions de coûts ayant été en quasi-totalité provisionnées sur l'exercice, une part significative de la perte annuelle est liée à des éléments sans impact sur la trésorerie de l'exercice.

L'autonomie financière du Groupe a d'ailleurs été renforcée par le succès de l'augmentation de capital réalisée en mars (7 M€). Ainsi au 31 mars 2009, le ratio dettes financières nettes/fonds propres reste inférieur à 15 %.

9.3. Situation Financière 1^{er} semestre 2009/10

La décision de privilégier la marge sur le chiffre d'affaires pour assurer la remontée de profits porte ses fruits. Ainsi, la baisse attendue du chiffre d'affaires liée à l'arrêt des gammes de produits non rentables (-24%) a favorisé une forte hausse de la marge brute (+3,8 points) avec pour conséquence un point mort qui a été baissé de plus de 20% par rapport à l'exercice 2008/09.

Conforme aux attentes de la direction, ce net changement de tendance place Avanquest Software dans une position favorable pour profiter pleinement de la hausse anticipée de l'activité et donc des résultats au second semestre.

En M€	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	1 ^{er} sem 09-10	1 ^{er} sem 08-09
Chiffre d'affaires consolidé	19,2	19,4	38,6	50,9
Marge brute	12,0	11,9	23,9	29,6
% du CA	62,2%	61,5%	61,8 %	58,0 %
Résultat opérationnel courant avant charge liées aux stock-options	-0,6	+0,6	0,0	-0,3
Résultat opérationnel courant	-0,9	+0,5	-0,4	-0,9
Résultat net	-1,3	-0,1	-1,4	-3,3

9.4. Résultat opérationnel du 1^{er} semestre 2009/10

Le redressement des résultats constaté au 1^{er} trimestre 2009/10 se confirme sur l'ensemble du semestre avec un résultat opérationnel courant à l'équilibre (avant charge liée aux stock-options) et une perte nette (due à la saisonnalité de l'activité) divisée par deux.

Le chiffre d'affaires du second trimestre est équivalent à celui du premier (19,4M€ vs 19,2M€) mais la combinaison d'un mix-produit renouvelé et la forte réduction des coûts de structure a permis de dégager un résultat opérationnel positif de 0,6M€ (0,5M€ après coûts des stock-options) au deuxième trimestre.

10. TRESORERIE ET CAPITAUX

10.1. Capitaux propres

Veillez vous reporter au paragraphe 5.1 de l'annexe aux comptes consolidés figurant à la section 20.1.6 du présent document.

10.2. Flux de trésorerie

Veillez vous reporter au tableau des flux de trésorerie figurant à la section 20.1.4 du présent document ainsi qu'à l'annexe des comptes consolidés.

10.3. Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement

Veillez vous reporter au paragraphe 4.4 du présent document.

10.4. Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte sur les opérations du Groupe

Aucune restriction quant à l'utilisation des capitaux du Groupe Avanquest Software n'a influé sensiblement ou peut influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte sur les opérations du Groupe.

10.5. Informations relatives aux sources de financements pour honorer les engagements visés aux points 5.2.3 et 8.1

Les engagements visés aux points 5.2.3 et 8.1 étant de faible montant, ils seront financés avec la trésorerie disponible de la société.

11. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

L'exercice 2008/09, dans un contexte de crise économique mondiale, a été consacré à la poursuite du recentrage sur nos catégories phares : mobilité & réseaux, utilitaires & sécurité, multimédia & graphisme et productivité, afin de préserver la rentabilité. Malgré le ralentissement de l'activité, une politique d'innovation très offensive a été menée, dessinant les futures gammes de produits de l'entreprise et l'orientant vers de nouveaux modes de revenus.

Ainsi, l'effort maximum a été mis :

- Sur le renouvellement de nos produits leaders, tels que Mobile Phonetools, Fix-It, WebEasy, Print Artist
- Sur l'investissement dans des produits radicalement innovants:
 - SendPhotos, qui permet de partager et d'imprimer ses photos en ligne,
 - Double Anti-Spy, logiciel de protection contre les logiciels malveillants (spyware et virus), de conception révolutionnaire utilisant 2 moteurs d'analyse.
 - Mobile Companion, nouvelle génération qui prendra le relais de Mobile Phonetools en reliant les mobiles, les PC et l'internet,
 - Webeasy Live, application de développement de sites Web en ligne
 - Photo Explosion, application de classement et de retouche d'images de 5ème génération

Tous ces produits ont en commun qu'ils ont le potentiel de générer des revenus récurrents, par opposition à l'acte de vente unique d'un logiciel classique.

La taille des équipes a été optimisée pour faire face à la crise mais leur composition et leur localisation sont restées stables.

Enfin, l'activité OEM a continué à se diversifier vers la gamme des Utilitaires, et notamment des produits de diagnostic et d'optimisation du PC, avec de nouveaux clients de poids tels que Darty ou F-Secure.

Lors des deux années précédentes, les investissements ont porté sur l'ensemble des gammes du Groupe :

- La **Mobilité et le Multimédia**, qui restent des catégories très actives et toujours en expansion, ont vu en tout premier le passage à la **5^{ème} génération**, totalement renouvelée, du best-seller Mobile Phonetools, ainsi que sa version spécifique à Sony-Ericsson nommée « Pc-Suite ». La version 5 d'Expert PDF a quant à elle inauguré de nouvelles fonctions très attendues de conversion de documents PDF vers Word. La gamme « vidéo mobile » (TransferMy Media, DVDtoMobile, Vidéo Mobile) a été entièrement renouvelée, et s'est étoffée d'une nouveauté, MovietoMobile, permettant de transférer très simplement tout type de vidéos vers n'importe quel appareil mobile, téléphone, iPod® ou baladeur.
- La gamme des **Utilitaires et de la Sécurité** a été comme chaque année entièrement renouvelée en 2007, avec des nouvelles versions de Fix-it (Réparez votre PC), System Suite, WebEasy (Créez votre site web), SendPhotos, mais aussi de produits moins connus mais très populaires, comme Partition Commander V10, Perfect Image V11 en 4 versions (Entreprise, Personnel, Station et Serveur), etc... Parmi les nouveaux produits, citons PC-Fine-Tune, application de diagnostic/réparation PC destiné aux Fournisseurs d'Accès Internet dont Earthlink a été le client de lancement, WebEasy Express, version d'entrée de gamme du célèbre éditeur de sites, ou Disk Copy & Clean, permettant de dupliquer et d'effacer totalement les disques durs.
- La catégorie **Productivité** est été comme chaque année complètement rénovée, avec des nouvelles versions de quasiment tous les produits de la gamme : Bookkeeper 2008, Checksoft 2007 (en 3 versions), MyInvoices & Estimates V9, Greeting Card Factory V7, ou Hallmark Card Studio V10, pour ne citer que les plus marquants. Dans les nouveaux produits, citons le démarrage, très prometteur, des nouvelles licences « Berlitz » (apprentissage des langues, avec 7 références), et « Sésame Street », de la série pour enfants bien connue, ainsi que le lancement du tout nouveau « Print Artist » (logiciel d'impression de tous documents), dont les premiers chiffres de vente ont dépassé toutes les espérances.

Le Groupe Avanquest Software a renforcé significativement ses efforts en matière de développement au cours des dernières années. En 2008/09, les dépenses de R&D ont représenté 8,9M€ contre 11,8M€ en 2007/08 sur une période de 15 mois et 8,4M€ en 2006.

12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

12.1. Principales tendances ayant affecté l'activité du Groupe depuis la fin du dernier exercice

Les tendances observées lors de l'exercice 2008/09 se sont poursuivies lors des premiers mois de l'exercice 2009/10, à savoir :

- Un marché « retail » en retrait, notamment en France, mais un maintien des positions des différentes filiales du groupe avec même de très bonnes performances en Angleterre et aux Etats-Unis
- Des activités bien orientées dans le commerce électronique et l'OEM.

12.2. Tendances, incertitudes, demandes, engagements ou évènements raisonnablement susceptibles d'influer sur les perspectives du Groupe

Les perspectives du Groupe Avanquest Software, indiquées au chapitre 13, peuvent être impactées principalement par les perspectives de ventes des principaux clients OEM et par le contexte économique mondial.

13. PREVISIONS OU ESTIMATION DU BENEFICE

En raison d'un marché à faible visibilité et des incertitudes liées à la durée et l'ampleur de la crise économique, Avanquest ne communique pas de prévisions pour l'année 2009/10.

Sans communiquer de prévisions chiffrées, Avanquest Software aborde néanmoins l'exercice 2009-10 avec l'objectif d'une forte amélioration de la rentabilité qui devrait se matérialiser à partir du mois de septembre en raison de la saisonnalité.

Pour atteindre cet objectif, le Groupe s'appuiera d'une part sur une structure de coûts optimisée (environ 6 M€ d'économies liées aux récentes mesures de restructurations), et d'autre part sur une forte hausse de la marge liée à un changement de mix produits. Cette stratégie, associée à un renouvellement de la gamme, à de nouveaux modèles de vente (portail internet partenaires, solutions d'hébergement, souscriptions annuelles) devrait favoriser une hausse des résultats sur les exercices à venir.

14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION, DE SURVEILLANCE ET DE DIRECTION GENERALE

14.1. Conseil d'administration – Direction Générale

14.1.1. Conseil d'administration

14.1.1.1. Présentation des membres

Le conseil d'administration comprend actuellement 8 administrateurs auxquels s'ajoute un collège de censeurs composé de 3 membres. Sa nouvelle composition permet à Avanquest Software de bénéficier du savoir-faire d'entrepreneurs expérimentés ayant exercé leurs talents à l'international, lié à son activité avec Messieurs Helfstein, Bloxberg et Bender pour les marchés nord américains et avec Monsieur Goldstein pour le marché européen, au monde de l'entreprise avec Messieurs Allard, et Tondeur ou au monde de la finance avec Oddo Asset Management et Turenne Capital Partenaires. Les informations relatives aux échéances des mandats des administrateurs sont présentées à la section 16.1 du présent document.

Il est précisé qu'il n'existe aucun lien familial entre les membres du conseil d'administration.

Les membres du conseil d'administration et de la direction générale n'ont fait l'objet d'aucune condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années ni l'objet d'incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés) et n'ont jamais été empêchés par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

Aucun des membres du conseil d'administration ou de la direction générale n'a été associé à des faillites, mises sous séquestre ou liquidations en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance à tout moment des cinq dernières années.

- **Monsieur Bruno Vanryb : Président du Conseil d'administration – Directeur Général**

Adresse professionnelle : Avanquest Software, Immeuble Vision Défense, 89/91 Boulevard National, 92257 La Garenne-Colombes Cedex.

Depuis la création de l'entreprise en 1984 aux côtés de Roger Politis, Bruno Vanryb est en charge de la direction stratégique du groupe à l'échelle internationale. La forte implication des deux fondateurs dans toutes les étapes du développement d'Avanquest fait que leur parcours est étroitement lié à l'histoire de l'entreprise. Sous leur impulsion, du statut de pionnière des entreprises de technologie françaises, Avanquest Software est entrée dans le top 10 des éditeurs mondiaux de logiciels grand public. L'esprit entrepreneurial de Bruno Vanryb se manifeste également dans la vie de la Cité : Bruno Vanryb s'est impliqué dans le milieu associatif, en étant, entre 1998 et 2000, l'un des fondateurs et le Président de Croissance Plus, association dont le but est de faire connaître et de soutenir les jeunes entreprises de croissance. Décoré Chevalier de l'Ordre National du Mérite en 2001, il est élu en juin 2002, Président de MiddleNext, association professionnelle regroupant une centaine d'entreprises, parmi les plus belles valeurs moyennes cotées en bourse, dont elle défend les intérêts auprès des autorités de place, des institutions, des médias et des acteurs de la communauté financière. Il en assure toujours la Présidence honoraire. Bruno Vanryb est membre du Conseil d'Euronext Paris, depuis 2007, au côté de personnalités qui ont, comme lui, la volonté de participer à l'évolution de la Bourse de Paris, et d'agir dans l'intérêt de la Place, des sociétés cotées et de leurs actionnaires. Passionné de nouvelles technologies, de motos et d'art moderne, Bruno Vanryb, ancien ingénieur du son et journaliste, dispose également d'un blog, Le Journal d'un Entrepreneur, où il traite, sans langue de bois, des sujets qui lui tiennent à cœur. De sa plume aiguisée, avec humour et passion, il commente l'actualité économique et politique, tant nationale qu'internationale.

- **Monsieur Roger Politis : administrateur – Directeur Général Délégué**

Adresse professionnelle : Avanquest Software, Immeuble Vision Défense, 89/91 Boulevard National, 92257 La Garenne-Colombes Cedex.

Roger Politis, a construit l'une des plus belles réussites françaises dans le domaine du développement et de l'édition de logiciels. Depuis 1984, la petite entreprise, qui a commencé par développer des logiciels de communication, dont les célèbres Winphone/Winfax, est devenue l'un des tout premiers acteurs du marché mondial du logiciel. Au sein d'Avanquest Software, Roger Politis est en charge de la définition et la mise en œuvre de la stratégie globale du groupe, en collaboration avec le comité de direction. Féru d'informatique et de nouvelles technologies, il est à la tête et dirige les équipes de Recherche et Développement déployées en Europe, en Amérique du Nord et en Asie. Roger Politis a débuté sa carrière comme ingénieur du son dans un studio d'enregistrement parisien renommé, où il enregistra quelques artistes célèbres. Il a également été journaliste pour la presse informatique et coécrit avec Bruno Vanryb 12 ouvrages de vulgarisation de la micro-informatique, publiés aux éditions Eyrolles à Paris. Sur le plan personnel, Roger Politis est un passionné de photographie et d'aviation. Outre ses brevets de pilote d'avions et d'hélicoptères, il est également membre de l'Aéroclub de France et Administrateur de l'Aéroclub Air France depuis 1995.

- **Monsieur Andrew Goldstein : administrateur –**

Adresse professionnelle : Avanquest Deutschland GmbH, Sckellstrasse 6, 81667 Munich, Allemagne.

Né à Philadelphie aux Etats-Unis, Andrew Goldstein est un entrepreneur accompli. Il a fondé en 1999 le groupe MediaGold présent en Allemagne et en Grande Bretagne et acquis en 2003 par Avanquest Software pour devenir Avanquest Deutschland. Andrew Goldstein intègre alors la direction du Groupe et dirige les activités européennes d'Avanquest Software, fonctions qu'il quitte en 2008, tout en restant membre du Conseil d'administration et conservant une mission de conseil dans la politique éditoriale du Groupe à la recherche de nouveaux produits et de nouvelles marques. Andrew Goldstein dispose d'une expertise de plus de 20 ans dans le secteur du logiciel. Il fait partager à la société sa connaissance dans le domaine de l'édition de logiciels en Europe. Andy Goldstein enseigne le management d'entreprise à l'université Ludwig Maximilian de Munich.

- **Monsieur Roger Bloxberg : administrateur – CEO d'Avanquest North America.**

Adresse professionnelle : Avanquest North America, Inc., 23801 Calabasas Road, CA 91302 Calabasas, USA.

Monsieur Roger Bloxberg est le cofondateur de Nova Development Corp avec Monsieur Helfstein, société qu'ils ont fondée il y a plus de 20 ans. Il fait partager à la société sa connaissance dans le domaine de l'édition de logiciels aux USA et codirige à ce titre avec Monsieur Helfstein le pôle d'édition américain d'Avanquest Software. Roger Bloxberg apporte au groupe Avanquest une parfaite connaissance du marché retail américain et de fortes compétences marketing. C'est l'acquisition stratégique de Nova en 2007 qui a permis au Groupe Avanquest de devenir un acteur incontournable aux Etats-Unis dans le domaine des logiciels grand public.

- **Monsieur Jean-Claude Vrignaud : administrateur indépendant – membre du comité des rémunérations**

Adresse professionnelle : Acoma Consulting, Inc., 611 Veterans Building #212, Redwood City, CA 94063, USA.

Monsieur Vrignaud dispose d'une expérience de plus de 20 ans dans le développement d'affaires internationales (USA, Europe, Asie). Monsieur Vrignaud a occupé les fonctions de directeur général d'Opteway (acquise depuis par Visteon) puis de Metalsolv Software société cotée au NASDAQ. Aujourd'hui il est président d'Acoma Consulting.

- **Monsieur Christophe Allard : administrateur indépendant**

Le parcours de Christophe Allard est étroitement associé au succès du groupe Teleperformance dont il fut le dirigeant emblématique pendant 16 ans, de 1992 à 2008,. C'est sous sa Présidence que Teleperformance, un groupe dégagant 1,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires, accède en 2007 au rang de leader mondial des centres de contact. Ayant quitté le groupe en 2008, il est aujourd'hui Angel investor en tant que Président de Boomerang, actionnaire de la société AKOA, agence de communication digitale, et de Build Up, un cabinet conseil en croissance externe.

- **Monsieur Ken Bender : administrateur indépendant**

Adresse professionnelle: Software Equity Group, L.L.C. - 12220 El Camino Real, Suite 320 - San Diego, CA 92130 - USA.

De nationalité américaine, Ken Bender a occupé de nombreux postes à responsabilité dans l'industrie du logiciel, qui font de lui une référence incontestée du secteur et lui ont valu de remporter le prix de "Software Industry Leader of the year" en 1994. En 1992, il crée Software Equity Group, banque d'investissements californienne spécialisée en fusions et acquisitions dans les secteurs des nouvelles technologies. Ken Bender a auparavant occupé le poste de Vice Président Directeur Général d'Information Systems Consultants Inc., développeur de logiciels et intégrateur de systèmes informatiques. Il a également été Vice Président et Directeur Administratif de MicroAge, Inc., intégrateur de systèmes informatiques, parmi les 500 premières entreprises américaines en termes de chiffre d'affaires.

- **Monsieur Roger Tondeur : administrateur indépendant**

Adresse professionnelle : MCI - HQ Office - Rue de Lyon 75 - P.O. Box 502 - CH - 1211 Geneva 13, Switzerland.

De nationalité suisse, Roger Tondeur a commencé sa carrière il y a plus de 30 ans en tant que Directeur Général chez Wagonlit Travel avant de créer en 1987 MCI, aujourd'hui leader international spécialisé dans la gestion d'associations, d'événements et de communication. MCI, dont le siège social est situé à Genève, compte à présent 35 bureaux en Europe, au Moyen-Orient, en Asie et en Amérique latine, réalise un chiffre d'affaires de 200 millions d'euros et emploie près de 800 personnes. Roger Tondeur est membre de plusieurs associations professionnelles et partenaire d'une société d'investissement dans les secteurs de l'événementiel, du conseil en gestion, du marketing et de la stratégie de marque.

- **Turenne Capital Partenaires représenté par Monsieur François Lombard : censeur**

Adresse professionnelle : Turenne Capital Partenaires, 31 rue Tronchet, 75008 Paris.

Turenne Capital Partenaires, au travers de son Président Directeur Général François Lombard apporte à la société l'expertise financière d'une société de gestion réputée. Monsieur Lombard est administrateur d'un certain nombre de sociétés informatiques ou technologiques en qualité d'investisseur professionnel.

- **Monsieur Todd Helfstein: censeur – President d'Avanquest North America, Inc.**

Adresse professionnelle : Avanquest North America, Inc., 23801 Calabasas Road, CA 91302 Calabasas, USA.

Monsieur Helfstein est le cofondateur de Nova Development Corp avec Monsieur Bloxberg, société qu'ils ont fondée il y a plus de 20 ans. Il fait partager à la société sa connaissance dans le domaine de l'édition de logiciels aux USA et codirige à ce titre avec Monsieur Bloxberg le pôle d'édition américain d'Avanquest Software.

- **Oddo Asset Management représenté par Monsieur Olivier Hua : censeur**

Adresse professionnelle : Oddo Asset Management, 12 boulevard de la Madeleine 75009 Paris.

Diplômé de l'ESC Reims et de l'INSEAD (AMP), Olivier Hua a commencé sa carrière au Crédit Lyonnais et à la Citibank, où il fut Responsable du développement des activités de financement LBO. Il a ensuite été nommé Directeur Financier puis Directeur Général International de l'Européenne de Biens d'Équipements, avant d'occuper le poste de Directeur Général de la société Dürr Systems France, puis de la société Turenne Capital. Olivier Hua est actuellement Responsable de l'activité Private Equity au sein d'Oddo & Cie, devenu l'un des principaux actionnaires d'Avanquest Software au travers de ses différents fonds gérés. Il interviendra au Conseil d'administration d'Avanquest en qualité de censeur représentant Oddo Asset Management.

14.1.1.2. Liste des mandats et fonctions exercés

	Entrée en fonction	Echéance du mandat	Autres mandats et fonctions exercés dans des sociétés françaises	Mandats et fonctions exercés dans des sociétés étrangères
Président du conseil d'administration :				
Bruno Vanryb	07/03/1988	AGOA 2015	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Directeur Général :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Avanquest Software S.A • <i>Président du conseil d'administration :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Avanquest France S.A • <i>Administrateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Emme S.A. 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Président du Conseil d'administration :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Avanquest UK Ltd ○ Avanquest Software USA, Inc. ○ Avanquest North America, Inc. ○ Avanquest Italia Srl ○ Avanquest ○ Ibérica S.L ○ Avanquest America Inc. ○ BVRP UK Ltd ○ Mediagold UK Ltd ○ IMR UK Ltd • <i>Administrateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ The Creative Factory S.A ○ MCI Group Holding S. A
Administrateurs :				
Roger Politis	07/03/1988	AGOA 2015	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Directeur Général Délégué :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Avanquest Software S.A • <i>Administrateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Avanquest France S.A ○ Emme S.A 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Administrateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Avanquest UK Ltd ○ Avanquest Software USA Inc. ○ Avanquest North America, Inc. ○ BVRP UK Ltd • <i>Executive Vice President :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Avanquest Software USA Inc.
Andrew Goldstein	15/01/2004	AGOA 2010	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Président :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Goldstein Creations GmbH • <i>Administrateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mediagold UK Ltd
Jean-Claude Vrignaud	22/10/1997	AGOA 2015	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Président :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ NEWWAVE-LABS • <i>Administrateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Rockwell-Collins
Roger Tondeur	28/09/2009	AGOA 2015	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> • <i>CEO :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ MCI Group Holding • <i>Administrateur :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Filiales du groupe MCI ○ Creative Factory Holding ○ Smith Bcuklin Corp • <i>Partner :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Rely Consulting

	Entrée en fonction	Echéance du mandat	Autres mandats et fonctions exercés dans des sociétés françaises	Mandats et fonctions exercés dans des sociétés étrangères
Christophe Allard	28/09/2009	AGOA 2015		<ul style="list-style-type: none"> • <i>PDG</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ Boomrang ○ Build VP ○ Vignoble Allards • <i>Administrateur</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ AKOA
Roger Bloxberg	28/03/2007	AGOA 2013	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> • <i>CEO et administrateur</i> <ul style="list-style-type: none"> • Avanquest North America, Inc
Ken Bender	28/09/2009	AGOA 2015		<ul style="list-style-type: none"> • <i>Managing Director</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ Software Equity Group • <i>President</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ LADA Holding Corp • <i>Advisor</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ eSub, Inv
Censeurs :				
Todd Helfstein	28/03/2007	AGOA 2013	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Président et administrateur</i> : <ul style="list-style-type: none"> • Avanquest North America, Inc
François Lombard Représentant permanent de Turenne Capital Partenaires	15/01/2004	AGOA 2010	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Président Directeur Général</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ Turenne Capital Partenaires S.A. • <i>Administrateur et Directeur Général Délégué</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Tronchet Associés S.A. • <i>Gérant</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ TCP Gérance I ○ Gérant de Renaissance Financial EURL • <i>Président</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ Turenne Participations S.A. • <i>Membre du conseil de surveillance</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ Trophos S.A. ○ Genfit S.A. • <i>Censeur</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ Quantel S.A. 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Administrateur</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Ambrilia
Olivia Hua, Représentant permanent de Oddo Asset Management	28/09/2009	AGOA 2015	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Censeur</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ Catalysair ○ Eolite Systems ○ France Eoliennes ○ Greenext ○ Bike Expand ○ Naskeo Environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Censeur</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ Airinspace ○ Zydacron ○ Medical Device Works ○ Odotech

14.1.2.Direction Générale - Comités de Direction

La direction du Groupe est dotée d'un comité de direction composé de trois membres :

- Monsieur Bruno Vanryb : Président Directeur Général
- Monsieur Roger Politis : Directeur Général Délégué
- Monsieur Thierry Bonnefoi : Directeur Administratif et Financier Groupe

Le Comité de direction pilote au quotidien l'activité du Groupe en collaboration avec chaque dirigeant de filiale qui rapporte au comité. Le comité de direction rapporte directement au conseil d'administration.

Par ailleurs, un Comité de direction « étendu », composé du Comité de direction Groupe et des dirigeants des principales filiales et/ou « Business Units¹ », se réunit deux à trois fois par an.

14.1.3.Pacte d'actionnaires

Certains membres du conseil d'administration et de la direction générale ont conclu le 12 septembre 2003 un pacte d'actionnaires en vertu duquel certaines des personnes visées au 14.1 et 14.1.2 ont été sélectionnées en qualité de membre d'un organe d'administration. Ces mêmes personnes avaient accepté des restrictions concernant la cession, dans un certain laps de temps, de leur participation au capital social dans le cadre du pacte d'actionnaires décrit ci-dessous.

Ledit pacte d'actionnaires avait été conclu entre certains dirigeants d'Avanquest Software (Bruno Vanryb, Roger Politis, Bertrand Michels et Thierry Bonnefoi, Andrew Goldstein et Robert Lang)et les Fonds FCPI Jet Innovation 2, FCPI Jet Innovation 3 FCPI Développement & Innovation représentés par la société Turenne Capital Partenaires et les sociétés Turenne Associés, Euridi et Marco Polo Investissements (aux droits desquels est venu Idi suite à la fusion de ses deux filiales). Le pacte a fait l'objet de la publication d'un avis de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 22 décembre 2003 (avis AMF 203C2202).

Par courrier en date du 20 mars 2008, les membres du pacte ont informé Avanquest Software et l'AMF de la fin dudit pacte à la date du 16 janvier 2008 en raison de la perte de la raison d'être de celui-ci résultant de l'importante évolution de la structure de l'actionnariat d'Avanquest Software. La résiliation du pacte a également emporté fin de l'action de concert entre ses signataires. Il est prévu que les stipulations applicables aux investisseurs financiers (Idi et Turenne Capital Partenaires) continuent à s'appliquer uniquement en ce qui concerne l'interdiction qui leur est faite de céder par jour de bourse plus de 15% du volume de transactions enregistrées ce jour là. L'exception à cette interdiction concernant les cessions par application, bloc de titres, contrat optionnel ou toute autre transaction autre qu'une cession sur le marché est maintenue. Les stipulations dont il s'agit continueront de s'appliquer pour une durée de trois ans à compter du 16 janvier 2008.

Avanquest Software n'a pas conclu de convention d'actionnaires avec des tiers pouvant avoir un impact significatif sur le cours de son action.

14.2. Conflits d'intérêts

A la connaissance de la société il n'existe pas de conflit d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale.

14.3. Rapport spécial des commissaires aux comptes

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

I. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice 2008/2009

En application de l'article L.225-40 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences

¹ Centres de profit

ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1.1 CONVENTION CONCLUE AVEC LA SOCIETE EMME SA

Personnes intéressées : Messieurs Bruno Vanryb, Roger Politis et Jean Guetta

1.1.1 *Garantie bancaire*

Autorisation Conseil d'administration du 7 novembre 2008

Objet Garantie bancaire

Modalités La société Avanquest Software se porte garante d'une ligne de Dailly escompte d'un montant maximal de 2.000.000 € accordée par la Société Générale à la société Emme.

1.1.2 *Convention d'intégration fiscale*

Autorisation Conseil d'administration du 12 juin 2008

Modalités Convention d'intégration fiscale par laquelle, la société tête de groupe, Avanquest Software, supporte personnellement et définitivement l'impôt, les éventuelles contributions additionnelles et la contribution sociale assises sur l'impôt sur les sociétés afférent aux bénéfices et plus-values réalisés par la filiale.

En cas de sortie de la filiale du groupe d'intégration fiscale, quelle qu'en soit la cause, la filiale sera indemnisée par la société tête de groupe de tous les surcoûts fiscaux nets des économies réalisées, dont son appartenance au groupe aura été la cause.

Montant Le groupe étant déficitaire, aucun impôt n'est dû.

1.2 ENGAGEMENTS CONCLUS AVEC LA SOCIETE AVANQUEST NORTH AMERICA

Personnes intéressées : Messieurs Bruno Vanryb et Roger Politis

Autorisation Conseil d'administration du 25 juillet 2008

Objet Garantie bancaire

Modalités La société Avanquest Software se porte garante d'une ligne de crédit d'un montant maximal de 10.000.000 US \$ et d'un prêt de 5.000.000 US \$ accordée par Cathay Bank à Avanquest North America.

II. **Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2008/2009**

Par ailleurs, en application du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

2.1 CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS CONCLUS AVEC AVANQUEST ITALIA SRL

2.1.1 Convention de trésorerie

Modalités Avances de trésorerie accordées par Avanquest Software en fonction des besoins de sa filiale rémunérées à un taux égal à l'Euribor augmenté de deux points.

Montant Au 31 mars 2009, le montant de ces avances s'établit à 176.957 €. Les produits financiers comptabilisés au cours de l'exercice au titre de la rémunération de ces avances s'élèvent à 9.267 €.

2.1.2 Licence de marque

Modalités Licence de la marque Avanquest. Redevance de 1,5% du chiffre d'affaires.

Montant Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2009, la redevance comptabilisée en produit par votre société s'établit à 19.736 €.

2.2 CONVENTION ET ENGAGEMENTS CONCLUS AVEC AVANQUEST AMERICA INC.

Modalités Prêt de 7.966.667 \$ consenti par Avanquest Software à sa filiale dans le cadre de l'acquisition d'Elibrium Inc., V Communications Inc., et Nova Development Corp. Le prêt porte intérêt au taux du « prime rate » diminué d'un demi-point l'an.

Montant Au 31 mars 2009, le montant du prêt s'établit à 5.825.372 €, intérêts inclus. Les produits financiers comptabilisés au cours de l'exercice au titre de la rémunération de ce prêt s'établissent à 215.863 €.

2.3 CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS CONCLUS AVEC AVANQUEST SOFTWARE USA INC

2.3.1 Licence de marque

Modalités Licence de la marque Avanquest. Redevance de 1,5% du chiffre d'affaires.

Montant Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2009, la redevance comptabilisée en produit par votre société à ce titre s'élève à 1.618 €.

2.3.2 Convention de trésorerie

Modalités Avances de trésorerie accordées par Avanquest Software en fonction des besoins de sa filiale rémunérées au taux du " Prime Rate " en vigueur, augmenté de 2 points.

Montant Cette convention n'a pas trouvé à s'appliquer au cours de l'exercice.

2.4 CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS CONCLUS AVEC AVANQUEST PUBLISHING USA INC.

2.4.1 Convention de trésorerie

Modalités Avances de trésorerie accordées par Avanquest Software en fonction des besoins de sa filiale rémunérées à un taux d'intérêt égal à 6%.

Montant Au 31 mars 2009, le montant les avances est nul. Les produits financiers comptabilisés au cours de l'exercice au titre de la rémunération de cette convention s'établissent à 80.315 €.

2.4.2. Licence de marque

Modalités Licence de la marque Avanquest. Redevance de 1,5% du chiffre d'affaires

Montant Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2009, la redevance comptabilisée en produit à ce titre s'élève à 670.833 €.

2.5 CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS CONCLUS AVEC AVANQUEST FRANCE S.A

2.5.1 Licence de marque

Modalités Licence de la marque Avanquest. Redevance de 1,5% du chiffre d'affaires.

Montant Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2009, la redevance comptabilisée en produit à ce titre s'élève à 21.617 €.

2.5.2 Convention de trésorerie

<i>Modalités</i>	Avances de trésorerie réciproques en fonction des besoins de trésorerie d'Avanquest Software et d'Avanquest France, rémunérées au taux d'intérêt légal en vigueur.
<i>Montant</i>	Au 31 mars 2009, le montant des avances consenties par Avanquest Software à Avanquest France s'établit à 941.033 €. Les produits financiers nets comptabilisés au cours de l'exercice clos au 31 mars 2009 au titre de cette convention s'établissent à 19.962 €.

2.5.3 Convention d'intégration fiscale

<i>Modalités</i>	<p>Convention d'intégration fiscale par laquelle, la société tête de groupe, Avanquest Software, supporte personnellement et définitivement l'impôt, les éventuelles contributions additionnelles et la contribution sociale assises sur l'impôt sur les sociétés afférent aux bénéfices et plus-values réalisés par la filiale.</p> <p>En cas de sortie de la filiale du groupe d'intégration fiscale, quelle qu'en soit la cause, la filiale sera indemnisée par la société tête de groupe de tous les surcoûts fiscaux nets des économies réalisées, dont son appartenance au groupe aura été la cause.</p>
<i>Montant</i>	Le groupe étant déficitaire, aucun impôt n'est dû.

2.6 CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS CONCLUS AVEC AVANQUEST UK LTD

2.6.1 Licence de marque

<i>Modalités</i>	Licence de la marque Avanquest. Redevance de 1,5% du chiffre d'affaires.
<i>Montant</i>	Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2009, la redevance comptabilisée en produit s'élève à la somme de 309.389 €.

2.6.2 Convention de trésorerie

<i>Modalités</i>	Avances de trésorerie accordées par Avanquest Software en fonction des besoins de sa filiale, rémunérées au taux de 6,4% par an.
<i>Montant</i>	Cette convention n'a pas trouvé à s'appliquer au cours de l'exercice.

2.7 CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS CONCLUS AVEC AVANQUEST IBERICA SL.

2.7.1 Licence de marque

<i>Modalités</i>	Licence de la marque Avanquest. Redevance de 1,5% du chiffre d'affaires.
<i>Montant</i>	Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2009, la redevance comptabilisée en produit à ce titre s'élève à 9.230 €.

2.7.2 Convention de trésorerie

<i>Modalités</i>	Avances de trésorerie accordées par Avanquest Software en fonction des besoins de la filiale rémunérées à un taux égal à l'Euribor à 1 mois augmenté de deux points.
<i>Montant</i>	Au 31 mars 2009, le montant de ces avances s'établit à 641.745 €, intérêts inclus. Les produits financiers comptabilisés au cours de l'exercice au titre de la rémunération de ces avances s'établissent à 28.831 €.

2.8 CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS CONCLUS AVEC AVANQUEST DEUTSCHLAND GMBH

2.8.1 Licence de marque

Modalités Licence de la marque Avanquest. Redevance de 1,5% du chiffre d'affaires

Montant Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2009, la redevance comptabilisée en produit à ce titre s'élève à 26.573 €.

2.8.2 Convention de trésorerie

Modalités Avances de trésorerie réciproques en fonction des besoins de trésorerie d'Avanquest Software et d'Avanquest Deutschland GmbH, rémunérées au taux de l'Euribor à 3 mois majoré de deux points.

Montant Au 31 mars 2009, le montant de ces avances s'établit à 199 812€ intérêts inclus. Les produits financiers comptabilisés au cours de l'exercice au titre de la rémunération de ces avances s'établissent à 4 786 €.

2.9 CONVENTION DE TRESORERIE CONCLUE AVEC LA SOCIETE EMME DEUTSCHLAND GMBH

Modalités Avances de trésorerie de chaque société envers l'autre en fonction des disponibilités de chacune rémunérées à un taux égal à l'Euribor un mois augmenté de deux points.

Montant Au 31 mars 2009, le montant de ces avances s'établit à 814 754 €. Les produits financiers comptabilisés au cours de l'exercice au titre de la rémunération de ces avances s'élèvent à 43 410 €.

2.10 CONVENTION DE TRESORERIE CONCLUE AVEC LA SOCIETE EMME SA

Modalités Avances de trésorerie de chaque société envers l'autre en fonction des disponibilités de chacune rémunérées à un taux égal à l'Euribor un mois augmenté de deux points.

Montant Au 31 mars 2009, le montant des avances accordées par Emme SA à Avanquest Software s'établit à 6 433 244 €. Les charges financières comptabilisées au cours de l'exercice au titre de la rémunération de ces avances s'élèvent à 306 816 €.

2.11 CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS CONCLUS AVEC MONSIEUR BRUNO VANRYB

2.11.1 Convention de prêt de consommation d'actions Avanquest France

Modalités Prêt d'une action Avanquest France à Monsieur Vanryb afin de lui permettre d'exercer son mandat d'administrateur dans la société.

2.11.2 Clause de non-concurrence et indemnités en cas de rupture

Modalités Convention prévoyant une indemnité de rupture et une clause de non-concurrence en cas de survenance de certains événements tels que la révocation ou le non renouvellement des fonctions, consécutifs à une opération de restructuration ou de croissance externe. Cette indemnité, dont le montant varie en fonction du délai qui sépare l'événement déclencheur de la rupture de la date de cessation du mandat, peut atteindre au maximum un montant équivalent à une année de rémunération.

Montant Cette convention n'a pas trouvé à s'appliquer au cours de l'exercice.

2.12 CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS CONCLUS AVEC MONSIEUR ROGER POLITIS

2.12.1 Convention de prêt de consommation d'actions Avanquest France

Modalités Prêt d'une action Avanquest France à Monsieur Politis afin de lui permettre d'exercer son mandat d'administrateur dans la société.

2.12.2 Clause de non-concurrence et indemnités en cas de rupture

<i>Modalités</i>	Convention prévoyant une indemnité de rupture et une clause de non-concurrence en cas de survenance de certains événements tels que la révocation ou le non renouvellement des fonctions, consécutifs à une opération de restructuration ou de croissance externe. Cette indemnité, dont le montant varie en fonction du délai qui sépare l'événement déclencheur de la rupture de la date de cessation du mandat, peut atteindre au maximum un montant équivalent à une année de rémunération.
<i>Montant</i>	La convention n'a pas trouvé à s'appliquer au cours de l'exercice.

Paris-La Défense et Paris, le 10 septembre 2009

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ERNST & YOUNG Audit

APLITEC SA

Any ANTOLA

Pierre LAOT

15. REMUNERATIONS ET AVANTAGES

Les informations relatives à la rémunération brute totale et les avantages de toutes natures versés ou dus au titre de l'exercice 2008/09 à chaque mandataire social tant par Avanquest Software elle-même que par les sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 du code de commerce sont indiquées ci-dessous.

L'Assemblée Générale Mixte du 30 mai 2007 a fixé pour 2006 et les exercices suivants le montant global des jetons de présence à 100.000 euros. Les jetons ont été versés en application des règles de répartition fixées par le conseil d'administration et figurant ci-dessous.

Un administrateur indépendant (au sens du rapport Bouton) perçoit au maximum 7.000€ de jetons de présence dans la mesure où il assiste au moins à quatre réunions du conseil au cours de l'exercice. La même règle s'applique pour les autres administrateurs mais le montant maximum de jetons de présence pouvant leur être versé à chacun est limité à 4.000€.

Les informations relatives aux options de souscription d'actions et bons de souscription d'actions détenus et exercés par les membres des organes de direction figurent également en 17.2 ci-après.

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social.

En €		2007/2008 (15 mois)	2008/09
Mr Bruno Vanryb			
	Rémunérations dues au titre de l'exercice	432 259	328 743
	Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
	Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
	TOTAL	432 259	328 743
Mr Roger Politis			
	Rémunérations dues au titre de l'exercice	430 398	327 237
	Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
	Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
	TOTAL	430 398	327 237

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social.

En €		2007/2008 (15 mois)		2008/09	
		Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Mr Bruno Vanryb					
	Rémunération fixe	391 224	391 224	313 711	313 711
	Rémunération variable	27 450	27 450	2 665	2 665
	Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
	Jetons de présence	4 000	4 000	4 000	4 000
	Avantages en nature	9 585	9 585	8 367	8 367
	TOTAL	432 259	432 259	328 743	328 743
Mr Roger Politis					
	Rémunération fixe	391 224	391 224	313 711	313 711
	Rémunération variable	27 450	27 450	2 665	2 665
	Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
	Jetons de présence	4 000	4 000	4 000	4 000
	Avantages en nature	7 724	7 724	6 861	6 861
	TOTAL	430 398	430 398	327 237	327 237

Les parts variables sont versées en contrepartie de l'accomplissement d'objectifs de résultat opérationnel consolidé.

Messieurs Vanryb et Politis bénéficient d'un contrat leur assurant une indemnité de rupture dans l'hypothèse où le Conseil d'Administration déciderait de les révoquer ou de ne pas renouveler leurs mandats respectifs de Président Directeur Général et Directeur Général Délégué à la suite de la survenance de certains événements comme la prise de participation par un tiers de plus de 20% du capital social de la société ou la réalisation d'une OPA ou d'une OPE. L'indemnité de rupture prévue au contrat varie suivant la date de la survenance de l'évènement déclencheur et la date de la cessation du mandat de la personne concernée. Elle peut atteindre au maximum un montant équivalent à une année de rémunération.

Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations dus aux mandataires sociaux non dirigeants.

En €		2007/2008 (15 mois)	2008/09
Mr Andrew Goldstein			
	Jetons de présence	4 000	4 000
	Autres rémunérations	237 921	167 428
	TOTAL	241 921	171 428
Mr Todd Helfstein			
	Jetons de présence	-	-
	Autres rémunérations	259 574	264 746
	TOTAL	259 574	264 746
Mr Roger Bloxberg			
	Jetons de présence	3 000	4 000
	Autres rémunérations	259 574	264 746
	TOTAL	262 574	271 068
Mr Jean Guetta			
	Jetons de présence	2 333	7 000
	Autres rémunérations	185 773	829 929
	TOTAL	188 106	836 929
Mr Bertrand Michels			
	Jetons de présence	7 000	7 000
	TOTAL	7 000	7 000
Mr Gilles Quéru			
	Jetons de présence	7 000	3 500
	TOTAL	7 000	3 500
Mr Jean-Claude Vrignaud			
	Jetons de présence	7 000	7 000
	TOTAL	7 000	7 000
Mr Robert Lang			
	Jetons de présence	2 000	-
	Autres rémunérations	84 026	-
	TOTAL	86 026	-
Mme Christina Seelye			
	Jetons de présence	2 000	-
	Autres rémunérations	273 155	-
	TOTAL	275 155	-

Note : les rémunérations versées en devises autres que l'euro sont converties au taux moyen de l'exercice.

Le Conseil d'Administration d'Avanquest Software ne s'est pas encore positionné en matière de rémunérations par rapport aux pratiques édictées par le code AFEP-Medef.

16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

La liste des mandats et fonctions exercés par chaque membre des organes d'administration et de direction d'Avanquest Software tant dans la société ainsi que dans toute société figure à la section 14 du présent document de référence.

Le conseil d'administration comprend trois administrateurs et deux censeurs indépendants identifiés dans le tableau figurant au point 16.1 ci-dessous. Les administrateurs sont qualifiés d'administrateurs indépendants lorsqu'ils respectent les principes édictés par le rapport Bouton de 2002. Le conseil ne comprend pas d'administrateur élu par les salariés.

Le conseil d'administration d'Avanquest Software a adopté un règlement intérieur qui a pour but de définir, dans le cadre d'une bonne gouvernance, le rôle et les devoirs des membres du conseil d'administration. En dehors de sa fonction « normative », le but de l'adoption de tel règlement est également de donner aux différents membres du conseil d'administration des clés destinées à renforcer autant que faire ce peut les principes de gouvernance au sein de la société.

Il est rappelé qu'au-delà du rôle conféré par la loi au conseil, celui-ci détermine la stratégie générale de la société en tenant compte des recommandations des dirigeants de la société. Il approuve toute opération significative et notamment de fusion/acquisition. Le conseil d'administration est l'organe suprême de contrôle de l'activité et de la gestion de la direction. En ce sens, il est garant de la fiabilité de l'information financière de la société qu'il valide en dernier ressort. Enfin, le conseil assure le suivi de la performance de la société et de ses dirigeants.

Le règlement intérieur définit un certain nombre de devoirs et obligations des membres du conseil parmi lesquels l'obligation de confidentialité, le devoir d'indépendance et de loyauté, les obligations de diligence, le devoir de transparence et d'information de la société et enfin l'obligation de respect de la réglementation boursière et notamment les obligations d'abstention liées à la détention d'une information privilégiée.

Les informations relatives au fonctionnement du conseil d'administration figurent dans le rapport du président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration ainsi que sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société au point 16.2 ci-dessous.

La société se conforme aux principes de gouvernance du rapport AFEP-MEDEF dans la mesure de leur adéquation avec la taille de l'entreprise. Ainsi la société ne suit pas les préconisations du rapport en termes de durée des mandats administrateurs qui est de six ans (au lieu d'une durée de quatre ans préconisée par le rapport) et en termes de comité du conseil d'administration, Avanquest Software n'ayant mis en place qu'un seul comité, celui des rémunérations.

Avanquest Software n'a pas mis en place de comité d'audit spécifique, le conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit.

16.1. Echéances des mandats des organes d'administration et de direction

	Nomination	Indépendants	Echéance
Monsieur Bruno Vanryb	07/03/1988		AGOA 2015 (comptes de l'exercice clos le 31 mars 2015)
Monsieur Roger Politis	07/03/1988		AGOA 2015 (comptes de l'exercice clos le 31 mars 2015)
Monsieur Roger Tondeur	28/09/2009	X	AGOA 2015 (comptes de l'exercice clos le 31 mars 2015)
Monsieur Jean-Claude Vrignaud	22/10/1997		AGOA 2015 (comptes de l'exercice clos le 31 mars 2015)
Monsieur Christophe Allard	28/09/2009	X	AGOA 2015 (comptes de l'exercice clos le 31 mars 2015)
Monsieur Andrew Goldstein	15/01/2004		AGOA 2010 (comptes de l'exercice clos le 31 mars 2010)
Monsieur Roger Bloxberg	28/03/2007		AGOA 2013 (comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013)
Monsieur Ken Bender	28/09/2009	X	AGOA 2015 (comptes de l'exercice clos le 31 mars 2015)
Turenne Capital Partenaires	15/01/2004	X	AGOA 2010 (comptes de l'exercice clos le 31 mars 2010)
Monsieur Todd Helfstein	28/03/2007		AGOA 2013 (comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013)
Oddo Asset Management	28/09/2009	X	AGOA 2015 (comptes de l'exercice clos le 31 mars 2015)

16.2. Informations sur les contrats de service liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat

Il existe un contrat de consultant liant Andrew Goldstein, administrateur, et Avanquest Software.

16.3. Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration ainsi que sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société (exercice 2008-2009 clos au 31 mars 2009)

Note : ce rapport a été émis avant la nomination des nouveaux membres du Conseil d'Administration.

Aux termes de l'article L.225-37 alinéa 6 du Code de commerce : « *le président du conseil d'administration rend compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société* ».

Le présent rapport a donc pour objet de faire part des différentes informations dont la loi requiert la communication. Ainsi, sont exposées en premier lieu les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration, puis les mesures de contrôle interne mises en place par la société.

La Direction Générale du Groupe, la Direction Financière du Groupe, la Direction Juridique du Groupe et les Directions Générales et Financières des filiales, ont été impliquées dans la préparation de ce rapport.

Le périmètre couvert par le présent rapport concerne la société mère du groupe, Avanquest Software, et ses filiales consolidées.

I. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

A. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

Avanquest, bien qu'étant un Groupe de taille moyenne, adhère aux principes de gouvernement d'entreprise en appliquant notamment ceux des principes qui sont adaptés à sa taille.

On peut notamment citer l'existence d'un comité des rémunérations au sein du Conseil d'Administration, d'un collège des censeurs, l'adoption d'un règlement intérieur et depuis son introduction en bourse la présence permanente d'administrateurs indépendants au sens du rapport Bouton de 2002.

Le Conseil d'Administration comprend actuellement 8 administrateurs, dont 3 administrateurs indépendants (Messieurs Jean-Claude Vrignaud, Gilles Quéru et Bertrand Michels), auxquels s'ajoute un collège de censeurs composé de 2 membres. Les 3 administrateurs indépendants sont considérés comme tels car ils n'entretiennent aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son Groupe ou sa Direction, qui puisse compromettre l'exercice de leur liberté de jugement. Ils ne sont pas salariés actuel ou depuis moins de 5 ans, administrateur croisé, client, fournisseur ou banquier ; ils n'ont pas de lien familial proche ; ils ne sont pas associés ou collaborateurs actuel ou de moins de 5 ans des CAC ; ils ne sont pas administrateurs de l'entreprise depuis plus de 12 ans, ni actionnaire de plus de 10%.

Le Conseil d'Administration définit les grandes orientations stratégiques du groupe. Ces orientations sont mises en œuvre sous son contrôle par la Direction Générale. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, le Conseil d'Administration se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Chaque administrateur d'Avanquest, conformément aux statuts de la Société, doit être actionnaire d'au moins 1 action. Ce minimum légal ayant été récemment modifié, il est envisagé de supprimer cette disposition des statuts de la Société lors de sa prochaine assemblée. La même règle s'applique également au collège des censeurs.

Les administrateurs sont nommés, renouvelés ou révoqués par l'Assemblée Générale Ordinaire. Ils sont toujours rééligibles. La durée des fonctions d'administrateur est de 6 années ; elles prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue l'année aux cours de laquelle expirent leurs fonctions.

Le Conseil d'Administration a mis en place un comité des rémunérations composé de 2 administrateurs indépendants : Messieurs Quéru et Vrignaud. Le comité se réunit au moins 1 fois par an et est chargé de faire des propositions au Conseil d'Administration en ce qui concerne la rémunération du Président Directeur Général, du Directeur Général Délégué et plus généralement sur toute question touchant à la politique de rémunération au sein du Groupe. Le rôle et les travaux du comité consultatif des rémunérations sont régis par un règlement intérieur. Le Conseil d'Administration n'a pas mis en place d'autres comités. Au cours de l'exercice, le comité consultatif des rémunérations s'est réuni 2 fois, l'ensemble de ses membres était présent.

Le Conseil d'Administration comprend également un collège des censeurs. Il est composé au maximum d'un nombre de censeurs égal au ¼ du nombre d'administrateurs en fonction et a pour principale mission de conseiller le Conseil d'Administration sur l'application des statuts et la gestion de la Société. Aujourd'hui composé de 2 censeurs, les censeurs siègent au Conseil d'Administration à titre consultatif sans voix délibérative. Les censeurs sont, sur proposition du Conseil d'Administration nommés, renouvelés ou révoqués par l'Assemblée Générale Ordinaire. Ils sont toujours rééligibles et ne peuvent être ni administrateur, ni directeur général, ni directeur général délégué de la société. La durée des fonctions des censeurs est de 6 années ; elles prennent fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue l'année aux cours

de laquelle expirent leurs fonctions. Les personnes morales peuvent être censeurs à charge pour elles de désigner un représentant permanent. Les censeurs sont convoqués aux réunions du Conseil d'Administration dans les mêmes formes et selon les mêmes délais que les administrateurs. Il est envisagé que le nombre maximum de censeurs passe du ¼ à la ½ du nombre d'administrateurs en fonction.

D'une manière générale et indépendamment des réunions du Conseil d'Administration, chaque administrateur bénéficie d'une information permanente et reçoit notamment un reporting financier et opérationnel de la société transmis par la Direction Générale. Dans le cadre de la préparation des travaux du Conseil, selon la nécessité, les documents de travail sont préalablement transmis aux administrateurs ou en début de séance.

Le Conseil d'Administration se réunit au moins 1 fois par trimestre, pour traiter notamment de l'arrêté des comptes annuels et semestriels, des éléments financiers trimestriels et des opérations en cours. Dans la mesure du possible, il fixe à l'avance un planning de ses réunions afin de permettre la présence du plus grand nombre d'administrateurs. En dehors de ces réunions régulières, le Conseil se réunit autant de fois que de besoin.

Le Conseil d'Administration n'a pas mis en place de méthode d'évaluation de son activité et n'envisage pas à court terme d'en mettre en place.

B. Bilan des travaux du conseil au cours de l'exercice écoulé

Au cours de l'exercice 2008-2009 écoulé, le Conseil d'Administration d'Avanquest Software s'est réuni 5 fois. Le taux de présence des administrateurs sur l'exercice est de 78%.

Différents thèmes ont été abordés lors des réunions du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration a évidemment comme chaque année procédé à l'arrêté et l'approbation des comptes annuels et semestriels. Il a convoqué l'assemblée qui en découle.

Il a également procédé à l'examen des documents de gestion prévisionnels et à leur approbation.

Le Conseil a constaté la souscription d'options de souscription d'actions, de l'exercice de bons de souscription d'actions et de la souscription d'actions nouvelles. Il a constaté les augmentations de capital corrélatives et a modifié les statuts de Société en conséquence.

Le Conseil a mis en œuvre l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 juin 2008 quant à l'augmentation de capital, et l'a déléguée au Président Directeur Général.

Il a également examiné la situation des administrateurs notamment au regard du respect des règles de cumul des mandats. Enfin, il a autorisé la conclusion de conventions réglementées avec des filiales.

Le Conseil d'Administration a également, sur proposition de la Direction Générale et du Comité de Direction Groupe, procédé à l'attribution d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites dans le cadre des plans mis en place précédemment.

Le Conseil, sur proposition du comité des rémunérations a fixé la rémunération et la part variable du Président et du Directeur Général Délégué pour l'exercice.

Le Conseil d'Administration a en outre abordé à chaque réunion la marche des affaires de la Société.

Enfin, le Conseil a abordé des questions diverses, telle que l'engagement de caution auprès des établissements bancaires accordant un crédit à la société Emme, l'autorisation d'une garantie bancaire au nom d'Avanquest North America, une convention de trésorerie entre Avanquest Software et Educinvest.

C. Principes et les règles arrêtés par le Conseil d'Administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux

Les rémunérations des mandataires sociaux sont fixées en fonction des résultats du Groupe, chaque mandataire disposant d'une rémunération variable. La part variable des revenus des mandataires sociaux membre de la Direction du Groupe est basée sur l'atteinte d'objectifs de résultat opérationnel consolidé. Celle des mandataires sociaux dirigeants de filiales ou business units est en partie basée sur des objectifs de résultat opérationnel desdites filiales et business unit et en partie sur des objectifs de résultat opérationnel consolidé.

L'Assemblée Générale octroie chaque année une enveloppe globale de jetons de présence aux administrateurs. Le Conseil d'Administration répartit ces jetons en fonction du taux de participation des administrateurs aux réunions du Conseil et détermine le montant à répartir en tenant compte du fait qu'un administrateur est indépendant ou non. Le nombre de jetons à répartir au bénéfice des administrateurs indépendant est sensiblement supérieur à celui à répartir au bénéfice des autres administrateurs. De manière générale, pour bénéficier du montant total de jetons de présence dont un administrateur a droit, celui-ci doit assister à au moins 4 réunions du Conseil au cours de l'exercice. En deçà de ce seuil de participation, le montant des jetons est calculé prorata temporis.

D. Limitations des pouvoirs du Directeur Général et du Directeur Général Délégué

Le Conseil d'Administration n'a pas jugé nécessaire de limiter les pouvoirs du Directeur Général et du Directeur Général Délégué.

E. Rémunérations

Le tableau ci-dessous récapitule la rémunération brute totale et les avantages de toutes natures versés ou dus au titre de l'exercice 2008/09 à chaque mandataire social tant par Avanquest Software elle-même que par les sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 du code de commerce.

Rémunérations brutes dues au titre de 2008/09					
Données en €	Part fixe	Part Variable	Avantages en nature	Jetons de présence	Total
Bruno Vanryb	313 711	2 665	8 367	4 000	328 743
Roger Politis	313 711	2 665	6 861	4 000	327 237
Andrew Goldstein	153 343	-	14 085	4 000	171 428
Bertrand Michels	-	-	-	7 000	7 000
Jean-Claude Vrignaud	-	-	-	7 000	7 000
Gilles Quéru	-	-	-	3 500	3 500
Jean Guetta	829 929	-	-	7 000	836 929
Todd Helfstein	168 247	88 222	8 277	-	264 746
Roger Bloxberg	168 247	88 222	10 599	4 000	271 068
Turenne Capital Partenaires	-	-	-	-	-
Rémunérations brutes dues au titre de 2007/08 (exercice sur 15 mois)					
Données en €	Part fixe	Part Variable	Avantages en nature	Jetons de présence	Total
Bruno Vanryb	391 224	27 450	9 585	4 000	432 259
Roger Politis	391 224	27 450	7 724	4 000	430 398
Robert Lang*	80 887	-	3 139	2 000	86 026
Christina Seelye*	261 984	-	11 171	2 000	275 155
Andrew Goldstein	193 050	19 800	25 071	4 000	241 921
Bertrand Michels	-	-	-	7 000	7 000
Jean-Claude Vrignaud	-	-	-	7 000	7 000
Gilles Quéru	-	-	-	7 000	7 000
Jean Guetta	185 236	-	537	2 333	188 106
Todd Helfstein	184 362	75 212	-	-	259 574
Roger Bloxberg	184 362	75 212	-	3 000	262 574
Turenne Capital Partenaires	-	-	-	-	-
Rémunérations brutes dues au titre de 2006					
Données en €	Part fixe	Part Variable	Avantages en nature	Jetons de présence	Total
Bruno Vanryb	277 748	-	14 798	4 000	296 546
Roger Politis	277 748	-	12 358	4 000	294 106
Robert Lang*	151 161	23 496	5 438	4 000	184 095
Christina Seelye*	140 807	8 849	21 628	4 000	175 284
Andrew Goldstein	154 440	15 000	16 422	4 000	189 862
Bertrand Michels	-	-	-	7 000	7 000
Jean-Claude Vrignaud	-	-	-	7 000	7 000
Gilles Quéru	-	-	-	7 000	7 000
Euridi	-	-	-	3 500	3 500
Jean Guetta	-	-	-	-	-
Todd Helfstein	-	-	-	-	-
Roger Bloxberg	-	-	-	-	-
Turenne Capital Partenaires	-	-	-	-	-

*Personnes ayant démissionné de leur mandat.

Note : Les rémunérations versées en devises autres que l'euro sont converties au taux moyen de l'exercice.

Ces montants incluent les rémunérations dues au titre de l'exercice 2008/09 dont une partie est versée lors de l'exercice suivant. Ainsi les bonus, dont le calcul est basé sur l'atteinte d'objectifs de résultat opérationnel consolidé, ou pour certains dirigeants de filiales sur le résultat d'exploitation de ladite filiale, sont versés au cours du trimestre qui suit la clôture de l'exercice lorsqu'ils sont acquis. De même les jetons de présence rémunérant la participation aux travaux du conseil durant l'année 2008/09, sont versés au début de l'année suivante.

Les parts variables sont versées en contrepartie de l'accomplissement d'objectifs de résultat opérationnel.

Messieurs Vanryb et Politis bénéficient d'un contrat leur assurant une indemnité de rupture dans l'hypothèse où le Conseil d'Administration déciderait de les révoquer ou de ne pas renouveler leurs mandats respectifs de Président Directeur Général et Directeur Général Délégué à la suite de la survenance de certains événements comme la prise

de participation par un tiers de plus de 20% du capital social de la société ou la réalisation d'une OPA ou d'une OPE. L'indemnité de rupture prévue au contrat varie suivant la date de la survenance de l'évènement déclencheur et la date de la cessation du mandat de la personne concernée. Elle peut atteindre au maximum un montant équivalent à une année de rémunération.

II. Les mesures de contrôle interne

Aux termes de l'article L.225-37 alinéa 6 du code de commerce, « *dans les sociétés dont les titres financiers sont admis aux négociations sur un marché réglementé, le président du conseil d'administration [...] rend compte dans un rapport [...] des procédures de contrôle interne mises en place* ».

Il n'existe pas de définition légale du contrôle interne, mais des nombreuses définitions émanant des organisations professionnelles et comptables. Avanquest avait décidé de s'appuyer sur la définition du COSO (Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission), référentiel reconnu aux Etats-Unis. Cette année, Avanquest s'est appuyée sur le cadre de référence sur le contrôle interne adapté aux VaMPs émis par l'AMF dans sa recommandation du 22 janvier 2007, tout en l'adaptant à sa structure et à sa situation.

Le contrôle interne mis en place par Avanquest est un processus destiné à fournir une assurance raisonnable – et non une certitude – quant à la réalisation de ses objectifs fondamentaux que sont l'application des instructions et des orientations fixées par la Direction Générale, la réalisation et l'optimisation de ces instructions et orientations, le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs, la fiabilité des informations financières, la conformité aux lois et règlements en vigueur auxquelles l'entreprise est soumise ainsi que la gestion et la prévention des risques de fraudes ou d'erreurs. Cependant, le dispositif de contrôle interne ne peut être considéré comme une garantie absolue de la réalisation des objectifs de la société.

Compte tenu de sa structure, Avanquest n'a pas mis en place une direction dédiée au contrôle interne. Ce contrôle est conduit par la Direction Financière du Groupe avec les Managers de chaque filiale et la Direction Juridique.

A. Réalisation et optimisation des opérations

Avanquest a mis en place 2 questionnaires le premier destiné à l'ensemble des Dirigeants de ses filiales et le second à l'ensemble des Directeurs Financiers de ces dernières. Ceux-ci ont pour but à la fois de permettre au Président d'appréhender et de recevoir directement l'information nécessaire à la rédaction du présent rapport – rapport qui a été rédigé en collaboration avec la Direction Financière et la Direction Juridique du Groupe – mais également de sensibiliser les dirigeants et directeurs financiers des filiales à la politique de gestion des risques mise en place au sein du Groupe.

Procédures au niveau Groupe

Avanquest est organisée de manière décentralisée par zones géographiques, avec dans chaque zone une ou plusieurs filiales ou business units. Cette décentralisation lui permet réactivité et proximité avec ses clients renforçant ainsi son efficacité et la satisfaction de ceux-ci tout en permettant la conquête de nouveaux partenaires.

Le Comité de Direction du Groupe a mis en place un certain nombre de procédures au niveau du Groupe applicables indifféremment au sein de toutes les filiales et business units.

Il s'agit notamment de procédures d'autorisation de signatures sur les comptes bancaires, de validation et de signature des contrats, d'autorisation des embauches et de procédures juridiques.

La Direction Juridique, rattachée au Directeur Administratif et Financier du Groupe, exerce une sécurisation de l'ensemble des aspects juridiques du Groupe, que ce soit en matière contractuelle, corporate, propriété intellectuelle ou contentieuse. La Direction Juridique agit principalement au niveau siège, mais également au niveau local, notamment avec les activités américaines, en tant que de besoin. Les dossiers dont le seuil de matérialité est jugé non significatif en terme financier et/ou territorial sont adressés localement car la Direction Juridique n'est pas staffée pour suivre directement ces affaires. Cependant, la Direction Juridique met en place des contrats types pour standardiser et harmoniser au maximum les contrats passés par l'ensemble des entités du Groupe, et instaure des « liaisons » juridiques avec les filiales locales.

L'ensemble des procédures de contrôle interne liées aux opérations est piloté d'abord au niveau de la filiale ou de la business unit par son responsable. Le suivi de la mise en place et le bon fonctionnement de ces procédures sont assurés par la Direction Financière du Groupe. Chaque mois, le responsable de filiale ou de business unit adresse au Comité de Direction un reporting traitant de la performance mensuelle de son périmètre, dans lequel sont inclus des analyses financières, les éléments significatifs de la politique marketing et commerciale, du développement des produits et les faits importants en matière de ressources humaines et de concurrence. Ce reporting mensuel est aussi l'occasion pour les dirigeants d'unités de se livrer à un exercice d'analyse des forces, faiblesses, opportunités et risques.

Pour une étude approfondie des facteurs de risque pesant sur Avanquest nous vous invitons à vous reporter à la section « Facteurs de risques » du document de référence.

Le Comité de Direction se réunit environ 8 fois par an. Il rapporte directement au Conseil d'Administration qu'il tient informé en permanence de la marche du Groupe.

Un Comité de Direction étendu, auquel participent tous les dirigeants de filiales et de « business units », se réunit au moins 2 fois par an pour traiter de la stratégie du Groupe et de chacune de ses entités, des budgets et plus largement de toute question touchant à l'organisation du Groupe.

Procédures au niveau local

Localement, le contrôle interne est du ressort de chaque dirigeant de filiale ou de business unit. Il est de sa responsabilité de mettre en place et de s'assurer du bon fonctionnement des procédures édictées par la maison mère mais aussi des procédures adéquates au regard des risques qu'il aura identifiés. Ainsi, chaque zone géographique définit sous la responsabilité et le contrôle de son dirigeant ses procédures d'achats, de ressources humaines...

A titre d'exemple, les filiales françaises ont mis en place des procédures relatives à la gestion administrative des ressources humaines, aux achats, à la sécurisation et la sauvegarde des données informatiques, à la séparation des tâches dans les fonctions administratives et financières.

B. Fiabilité de l'information financière

Comme au niveau opérationnel, l'organisation d'Avanquest en termes d'information financière est décentralisée.

Les comptes de chaque filiale sont établis sous la responsabilité de leur dirigeant par les équipes comptables et financières locales. Ils font l'objet de diligences d'auditeurs locaux en collaboration avec les auditeurs de la maison mère.

Comme en matière opérationnelle, les dirigeants de filiales établissent mensuellement un reporting financier de leur activité. Ce reporting est adressé au Comité de Direction ainsi qu'au contrôle de gestion Groupe. Ce dernier analyse à la fois le reporting et les situations comptables des filiales tous les mois. Le contrôle de gestion Groupe réalise également des missions d'analyse et de contrôle particulières à la demande du Comité de Direction à qui il transmet ses études.

Les comptes consolidés sont établis par la Direction Financière Groupe en s'appuyant sur les données collectées à partir de ses systèmes d'information et sur les comptes établis par les filiales. Ces comptes consolidés font l'objet d'un audit des commissaires aux comptes d'Avanquest Software qui collaborent étroitement à cet effet avec les auditeurs des filiales.

Les comptes consolidés et sociaux d'Avanquest Software sont ensuite validés par le Comité de Direction qui les communique au Conseil d'Administration en vue de leur arrêté.

D'une manière générale, toute l'information financière Groupe est élaborée par la Direction Financière Groupe sous le contrôle du Comité de Direction, la validation finale étant du ressort du Conseil d'Administration.

La Direction Financière Groupe exerce également un suivi des engagements hors bilan et un suivi des actifs sous la direction du Comité de Direction.

C. Conformité aux lois et règlements en vigueur

Avanquest est une société anonyme de type moniste cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris. Elle est donc exposée aux obligations inhérentes aux sociétés cotées qu'elle s'efforce de respecter.

Sa principale activité, l'édition ou la réédition de logiciels, est une activité qui est principalement régie par le droit de la propriété littéraire et artistique ainsi que par la propriété industrielle.

L'organisation d'Avanquest est beaucoup plus fortement centralisée dans le cadre des procédures de conformité aux lois et règlements en vigueur. En effet, la gestion de ces problématiques est du ressort de la Direction Juridique placée sous la responsabilité du Directeur Administratif et Financier Groupe.

La Direction Juridique collabore étroitement avec les responsables de filiales et de business units et coordonne les actions entreprises en dehors de France avec l'aide des conseils externes de la Société.

Un rôle tout particulier incombe également aux commissaires aux comptes dans le cadre de leurs diligences et contrôles qui portent également sur le respect des normes comptables et financières en vigueur.

D. Gestion et prévention des risques

Au-delà des risques de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt, risque sur les actions et le risque de liquidité) présentés dans le document de référence et inhérents à toute société internationale cotée, les principaux facteurs d'Avanquest sont des risques de propriété intellectuelle, des risques liés à la défectuosité d'un logiciel et aux dommages pouvant en découler.

Par ailleurs, le contexte économique actuel affecte l'ensemble de l'activité du groupe, et plus particulièrement certains pays comme la France, l'Espagne et l'Allemagne. Dans ces pays, le risque de baisse de chiffre d'affaire et de baisse de revenu est avéré. Des mesures de restructuration ont été prises pour y faire face.

La prévention des risques est une mission que chaque collaborateur d'Avanquest doit assumer à son niveau. Néanmoins, en premier lieu, ce sont les dirigeants de filiales et de business units qui sont responsables de la gestion et de la prévention de ces risques au sein de leurs unités.

Les principaux risques ayant trait aux finances de l'entreprise, ceux-ci font l'objet des procédures en matière de signature sur les comptes bancaires, de vérification et de validation de l'information financière ainsi que de sécurisation des données informatiques.

De surcroît, Avanquest a mis en place une politique d'assurance dont l'adéquation est revue régulièrement par la Direction Financière et le Comité de Direction. Nous vous invitons à vous reporter à la section 4.9 « Assurance » du document de référence.

Le développement d'Avanquest donne un caractère très évolutif à sa structure. Ainsi, les procédures décrites ci-dessus sont conçues pour s'adapter en permanence à l'évolution de la structure de la Société. Le Comité de Direction et le Conseil d'Administration ont pour objectif que le niveau et l'organisation du contrôle interne au sein de l'entreprise soit adéquat au regard de la structure du Groupe tout en permettant de préserver souplesse et réactivité qui sont les clés du succès d'Avanquest dans un environnement économique et technologique éminemment mouvant.

Bruno Vanryb
Président du Conseil d'Administration

16.4. Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'administration de la société Avanquest Software, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Avanquest Software et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 mars 2009.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par les articles L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;

- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

AUTRES INFORMATIONS

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris-La Défense et Paris, le 10 septembre 2009

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ERNST & YOUNG Audit

APLITEC SA

Any ANTOLA

Pierre LAOT

17. SALARIES

17.1. Effectifs – Gestion des ressources humaines

Au 30 septembre 2009, le groupe Avanquest Software comptait 496 salariés, contre 527 au 31 mars 2009, 594 au 31 mars 2008, et 445 au 31 décembre 2006.

Répartition par pays	30/09/09	31/03/09	31/03/08	31/12/06	31/12/2005
France	100	106	167	130	124
Grande-Bretagne	131	144	157	96	75
Allemagne	14	18	23	15	11
Espagne	3	4	7	9	8
Italie	4	5	5	4	3
Etats-Unis	183	195	183	124	114
Canada	14	10	-	-	-
Chine	47	45	52	64	47
Japon	-	-	-	3	2
TOTAL	496	527	594	445	384

Répartition par continents	30/09/09	31/03/09	31/03/08	31/12/06	31/12/05
Europe	252	277	359	254	221
Amérique du Nord	197	205	183	124	114
Asie	47	45	52	67	49
TOTAL	496	527	594	445	384

Les collaborateurs d'Avanquest Software, dont la moyenne d'âge est de 36,6 ans, partagent une ambition commune et concourent chaque jour au développement du Groupe. La performance d'Avanquest Software passe par la mobilisation et la motivation des équipes.

Avanquest Software, ce sont des hommes et des femmes qui, depuis 25 ans pour certains, quelques mois pour d'autres, relèvent chaque jour de nouveaux défis. Depuis sa création en 1984, Avanquest Software a su garder le cap quel que soit l'environnement économique, tout en restant fidèle à ses principes : transparence, esprit d'équipe, respect.

- **Transparence** : grâce à une politique de communication très active, tous les collaborateurs dans le monde entier sont informés en temps réel de l'activité du groupe et de ses temps forts. Le dialogue entre les dirigeants et les équipes, au sein du groupe ou des filiales, est permanent : ils se veulent toujours à l'écoute et ouverts à toute proposition.
- **Esprit d'équipe** : Il n'y a pas de place chez Avanquest Software pour des circuits décisionnels complexes qui viendraient paralyser l'entreprise. Une ligne hiérarchique très courte et des services organisés par pôle de compétences caractérisent le groupe. L'esprit d'équipe, le professionnalisme, et surtout une volonté continue d'exceller et d'aller de l'avant, définissent le mieux les femmes et les hommes d'Avanquest Software.
- **Respect** : Avanquest Software est un groupe où l'humain occupe une place prépondérante. Chaque collaborateur doit se sentir acteur au sein du groupe. Notre réussite passe naturellement par l'épanouissement de chacun. La politique des Ressources Humaines du groupe est clairement basée sur la confiance et le respect des femmes et des hommes qui font Avanquest Software.

Dans un monde qui bouge en permanence, Avanquest Software doit réagir pour concilier son fonctionnement interne et son environnement externe. Avanquest Software met en place des moyens destinés à agir sur les composantes des ressources humaines par l'activation de leviers tels que la délégation des pouvoirs, la valorisation des compétences des individus, les valeurs et la culture d'entreprise, l'organisation et les systèmes de management, le développement de l'actionnariat salarié.

Avanquest Software s'attache à prendre en compte le facteur humain qui contribue à la création de valeur ajoutée et représente un facteur clé de la compétitivité du Groupe. Chaque société du Groupe engage des dépenses de

formation s'adressant potentiellement à l'ensemble de ses salariés. Des programmes spécifiques sont définis localement en fonction des besoins identifiés (formations techniques, mise à niveau de compétence, apprentissage de langues étrangères, stage de management...) et des contraintes légales.

Salariés et cadres du Groupe Avanquest Software sont largement associés au capital au travers des différents plans de stock-options dont le premier date de 1996.

Des réunions régulières permettent d'informer l'ensemble du personnel sur les indicateurs stratégiques liés à la bonne marche du Groupe. Ces réunions permettent également d'écouter les questions du personnel et d'y répondre. Cette communication se fait également, en France, au travers des instances représentatives des salariés.

17.2. Participation et Stock Options

Les salariés d'Avanquest Software bénéficient des dispositions légales en matière de participation. En 2005, la direction du Groupe a décidé d'intéresser l'ensemble des salariés du Groupe aux résultats. En France, cette décision s'est traduite par la mise en place d'accords d'intéressement au sein d'Avanquest Software et d'Avanquest France. Ces accords prévoient le paiement d'un intéressement basé sur l'atteinte de seuil de résultat opérationnel consolidé rapporté au chiffre d'affaires consolidé. En 2008/09, ces accords n'ont pas trouvé à s'appliquer.

Avanquest Software ne consent que des options de souscription d'actions (ci-après les « Options ») qu'elle préfère aux options d'achat d'actions. Avanquest Software a également mis en place des plans d'attributions gratuites d'actions (« Actions Gratuites »).

- Nombre, dates d'échéance et prix des options de souscription consenties, durant l'année et à raison des mandats et fonctions exercés dans la Société, à chacun de ces mandataires par la Société et par celles qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L. 225-180 :

Au cours de l'exercice 2008-2009, aucune Option n'a été consentie à ce titre.

- Nombre, dates d'échéance et prix des options de souscription consenties, durant l'année à chacun de ces mandataires, à raison des mandats et fonctions qu'ils y exercent par les sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 :

Au cours de l'exercice 2008-2009, aucune Option n'a été consentie à ce titre.

- Nombre et prix des actions souscrites durant l'année en levant une ou plusieurs options détenues sur les sociétés par chacun des dix (10) salariés de la Société non mandataires sociaux dont le nombre d'actions ainsi souscrites est le plus élevé :

Aucune option n'a été exercée durant l'exercice 2008/09.

- Nombre, prix et dates d'échéance des options de souscription d'actions consenties, durant l'année, par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-180, à l'ensemble des salariés bénéficiaires ainsi que le nombre de ceux-ci et la répartition des options consenties entre les catégories de ces bénéficiaires :

Bénéficiaires	Nombre d'options consenties	Prix de souscription	Date d'échéance
Salariés du Groupe	35 000	4,16€	25/07/2015
Salariés du Groupe	7 000	3,15€	7/11/2015

Nous vous informons qu'aucune action n'a été attribuée gratuitement par la société et par celles qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce à chacun des mandataires visés au paragraphe ci-avant, à raison des fonctions ou mandats qu'ils y exercent.

Nous vous informons qu'aucune action n'a été attribuée gratuitement par les sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce à chacun des mandataires visés au paragraphe ci-avant, à raison des fonctions ou mandats qu'ils y exercent.

Le tableau ci-dessous récapitule les nombre et valeur des actions attribuées gratuitement durant l'année par les sociétés ou groupements qui lui sont liés à la Société dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce à l'ensemble des salariés bénéficiaires, nombre desdits salariés bénéficiaires et répartition des actions attribuées entre les catégories de ces bénéficiaires :

Bénéficiaires	Nombre d'actions attribuées	Valeur des actions (1)	Période d'acquisition	Période de conservation
Salariés du Groupe	79 500	1,29€	2 ans	2 ans
Salariés du Groupe	64 800	1,29€	4 ans	0

- (1) Cours de clôture de l'action Avanquest la veille du jour d'attribution par le Conseil d'Administration des actions

17.3. Description des accords de participation des salariés au capital de la société

En dehors des plans d'options de souscription d'actions et des plans d'attributions gratuites d'actions, aucun accord en cours de fonctionnement relatif à la participation des salariés au capital de la société n'a été mis en place. Les informations relatives sur les différents plans d'options et d'actions gratuites figurent à la [section 17.2](#) du présent document de référence.

18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1. Répartition du capital et des droits de vote

A la connaissance de la société la répartition du capital au 31 octobre 2009 est la suivante :

	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
Roger Politis	276 655	1,99%	2,00%
Bruno Vanryb	266 179	1,92%	1,92%
Bertrand Michels	157 857	1,14%	1,14%
Andrew Goldstein	125 035	0,90%	0,90%
Thierry Bonnefoi	91 083	0,66%	0,66%
Jean Guetta	243 240	1,75%	1,76%
Roger Bloxberg	373 134	2,69%	2,70%
Todd Helfstein	373 134	2,69%	2,70%
David Wright	40 000	0,29%	0,29%
Salariés et anciens salariés	505 209	3,64%	3,65%
Idi*	322 849	2,33%	2,33%
Turenne Capital	932 687	6,72%	6,74%
Oddo Asset Management	2 073 732	14,95%	14,99%
Afer Flore*	571 867	4,12%	4,13%
OTC Asset Management*	234 700	1,69%	1,70%
Sous-total fonds identifiés	4 135 835	29,82%	29,90%
Public*	7 250 718	52,25%	52,38%
Auto-détention	35 564	0,26%	-
Total actions	13 869 062	100,00%	100,00%

* Estimation

A la connaissance de la Société, seuls Oddo Asset Management et Turenne Capital Partenaires détiennent directement, indirectement ou de concert 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

Le nombre d'actionnaires est d'environ 10.300 (source Euroclear, décembre 2008). Au 31 octobre 2009, 898.926 actions étaient détenues en comptes nominatifs purs ou administrés, soit 6,5% du capital social.

Compte tenu de l'auto détention, le nombre de droits de vote existants au 31 octobre 2009 s'établit à 13.833.498.

18.2. Evolution de la répartition du capital et des droits de vote au cours des trois dernières années

Actionnaires	Situation au 31/03/2009			Situation au 31/03/2008			Situation au 31/12/2006		
	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
Roger Politis	266 655	1,93%	1,94%	174 489	1,66%	1,67%	174 489	2,51%	2,52%
Bruno Vanryb	256 179	1,86%	1,87%	148 000	1,41%	1,42%	132 000	1,90%	1,90%
Andrew Goldstein	125 035	0,91%	0,91%	125 035	1,19%	1,20%	135 635	1,95%	1,96%
Bertrand Michels	157 857	1,15%	1,15%	162 542	1,55%	1,56%	122 462	1,76%	1,77%
Jean Guetta	221 240	1,60%	1,61%	198 513	1,89%	1,90%			
Thierry Bonnefoi	91 083	0,66%	0,66%	45 000	0,43%	0,43%	32 500	0,47%	0,47%
Robert Lang	19 662	0,14%	0,14%	19 662	0,19%	0,19%	16 443	0,24%	0,24%
Todd Helfstein	373 134	2,71%	2,72%	373 134	3,55%	3,57%			
Roger Bloxberg	373 134	2,71%	2,72%	373 134	3,55%	3,57%			
Fonds gérés par Turenne Capital Partenaires	932 687	6,77%	6,80%	672 056	6,40%	6,43%	672 056	9,67%	9,68%
Idi (anciennement Euridi) (1)	322 849	2,34%	2,35%	322 849	3,07%	3,09%	322 849	4,65%	4,65%
Oddo Asset Management	2 073 732	15,04%	15,11%						
Fidelity							347 515	5,01%	5,01%
AFER Flore (1)	571 867	4,15%	4,17%	408 477	3,89%	3,91%	292 112	4,21%	4,21%
AGF Private Equity (1)	101 913	0,74%	0,74%	101 913	0,97%	0,98%	179 753	2,59%	2,59%
E. de Rothschild Investment Partners(1)	210 943	1,53%	1,54%	240 605	2,29%	2,30%	247 846	3,57%	3,57%
OTC Asset Management (1)	234 700	1,70%	1,71%						
Autodétention	63 236	0,46%	-	48 978	0,47%	-	3 000	0,04%	-
Flottant (1)	7 389 306	53,60%	53,86%	7 084 866	67,49%	67,78%	4 260 443	61,43%	61,43%
Total	13 785 212	100%	100%	10 499 253	100%	100%	6 939 103	100%	100%

(1) Estimation

Les principaux actionnaires ne disposent pas de droits de vote différents.

18.3. Franchissements de seuils

Depuis le 1^{er} avril 2008, les franchissements de seuils suivants ont été portés à la connaissance d'Avanquest Software et de l'Autorité des Marchés Financiers :

- Par courrier du 4 avril 2008, par suite de la fin du concert liant les parties, Messieurs Bruno Vanryb, Roger Politis, Bertrand Michels, Thierry Bonnefoi, Robert Lang et Andrew Goldstein, la société anonyme Turenne Capital Partenaires agissant pour le compte des FCPI Jet Innovation 2, Jet Innovation 3 et Développement & Innovation, la société anonyme Tronchet Associés et la société en commandite par action IDI, ont déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi de concert en baisse, le 17 janvier 2008, les seuils de 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société et ne plus détenir de concert aucune action Avanquest Software ;
- Par courrier du 7 mai 2008, les sociétés FMR LLC. (82, Devonshire Street, Boston, Massachusetts 02109 Etats-Unis) et Fidelity International Limited (FIL) (PO Box HM 670, Hamilton HMCX, Bermudes), agissant pour le compte de fonds communs gérés par leurs filiales, ont déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en baisse, le 21 mars 2007, par suite d'une cession d'actions Avanquest Software, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société, et détenir à cette date, pour le compte desdits fonds, 340 439 actions Avanquest Software représentant autant de droits de vote, soit 4,87% du capital et des droits de vote à cette même date ;
- Par courrier du 2 mai 2008, complété par un courrier du 6 mai, FMR LLC et FIL ont déclaré ne plus détenir, au 24 avril 2008, aucune action Avanquest Software.
- Par courrier du 27 mars 2009, complété par un courrier du 30 mars, la société Oddo Asset Management (12 boulevard de la Madeleine, 75009 Paris), agissant pour le compte d'OPCVM dont elle assure la gestion, a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en hausse, le 17 mars 2009, les seuils de 5%, 10% et 15% du capital et des droits de vote de la société Avanquest Software et détenir, à cette date et au 27 mars 2009, pour le compte desdits OPCVM, 2 073 732 actions Avanquest Software représentant autant de droits de vote, soit 15,04% du capital et des droits de vote de cette société. Ce franchissement de seuils résulte de la souscription par Oddo Asset Management, par l'intermédiaire de deux FCPI, à l'augmentation de capital de la société Avanquest Software. Par courrier du 31 mars 2009, Oddo Asset Management a déclaré que la prise de contrôle de la société ne figure pas dans les objectifs d'Oddo Asset Management. Cependant, le groupe n'envisage pas

d'arrêter ses achats. Par ailleurs, le groupe a l'intention de demander un poste de censeur au conseil d'administration.

19. OPERATIONS AVEC DES APPARENTES

Nous vous prions de bien vouloir vous reporter à la Note 9.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

20. INFORMATIONS FINANCIERES

20.1. Comptes consolidés au 31 mars 2009 d'Avanquest Software

Toutes les données sont exprimées en milliers d'euros sauf mention contraire.

20.1.1. Compte de résultat consolidé

	Notes	2008/09 (12 mois)	2007/08 (15 mois)
Chiffre d'affaires net	6.1	104 077	140 375
Matières premières et achats de marchandises		27 706	38 070
Autres achats et charges externes		25 587	37 190
Impôts, taxes et versements assimilés		1 173	1 225
Charges de personnel	6.2	30 961	39 242
Amortissements et provisions nettes des reprises		5 191	5 526
Autres charges et produits opérationnels courants	6.3	12 497	20 375
Résultat opérationnel courant		962	-1 253
Autres charges et produits opérationnels	6.4	- 7 094	-5 599
Dépréciation des écarts d'acquisition			-5 000
Résultat opérationnel		- 6 132	-11 852
Coût de l'endettement financier net		- 2 016	- 1 884
Autres charges financières		- 2 405	-675
Autres produits financiers		1 056	775
Résultat financier	6.5	- 3 365	-1 785
Charge d'impôts	6.6	- 2 145	- 247
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		- 186	-118
Résultat net de l'ensemble consolidé		- 11 827	-14 002
Part revenant aux intérêts minoritaires		- 25	-48
Résultat net part du groupe		- 11 802	-13 954
Résultat net part du groupe par action (en €)	6.7	-1,09	-1,60
Résultat net part du groupe par action après dilution potentielle (en €)	6.7	-1,09	-1,60

20.1.2.Bilan consolidé actif

	Notes	31/03/09	31/03/08
Écarts d'acquisition	4.1	92 943	94 047
Immobilisations incorporelles	4.2	10 033	9 312
Immobilisations corporelles	4.3	2 901	2 590
Actifs financiers		2 219	1 116
Titres mis en équivalence		252	-
Actif d'impôts différés	6.6	4 218	2 701
Actif non courant		112 566	109 766
Actifs financiers à moins d'un an		-	885
Stocks et en cours	4.5	9 981	9 505
Clients et comptes rattachés	4.6	18 744	15 025
Actifs d'impôts exigibles		163	1 691
Autres créances à moins de 1 an		3 957	3 696
Royalties prépayées et divers	4.7	5 348	6 303
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.8	14 555	11 626
Actif courant		52 748	48 731
Total actif		165 314	158 497

20.1.3.Bilan consolidé passif

	Notes	31/03/09	31/03/08
Capital social		13 785	10 499
Prime d'émission, de fusion, d'apport		89 755	84 338
Réserves consolidées		- 2 945	12 675
Résultat net part du groupe		- 11 802	- 13 954
Capitaux propres part du groupe	5.1	88 793	93 558
Intérêts minoritaires		114	139
Total des capitaux propres	5.1	88 907	93 697
Provisions pour risques et charges	5.2	5 890	3 450
Dettes financières à plus d'un an	5.3	1 601	17 736
Passifs d'impôts différés	6.6	2 865	1 584
Autres passifs non courants		-	-
Total passif non courant	5.3	4 466	19 320
Dettes financières à moins d'un an	5.3 / 7.4	25 042	1 138
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		25 433	22 147
Passifs d'impôts courants		724	391
Autres dettes et comptes de régularisation		14 852	18 354
Passif courant		66 051	42 030
Total passif		165 314	158 497

20.1.4. Tableau des flux de trésorerie consolidé

	2008/2009 (12 mois)	2007/2008 (15 mois)
Opérations d'exploitation		
Résultat net de l'ensemble consolidé	- 11 827	-14 002
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	186	118
Elimination des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :		
• Amortissements et provisions nettes (hors provisions courantes)	7 277	12 881
• Paiements en actions (IFRS 2) et autres retraitements	900	521
• Coût de l'endettement financier net comptabilisé	3 022	2 097
• Variations des justes valeurs des instruments financiers	528	512
• Charge d'impôts (y compris impôts différés) comptabilisée	2 145	247
• Autres éléments	348	493
Capacité d'autofinancement	2 578	2 867
Variation du besoin en fonds de roulement	-557	1 577
Impôts payés	-179	-529
Intérêts financiers nets payés	-2 142	-1 957
Flux de trésorerie net lié à l'exploitation	-299	1 958
Opérations d'investissement		
Acquisitions immobilisations incorporelles	- 4 422	- 5 233
Acquisitions immobilisations corporelles	-1 455	-1 416
Cessions immobilisations corporelles et incorporelles	30	112
Acquisitions d'actifs financiers	- 674	-192
Cessions d'actifs financiers	553	138
Incidence des variations de périmètre	- 4 777	-10 313
Flux de trésorerie net lié à l'investissement	-10 743	-16 904
Opérations de financement		
Augmentation de capital	6 690	636
Encaissements liés aux emprunts	10 268	24 542
Décaissements liés aux emprunts	-3 025	-9 503
Flux de trésorerie net lié au financement	13 933	15 675
Variation de trésorerie	2 891	729
Trésorerie à l'ouverture ⁽¹⁾	11 131	12 554
Variation de taux de change sur la trésorerie	26	-2 152
Trésorerie à la clôture ⁽²⁾	14 048	11 131

⁽¹⁾ Trésorerie et équivalents de trésorerie = 11 626 K€ - Dettes financières à court terme 495 K€

⁽²⁾ Trésorerie et équivalents de trésorerie = 14 555 K€ - Dettes financières à court terme 507 K€

L'incidence des variations de périmètre s'analyse comme suit :

Montant décaissé sur acquisition Nova (dernière échéance)	-4 509
Montant décaissé sur acquisition Emme Deutschland	-37
Montant décaissé sur acquisition Software Paradise UK (dernière partie de l'earn-out)	-83
Montant décaissé sur augmentation de capital Piria	-94
Montant décaissé sur acquisition IMR (dernière partie de l'earn-out)	-54
Incidence des variations de périmètre	-4 777

20.1.5. Tableau de variations des capitaux propres

	Capital	Primes	Actions Propres	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Total capitaux propres part du groupe	Minoritaires	Total Capitaux propres
Capitaux propres consolidés au 31/12/2006	6 939	29 516	-24	19 680	2 764	-870	58 005		58 005
Affectation du résultat				2 764	- 2 764		0		0
Variations de capital de l'entreprise consolidante	3 560	53 690					57 250		57 250
Résultat consolidé de l'exercice					- 13 954		-13 954	-48	-14 002
Variations de périmètre							0	187	187
Stocks Options		1 132					1 132		1 132
Actions Propres			-240				-240		-240
Variation des écarts de conversion				-502		-8 133	- 8 635		- 8 635
Autres variations					-				
Capitaux propres consolidés au 31/03/2008	10 499	84 338	-264	21 942	-13 954	- 9 003	93 558	139	93 697
Affectation du résultat				- 13 954	13 954		0		0
Variations de capital de l'entreprise consolidante	3 286	4 517					7 803		7 803
Résultat consolidé de l'exercice					- 11 802		- 11 802	- 25	- 11 827
Variations de périmètre							0		0
Stocks Options		900					900		900
Actions Propres			-30				- 30		- 30
Variation des écarts de conversion				943		- 2 579	- 1 636		- 1 636
Autres variations									
Capitaux propres consolidés au 31/03/2009	13 785	89 755	-294	8 931	- 11 802	- 11 582	88 793	114	88 907

20.1.6. Annexe aux comptes consolidés

1. Faits marquants de l'Exercice

Lors du premier semestre de l'exercice le groupe Avanquest a poursuivi sa stratégie mise en place depuis les acquisitions du groupe Emme et Nova Development en 2007 en accentuant ses efforts de rationalisation. L'accentuation de la crise économique et financière mondiale depuis l'été 2008, a conduit le groupe Avanquest à renforcer ses mesures de réductions de coûts afin de faire face à la baisse d'activité. Ces mesures se sont notamment traduites par une réduction de l'effectif du groupe de plus de 13%.

Le 1er avril 2008, les sociétés américaines Nova Development, Avanquest Publishing USA et GSP North America ont été fusionnées pour former Avanquest North America regroupant l'ensemble des activités Retail et Web aux Etats-Unis.

Avanquest a également levé l'option permettant le rachat des parts détenues par les actionnaires minoritaires de Emme Deutschland (pour 36K€) afin de porter sa participation à 100%.

Le dernier versement prévu pour l'acquisition de Nova Development a été effectué au mois de juillet 2008 pour 6M\$ (4,5M€).

Enfin, la société a procédé à une augmentation de capital d'un montant de 7,0 M€ durant le mois de mars 2009, correspondant à l'émission de 3.205.115 actions, lui permettant de renforcer la structure de son bilan et sa capacité d'investissement.

2. Périmètre de consolidation

Identité des sociétés du groupe

Sociétés	Pays	Pourcentage de Contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
AVANQUEST SOFTWARE 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex Siret n°329 764 625 00045	France			Société mère
AVANQUEST FRANCE SA 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex Siret n°342 636 401 00073	France	100%	100%	Intégration globale
AVANQUEST AMERICA Inc 2711 Centerville Road, Suite 400 Wilmington, DE 19808.	Etats-Unis	100 %	100%	Intégration globale
AVANQUEST SOFTWARE USA Inc 1333 W. 120 th avenue Westminster CO 80234	Etats-Unis	100 %	100%	Intégration globale
AVANQUEST NORTH AMERICA Inc 23801 Calabasas Road Suite 2005 Calabasas CA 91302-1547	Etats-Unis	100%	100%	Intégration globale
AVANQUEST ITALIA Via A. De Togni, 7 - 20123 Milano	Italie	100%	100%	Intégration globale
AVANQUEST UK LTD Sheridan House, 40-43 Jewry Street Winchester - Hampshire SO 23 8RY	Royaume Uni	100 %	100%	Intégration globale
MEDIAGOLD UK Sheridan House, 40-43 Jewry Street Winchester - Hampshire SO 23 8RY	Royaume Uni	100 %	100%	Intégration globale
BVRP UK Sheridan House, 40-43 Jewry Street Winchester - Hampshire SO 23 8RY	Royaume Uni	100 %	100%	Intégration globale
GUILDSoft LTD Sheridan House, 40-43 Jewry Street Winchester - Hampshire SO 23 8RY	Royaume Uni	100%	100%	Intégration globale
AVANQUEST DEUTSCHLAND GmbH Skellstrasse 6 81 667 München	Allemagne	100 %	100%	Intégration globale
AVANQUEST IBERICA SL Calle Peru 6, Edificios Twin Golf 28290 Las Matas, Madrid	Espagne	100 %	100%	Intégration globale
AVANQUEST CHINA Room 1201-HuiTong Building 569# East Jin Ling Road Shanghai 200021	Chine	100%	100%	Intégration globale
IMR UK LTD Unit 1 Bury Farm Business Park Mill Lane, Stotford Hitchin Hertfordshire SG5 4NY	Royaume Uni	100%	100%	Intégration globale
FASTTRAK UK LTD Sheridan House, 40-43 Jewry Street Winchester - Hampshire SO 23 8RY	Royaume Uni	100%	100%	Intégration globale
EMME SA 91 boulevard National 92257 La Garenne Colombes Cedex N°Siret 39358859500057	France	97.54%	97.54%	Intégration globale
GSP Sarl 37, rue des Mathurins 75 008 Paris N°Siret : 41312988300018	France	97.54%	97.54%	Intégration globale
Mediamix 34 Avenue de la Nivéole 1020 Bruxelles	Belgique	97.54%	97.54%	Intégration globale
Société de Participation Emme	Belgique	97.54%	97.54%	Intégration globale

Belgique (SPEB) 17, avenue Delleur 1170 Bruxelles				
Avanquest Publishing LTD Meadowlane, St Ives Mintingdon	Royaume Uni	97.54%	97.54%	Intégration globale
ANTEN Sarl 14, rue de la vieille poste 34 055 Montpellier Cedex 1 N° Siren : 350189270	France	97.54%	97.54%	Intégration globale
Wings Electronic Publishing SL Dos de Mayo 202 Bajo 1° 08 013 Barcelone	Espagne	97.54%	97.54%	Intégration globale
Emme Deutschland (Modern Games) IM Media Park 2 Music Tower 2 OG 50 670 Köln	Allemagne	97.54%	97.54%	Intégration globale
Educinvest SA 70, rue Amelot 75 011 Paris N° SIREN : 478149305	France	97.54%	97.54%	Intégration globale
NOVA UK Ltd The Software Centre East Way, Leigh Mill Industrial Estate Ivybridge Devon PL21 9GE	Royaume Uni	100%	100%	Intégration globale
SOFTWARE PARADISE Ltd Sheridan House, 40-43 Jewry Street Winchester - Hampshire SO 23 8RY	Royaume Uni	100%	100%	Intégration globale
PIRIA INC 357 S Mc Caslin Boulevard Louisville CO 80027	Etats-Unis	27,78%	27,78%	Mise en équivalence
AVANQUEST CANADA INC 335, boulevard de Maisonneuve Est H2X1K1 Montréal	Canada	100%	100%	Intégration globale

Les variations de périmètre par rapport au 31 mars 2008 portent sur le rachat des minoritaires de Emme Deutschland et la fusion des entités américaines décrites dans les faits marquants de l'exercice, la création de la société Avanquest Canada en septembre 2008 et l'entrée de la participation de Piria (27,78 %) dans le périmètre de consolidation.

Note 3.Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers consolidés d'Avanquest Software au 31 mars 2009 comprennent la société Avanquest Software et ses filiales (l'ensemble désigné "Le Groupe") et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2009 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales International Financial Reporting Standards (IFRS) applicables à cette date, telles qu'adoptées par l'Union Européenne et disponibles sur le site

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 mars 2009 ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 27 juillet 2009. L'assemblée générale appelée à approuver les comptes se tiendra le 28 septembre 2009. Les comptes présentés peuvent ainsi être modifiés suite à cette assemblée.

Les principes retenus pour l'établissement des informations financières résultent de l'application des normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 31 mars 2009.

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2008, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations suivantes :

- IFRIC 11 - IFRS 2 - Actions propres et transactions intra-groupe
- Amendements d'IAS 39 et d'IFRS 7 - Reclassement des actifs financiers

Ces principes ne diffèrent pas des normes IFRS telles que publiées par l'IASB dans la mesure où l'application des normes et interprétations suivantes, obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2008 est sans incidence sur les comptes d'Avanquest Software :

- IFRIC 12 - Accords de concessions de services publics – endossée par l'Union Européenne en mars 2009, mais avec une date d'application obligatoire dans l'UE différée aux exercices ouverts à compter du 29 mars 2009 ;

- IFRIC 14 - IAS 19 - Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction - endossée par l'Union Européenne en décembre 2008 mais avec une date d'application obligatoire dans l'UE différée pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2008.

S'agissant des normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne au 31 mars 2009, et dont l'application n'est pas obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2008, le groupe Avanquest a décidé de ne pas appliquer par anticipation :

- IFRS 8 Secteurs opérationnels

- Amendement d'IAS 1 - Présentation des états financiers (révisée)

- Amendement d'IAS 23 - Coûts d'emprunts

- Amendements d'IAS 32 et IAS 1 - Instruments financiers remboursables et obligations naissant lors de la liquidation

- Améliorations des IFRS (Mai 2008).

- IFRIC 13 - Programmes de fidélisation de la clientèle

- Amendement d'IFRS 2 - Paiements fondés sur des actions : conditions d'acquisition et annulations

- IFRIC 14 - IAS 19 - Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction

En outre, le groupe n'applique pas les textes suivants, qui n'ont pas été adoptés par l'Union Européenne au 31 mars 2009 :

- IFRS 3 (Révisée) - Regroupements d'entreprises

- Amendements d'IAS 27 - États financiers consolidés et individuels

- Amendements d'IAS 39 - Instruments financiers : comptabilisation et évaluation : Eléments éligibles à la couverture

- IFRIC 15 - Accords de construction de biens immobiliers

- IFRIC 16 - Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger

- IFRIC 17 - Distributions en nature aux propriétaires

- IFRIC 18 – Transferts d'actifs par des clients

- Amendements d'IFRIC 9 et IAS 39 : Dérivés incorporés

- Amendement d'IFRS 7 : Investissements dans des instruments de dette

- Amendement d'IFRS 7, Améliorations des informations à fournir sur les instruments financiers

Le Groupe estime qu'à ce stade de l'analyse, l'impact de l'application de ces nouvelles normes ne peut être connu avec une précision suffisante.

Information sectorielle

Basée sur l'analyse des critères de risques, de rentabilité et de l'organisation interne du groupe, l'information sectorielle est présentée par zone géographique (premier niveau) et par canal de commercialisation (second niveau). Les zones géographiques retenues sont les suivantes :

- France
- Royaume-Uni
- Allemagne
- Espagne
- Italie
- États-Unis
- Belgique
- Chine
- Autres

Les canaux de commercialisation retenus sont les quatre canaux couverts par Avanquest:

- l'OEM
- la distribution spécialisée (« Retail »)
- la vente aux entreprises
- le commerce électronique

Les données financières présentées pour l'information sectorielle suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers globaux.

Rappel des hypothèses clés prises au moment de la transition aux IFRS

Conformément aux recommandations de l'IFRS1 (première adoption des IFRS) un bilan d'ouverture a été établi au 1er janvier 2003. Les principales options prises par le Groupe dans le cadre de la norme IFRS 1 ont été les suivantes :

- Maintien des coûts historiques pour ses immobilisations corporelles,
- Reconnaissance de la totalité des écarts actuariels cumulés au 1er janvier 2003 au titre des avantages du personnel,
- Absence de retraitement des regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2003,
- Montant cumulé des différences de conversion réputé nul à la date de transition aux IFRS.

Méthodes de consolidation

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés annuels comprennent les états financiers d'Avanquest Software et de ses filiales préparés au 31 mars de chaque année. Les filiales sont consolidées à partir du moment où le groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle est transféré à l'extérieur du groupe.

Les états financiers consolidés reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales ainsi que les intérêts du groupe dans les éventuelles entreprises associées et coentreprises.

Les sociétés dont le groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote (filiales) sont consolidées par intégration globale. Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires (coentreprises) sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle. Les sociétés détenues à moins de 50% mais sur lesquelles le groupe exerce une influence notable (entreprises associées) sont consolidées par mise en équivalence.

La liste complète des sociétés intégrées au périmètre de consolidation et les méthodes y afférentes sont fournies en note 2.

Transactions internes au groupe

Les opérations et transactions réciproques entre entreprises consolidées sont éliminées, de même que les profits résultant de ces transactions. Cette élimination est réalisée en totalité si l'opération est réalisée entre deux entreprises intégrées globalement, à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise si l'opération est réalisée entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise intégrée proportionnellement et à hauteur du pourcentage de détention de l'entreprise mise en équivalence si l'opération est réalisée entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise mise en équivalence.

Opérations en monnaie étrangère

Les transactions en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. A la clôture de l'exercice les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les pertes ou gains de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées en résultat financier.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés et conservés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les comptes consolidés sont établis en euros.

Les actifs et passifs des sociétés intégrées au périmètre dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes.

Les produits, les charges et les flux de trésorerie de ces sociétés sont convertis en euro au cours de change moyen de la période.

Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres (« Écarts de conversion »). Lors de la sortie d'une entité étrangère, les écarts de change cumulés sont comptabilisés dans le compte de résultat comme une composante du profit ou de la perte de sortie.

Tout écart d'acquisition et tout ajustement à la juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont comptabilisés comme un actif ou un passif de la société acquise. Ils sont donc libellés dans la monnaie de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

Investissement net dans une activité à l'étranger

Les créances à recevoir ou les dettes payables à une activité à l'étranger dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible, constituent en substance une part de l'investissement net de l'entité dans cette activité à l'étranger ; les écarts de change liés sont comptabilisés initialement dans une composante distincte des capitaux propres et comptabilisés dans le résultat lors de la sortie de l'investissement net.

Regroupements d'entreprises

Pour les regroupements d'entreprises intervenus depuis le premier janvier 2003, le groupe applique la méthode dite de l'acquisition. En application de cette méthode, toute différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés à la date d'acquisition est enregistrée en tant qu'écart d'acquisition à l'actif du bilan.

Les intérêts minoritaires sont comptabilisés au prorata de leur détention dans la juste valeur des actifs nets acquis.

Lorsque l'accord de regroupement d'entreprise prévoit un ajustement du prix d'achat dépendant d'évènements futurs, le groupe inclut le montant de cet ajustement dans l'évaluation du coût du regroupement d'entreprises à la date d'acquisition si cet ajustement est probable et peut être mesuré de manière fiable. Le groupe dispose d'un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser l'identification et l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels.

La juste valeur des titres Avanquest émis a été calculée sur la base de la valeur cotée des titres à la date d'échange.

Un écart d'acquisition négatif est comptabilisé en produit lorsqu'il ne peut pas être affecté à des charges ou pertes futures identifiables.

Les normes IFRS n'apportant pas de précision sur le traitement comptable lors de l'acquisition d'intérêts minoritaires, le Groupe a maintenu la règle prévue par les normes comptables françaises, à savoir l'enregistrement en écart d'acquisition de la différence entre le prix d'acquisition des intérêts minoritaires et la quote-part de situation nette acquise, sans procéder à la réévaluation des actifs et passifs acquis.

Règles et méthodes d'évaluation

L'exercice 2008/2009 a été marqué par une crise économique et financière dont l'impact ne peut être apprécié de façon précise. Les comptes consolidés de l'exercice ont été établis en prenant en compte cet environnement, notamment pour la valorisation des actifs. Les actifs incorporels, ont été évalués sur la base d'hypothèses qui s'appuient sur les données existantes sur le marché à la date de clôture mais également sur des conséquences, limitées dans le temps, de cette crise économique et financière.

Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers, notamment en ce qui concerne les éléments suivants :

- les durées d'amortissements des immobilisations ;
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraite ;
- les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur ;
- la valorisation des paiements en actions ;
- l'évaluation des actifs incorporels et corporels lors de regroupement d'entreprises.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité de l'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent ensuite être révisées si des éléments nouveaux surviennent. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Frais de recherche et développement

- Phase de recherche et de développement

Les dépenses liées aux activités de recherche ayant pour but d'acquérir des connaissances scientifiques et des techniques nouvelles sont comptabilisées en charges de l'exercice. Les frais correspondant au développement des produits sont immobilisés lorsque les conditions suivantes sont simultanément remplies :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente est établie ;
- le Groupe a l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et a l'intention et la capacité de l'utiliser ou de la vendre ;
- l'immobilisation incorporelle générera probablement des avantages économiques futurs. Dans le cas d'immobilisation destinée à être utilisée en interne, son utilité doit être reconnue ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle, est assurée ;
- les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement sont évaluées de façon fiable et individualisées.

Les frais de développement ne répondant pas à l'ensemble des critères ci-dessus sont constatés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Les frais de développement immobilisés sont amortis sur une durée de 2 à 4 ans suivant la nature des projets, à compter du 1^{er} jour du semestre suivant leur engagement, sans attendre la date de mise en vente ou le début d'utilisation du logiciel.

Avanquest Software et ses filiales procèdent à une évaluation périodique de la faisabilité technologique et commerciale de chaque développement. En cas de remise en cause de cette faisabilité il est procédé à l'amortissement exceptionnel de la valeur résiduelle des frais de développement immobilisés.

- Phase de commercialisation

Dès que le logiciel ou la nouvelle fonctionnalité sont achevés et disponibles pour la commercialisation, les frais de développement sont portés, pour la valeur nette comptable, en « logiciel ». Ils sont amortis pour leur valeur résiduelle, sur une durée appréciée en fonction de leur durée de vie utile, sur une période de cinq ans maximum à compter du 1^{er} jour du semestre suivant leur transfert.

Avanquest Software et ses filiales procèdent à une évaluation périodique de la durée de vie utile de chaque logiciel. Si la valeur nette comptable est supérieure à la valeur estimée des produits futurs, il est constitué une provision pour dépréciation.

Portefeuilles clients et catalogues de titres

Les éléments des portefeuilles clients et catalogues de titres acquis sont valorisés à leur coût d'acquisition. Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur une durée fonction de la durée d'attrition de la clientèle acquise. Cette durée d'amortissement est appréciée en fonction du secteur d'activité et de la nature des produits.

A chaque clôture d'exercice, les éléments des portefeuilles clients font l'objet d'une appréciation qui peut, le cas échéant, donner lieu à constatation de dépréciation ou amortissement exceptionnel.

Autres immobilisations incorporelles

Les progiciels ainsi que les technologies acquises sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis suivant le mode linéaire sur leur durée de vie utile et au maximum sur une durée de 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et frais accessoires).

Les amortissements économiquement justifiés sont déterminés en fonction de la durée d'utilité estimée. La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien. Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composantes significatives ayant des durées d'utilité différentes, ces dernières sont comptabilisées séparément.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Immobilisation	Amortissement	
	Mode	Durée
Agencements et installations	Linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Matériel informatique	Linéaire	4 et 5 ans
Véhicules	Linéaire	4 ans

Un amortissement exceptionnel est constaté en cas de perte de valeur. En cas de modification de la durée d'utilité estimée, la durée d'amortissement est modifiée et l'amortissement annuel modifié en conséquence.

Contrats de location

Les contrats de location, pour lesquels une partie significative des risques et avantages inhérents à la propriété sont effectivement conservés par le bailleur, sont classés en contrat de location simple. Les paiements effectués au regard des contrats de cette nature sont comptabilisés en charges de la période dans le compte de résultat.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement lorsqu'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents y afférent. Les contrats de location-financement sont alors comptabilisés au plus bas de la juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir le taux d'intérêt effectif. L'incidence fiscale de ces retraitements est prise en compte.

Participations dans les entreprises associées

Les participations dans les entreprises sur lesquelles Avanquest Software exerce une influence notable (entreprises associées) sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence : elles sont enregistrées initialement au coût et ensuite ajustées pour prendre en compte les évolutions de la quote-part du Groupe dans l'actif net de ces entreprises. Le solde de cette quote-part apparaît à l'actif du bilan. Sa variation sur l'exercice est indiquée au compte de résultat (Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence).

Actifs financiers

Tous les investissements sont initialement comptabilisés au coût qui correspond à la juste valeur du prix payé et qui inclut les coûts d'acquisition liés à l'investissement.

- Actifs disponibles à la vente :

Conformément à la norme IAS 39 les actifs financiers disponibles à la vente regroupent les actifs financiers autres que les prêts et créances émis par l'entreprise (autres actifs financiers), les placements détenus jusqu'à leur échéance ou les actifs financiers détenus à des fins de transaction (Valeur mobilières de placement). Sont considérés comme tels les titres détenus dans des sociétés non consolidées. Après la comptabilisation initiale, les investissements classés dans la catégorie "actifs disponibles à la vente" sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans une rubrique séparée des capitaux propres jusqu'à la cession effective des titres. Cependant, les moins-values latentes sont immédiatement constatées dans le compte de résultat si la perte de valeur est durable.

Les pertes et gains latents constatés en capitaux propres sont comptabilisés en résultat lors de la cession des titres. Les titres de participation dans des sociétés non consolidées, dont la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable (titres non cotés en bourse) sont comptabilisés à leur coût.

- Prêts et dépôts :

Les prêts et dépôts sont comptabilisés au coût amorti. Le cas échéant, ils peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable et est comptabilisée en résultat. Une reprise de provision peut être réalisée en cas d'évolution favorable de la valeur recouvrable.

- Actifs détenus à des fins de transaction :

Les valeurs mobilières de placement font partie de la catégorie des actifs financiers détenus à des fins de transaction et sont donc comptabilisées à leur juste valeur. Les profits et pertes sont comptabilisés en résultat.

Dépréciation des actifs

Les valeurs comptables des actifs (à durée de vie déterminée ou indéterminée), autres que les stocks, les actifs d'impôts différés, les actifs relatifs aux avantages du personnel et les actifs financiers compris dans le champ de la norme IAS 32, sont revus à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'indice de perte de valeur et au minimum une fois par an pour les écarts d'acquisition et les immobilisations non amorties, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une évaluation.

Conformément à IAS 36, une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable.

L'unité génératrice de trésorerie est selon l'organisation locale d'Avanquest Software, soit l'entité juridique soit un regroupement de plusieurs entités juridiques au sein d'un même pays. Le regroupement de plusieurs entités juridiques est opéré dès lors qu'il y a unicité de direction et de management local et que les équipes ont été regroupées opérationnellement afin de profiter de synergies.

La valeur recouvrable d'un actif isolé, c'est-à-dire qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre la juste valeur (généralement le prix de marché), nette des coûts de cession, et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée comme la valeur actualisée nette des flux de trésorerie futurs après impôt. Ces calculs s'appuient sur un plan prévisionnel à 5 ans élaboré par le management du pays et revu par le Direction Générale et la Direction Financière du Groupe. Les flux de trésorerie au-delà de la période de 5 ans sont extrapolés avec un taux de croissance perpétuelle estimé à 2,0%. L'ensemble des flux est actualisé avec un taux d'actualisation de 9,50% correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe Avanquest après impôt.

Les hypothèses utilisées pour ces calculs comportent, comme toute estimation, une part d'incertitude et sont donc susceptibles d'être ajustées au cours des périodes ultérieures.

Les pertes de valeur minorent le résultat de l'exercice, au cours duquel elles sont constatées.

Hormis pour les écarts d'acquisition, les pertes de valeur comptabilisées les années précédentes sont reprises, lorsque l'on constate un changement dans les estimations utilisées.

La valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur n'excède jamais la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières et fournitures sont valorisés au prix d'achat majoré des frais d'approvisionnement. Les matières premières et fournitures sont évaluées au plus faible du coût d'achat (selon la méthode du Premier Entré, Premier Sorti (PEPS)) et de la valeur nette de réalisation.

Les marchandises en stock sont valorisées au prix de revient suivant la méthode premier entré premier sorti. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque ce prix de revient est supérieur à la valeur nette de réalisation estimée.

Les produits finis et les produits en-cours sont évalués au plus faible du coût de production et de la valeur nette de réalisation. Les coûts de production incluent les coûts directs de matières premières, de main-d'œuvre et une quote-part des frais généraux directs, à l'exclusion des frais généraux administratifs.

La valeur nette de réalisation des matières premières et des autres éléments stockés tient compte des dépréciations liées à l'obsolescence des stocks à rotation lente.

Les marges intra-groupe sont neutralisées.

Clients et autres créances d'exploitation

Les créances clients et les autres créances d'exploitation sont des actifs courants valorisés à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Royalties prépayées

Lorsqu'une avance sur royalties est versée dans le cadre d'un contrat d'édition ou de coédition, le montant est porté à l'actif du bilan. Le montant correspondant à la royauté due sur les ventes réalisées est ensuite passé en diminution du compte de royalties prépayées et en charge de l'exercice.

S'il s'avère que les perspectives de ventes laissent à penser que les avances de royalties ne seront pas utilisées en totalité en raison de ventes insuffisantes, une provision pour risques est passée au passif.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend la trésorerie en banque et la caisse.

Les équivalents de trésorerie comprennent les titres monétaires et obligataires, les parts d'OPCVM placés dans un horizon de gestion à court terme. Ils sont valorisés à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant passées en résultat.

Pour les instruments cotés, la société retient le cours à la date de clôture et la valeur liquidative pour les actifs de trésorerie placés dans des OPCVM.

Actions propres

En cas d'achat d'actions propres, et quels qu'en soient les motifs, le montant payé et les coûts de transaction directement imputables sont enregistrés comme une variation de capitaux propres.

Les actions ainsi acquises sont donc déduites du total des capitaux propres jusqu'à leur annulation ou cession ultérieure.

Les incidences des éventuelles cessions ne sont pas prises en compte dans le résultat consolidé mais en variation des capitaux propres.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe se compose principalement du chiffre d'affaires de l'activité Logiciels, cœur de métier du Groupe, de l'activité Services et du chiffre d'affaires « divers », consistant essentiellement en la vente de matériels périphériques.

Les modalités de prise en compte du chiffre d'affaires et des coûts associés dépendent de la nature des contrats signés avec les clients :

- Les cessions de droits d'utilisation de logiciels sont constatées en chiffre d'affaires lorsque le risque est transféré au client. Ce transfert a lieu au moment de l'expédition du produit. Lorsqu'une cession de droits d'utilisation de logiciels inclut une période de garantie, le chiffre d'affaires affecté à cette garantie est enregistré prorata temporis sur la durée de la période correspondante.
- Les prestations de maintenance sont reconnues en chiffre d'affaires prorata temporis sur la durée du contrat.
- Les prestations de services (assistance, formation...) sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de la réalisation des prestations, selon la méthode de l'avancement. Si ces prestations font l'objet d'un forfait, une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès qu'une perte est anticipée.

Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement le résultat de change, les intérêts sur emprunts et les revenus de placement.

Impôts sur le résultat

Le Groupe calcule ses impôts sur le résultat conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont constatés pour chaque entité fiscale, pour les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs comptabilisés et leur base fiscale correspondante, celle-ci dépendant des règles fiscales en vigueur dans chacun des pays concernés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des derniers taux d'impôts connus. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sont inscrits dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel la modification est intervenue. Les taux retenus au 31 mars 2009 sont :

Allemagne	33,00%
Espagne	30,00%
États-Unis	36,00%
France	33,33%
Royaume-Uni	28,00%

Les actifs et passifs sont compensés par entité fiscale, sous la tutelle d'une seule et unique autorité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsqu'il apparaît probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. Les actifs d'impôts ne sont généralement pas comptabilisés sur des sociétés ayant réalisé des pertes fiscales sur les derniers exercices. Ils peuvent toutefois l'être en cas de probabilité de recouvrement estimée suffisante.

Crédit impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche a été considéré comme relevant de la norme IAS 20 *Subventions publiques*. La part du crédit impôt recherche affectable aux frais de développement comptabilisés en immobilisations incorporelles est comptabilisée en diminution de cet actif. Le produit est comptabilisé en "*Autres charges et produits opérationnels*" au fur et à mesure de l'amortissement des actifs incorporels auxquels il est rattaché.

Le produit de crédit impôt recherche relatif aux frais de recherche et éventuellement aux frais de développement ne répondant pas aux critères d'activation est comptabilisé au fur et à mesure de l'engagement des dépenses en diminution des charges de personnel.

Résultat par action

Le résultat par action non dilué correspond au résultat net part du Groupe divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires auto détenues.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise, tels que les options de souscription d'actions et les bons de souscription d'actions.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation présente, résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources pouvant être estimée de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation présente à la date de la clôture. Elle est actualisée lorsque l'effet est significatif et que l'échéance est supérieure à un an.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le groupe dispose d'un plan formalisé et détaillé, et que celui-ci a été notifié aux parties intéressées.

Les provisions courantes correspondent aux provisions directement liées au cycle d'exploitation propre à chaque métier, quelle que soit leur échéance estimée.

Les provisions non courantes correspondent aux provisions non directement liées au cycle d'exploitation et dont l'échéance est supérieure à un an. Elles comprennent les provisions pour litiges.

Engagements hors bilan

Le groupe Avanquest a défini et mis en place un reporting visant à recenser ses engagements hors bilan et à en connaître la nature et l'objet. Ce processus prévoit la transmission par les filiales consolidées, dans le cadre des procédures de consolidation, des informations relatives aux engagements de garanties données et reçus.

Stock-options et actions gratuites

La juste valeur des options et des actions gratuites attribuées au personnel est comptabilisée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits.

Pour évaluer la juste valeur des options et des actions gratuites accordées, le modèle Black & Scholes d'évaluation d'options a été utilisé. Lorsque ces instruments de capitaux propres sont frappés de conditions d'incessibilité, leur juste valeur prend en compte le coût de l'incessibilité. Le cas échéant, l'impossibilité de percevoir des dividendes est également prise en compte dans le calcul de juste valeur.

La volatilité annualisée retenue s'élève à 30% pour les plans pris en compte au 31 mars 2009.

Emprunts

Les emprunts sont initialement enregistrés au coût, qui correspond à la juste valeur du montant reçu, net des coûts d'émission.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, qui prend en compte tous les coûts d'émission et toute décote ou prime de remboursement.

Instruments de couverture

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats couverture de change. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur.

Dès lors qu'elles sont qualifiées comptablement de couverture, il convient de distinguer :

- les couvertures de juste valeur, qui couvrent l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ;
- les couvertures de flux de trésorerie, qui couvrent l'exposition aux variations de flux de trésorerie futurs.

Concernant les couvertures de juste valeur, tout profit ou perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture à sa juste valeur est comptabilisé immédiatement au compte de résultat. Parallèlement tout profit ou perte sur l'élément couvert vient modifier la valeur comptable de cet élément en contrepartie d'un impact au compte de résultat.

Concernant les couvertures de flux de trésorerie futurs, la partie du profit ou de la perte réalisée sur l'instrument de couverture qui est déterminée comme étant une couverture efficace est comptabilisée directement en capitaux propres. La partie inefficace est comptabilisée immédiatement en résultat. Les profits et les pertes qui ont été comptabilisés en capitaux propres sont rapportés au compte de résultat de la période au cours de laquelle l'engagement ferme couvert affecte le résultat.

Pour les dérivés qui ne satisfont pas aux critères de qualification pour la comptabilité de couverture, tout profit ou perte résultant des variations de juste valeur est comptabilisé directement dans le résultat de l'exercice.

Note 4. Compléments d'informations relatifs à l'actif du bilan

Note 4.1. Ecarts d'acquisition figurant à l'actif

Les écarts d'acquisition s'élèvent à 93.0M€ en valeur nette au 31 mars 2009. Les variations principales sur l'exercice proviennent des variations de change sur les écarts d'acquisition portant sur les entités anglaises et américaines. Les autres variations concernent des ajustements de compléments de prix Software Paradise et FastTrak qui font partie de l'UGT Avanquest UK.

L'exposition du groupe Avanquest aux conséquences du ralentissement économique, en Europe continentale notamment, a affecté son niveau d'activité. Néanmoins, la revue des situations actuelles et l'examen des perspectives attendues notamment au regard des réorganisations opérées, n'a pas conduit à constater de dépréciation sur la période. Les principales hypothèses utilisées dans l'établissement des actualisations de flux futurs de trésorerie de chacune des UGT ont été un taux d'actualisation de 9,50% correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe Avanquest après impôt et un taux de croissance perpétuelle estimé à 2,0%. Une variation de 0,5% de chacun de ces deux taux n'aurait pas conduit à constater de dépréciation.

	Ecarts d'acquisition nets au 31/12/2006	Ecarts d'acquisition nets au 31/03/2008	Mouvements de l'exercice	Ecart de change	Autres variations	Dépréciat.	Ecarts d'acquisition nets au 31/03/2009
UGT Avanquest UK	9 386	10 939	0	-2 892	-218	0	7 829
UGT Avanquest Publ.		23 000	0	-6 202	0	0	16 798
TOTAL ROYAUME UNI	9 386	33 939	0	-9 094	-218	0	24 627
UGT USA	18 865	45 479		8 170	0	0	53 649
UGT ALLEMAGNE	5 901	8 601	37	0	0	0	8 638
UGT FRANCE	21	5 959	0	0	0	0	5 959
UGT ESPAGNE	75	70	0	0	0	0	70
TOTAL	34 248	94 048	37	-924	-218	0	92 943

Note 4.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées essentiellement de :

- concessions, brevets et logiciels
- portefeuilles clients
- frais de R&D

Tous les projets immobilisés (frais de développement, logiciels etc.) continuent de répondre aux critères de rentabilité commerciale, aucun d'entre eux n'a donc fait l'objet d'une perte de valeur ou d'un amortissement complémentaire.

Les immobilisations incorporelles ont évolué comme suit :

	Brut 31/12/06	Acquisitions	Cessions/ Virement de poste à poste	Variation périmètre/ Variation change	Brut 31/03/08	Amort.et provision 31/03/08	Net 31/03/08
Frais de développement	2 846	4 125	-3 117	423	4 277	427	3 850
Concessions, brevets	7 054	613	+2 366	+273	10 306	6 121	4 185
Portefeuilles clients	1 694				1 694	1 420	274
Dépôts	17				17	5	12
Autres	0	495	-50	630	1 075	85	990
Total	11 611	5 233	-801	1 326	17 369	8 058	9 311

	Brut 31/03/08	Acquisitions	Cessions/ Virements de poste à poste	Variation périmètre/ Variation change	Brut 31/03/09	Amort.et provision 31/03/09	Net 31/03/09
Frais de développement	4 277	3 059	-1 168	-1 426	4 743	1 912	2 830
Concessions, brevets	10 306	1 304	-223	1 257	12 644	6 509	6 135
Portefeuilles clients	1 694	0	-38	0	1 657	1 565	91
Dépôts	17	0	-2	2	17	1	16
Autres	1 075	215	0	-131	1 160	199	960
Total	17 369	4 578	-1 431	-298	20 221	10 186	10 032

Note 4.3. Mouvements ayant affecté les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ont évolué comme suit :

	Brut 31/12/06	Acquisitions	Cessions/ Virement poste à poste	Variation périmètre / Variation change	Brut 31/03/08	Amort. 31/03/08	Net 31/03/08
Agencements, aménagement et installations	996	682	-86	237	1 829	508	1 321
Matériel de transport	160	63	-78	106	251	91	160
Matériel et mobilier de bureau & informatique	4 374	584	-154	-149	4 655	3 570	1 085
Autres		89	-55	-11	23		23
Total	5 530	1 418	-373	183	6 759	4 168	2 590

	Brut 31/03/08	Acquisitions	Cessions/ Virement poste à poste	Variation périmètre / Variation change	Brut 31/03/09	Amort. 31/03/09	Net 31/03/09
Agencements, aménagement et installations	1 829	669	-198	297	2 597	1 283	1 315
Matériel de transport	251	75	-85	-41	199	68	131
Matériel et mobilier de bureau & informatique	4 655	233	-973	-391	3 523	2 692	832
Autres & avances et acomptes	23	321	-5	283	622	-1	623
Total	6 758	1 298	-1 261	148	6 941	4 042	2 901

Note 4.4. Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

Les dotations des exercices 2007/2008 et 2008/2009 sont réparties comme suit :

	Amort. 31/12/06	Dotations de l'exercice	Cessions/ virements de poste à poste	Variation périmètre/ Variation change	Amortissements cumulés au 31/03/08
Frais de développement	68	1 256	-895	-2	427
Frais d'établissement	4	1	-1	-1	3
Concession, brevets	3 725	2 628	-53	-179	6 121
Portefeuilles clients	1 201	219			1 420
Autres		85			85
Total immobilisations incorporelles	4 998	4 189	-948	-182	8 056
Immobilisations corporelles	3 749	1 142	-155	-568	4 168
Total	8 747	5 331	-1 103	-750	12 224

	Amort. 31/03/08	Dotations de l'exercice	Cession/ virement de poste à poste	Variation périmètre/ Variation change	Amortissements cumulés au 31/03/09
Frais de développement	427	1 978	-1 168	675	1 912
Frais d'établissement	3			-3	0
Concession, brevets	6 121	1 701	-30	-1 284	6 509
Portefeuilles clients	1 420	183	-38		1 565
Autres	85	127		-13	199
Immobilisations	8 056	3 988	-1 235	-624	10 185
Immobilisations corporelles	4 168	1 075	-1 226	24	4 041
Total	12 224	5 063	-2 461	-600	14 226

Note 4.5. Stocks

A la clôture de l'exercice, les stocks sont composés pour 4,7M€ de composants destinés à la fabrication des boîtes vendues en distribution (3,8M€ au 31 mars 2008) et pour 5,2M€ de produits finis (5,7M€ au 31 mars 2008).

Note 4.6. Echancier des créances clients

Créances clients (valeurs brutes)	Non échues	Echues depuis moins de 90 J	Echues depuis plus de 90 J
21 604	12 887	5 757	2 960

Note 4.7. Royalties prépayées et divers

Les principaux montants inscrits en comptes de royalties prépayées et divers sont :

	31/03/09	31/03/08	31/12/06
Royalties prépayées	3 976	5 216	272
Loyers	360	327	253
Autres	1 012	761	995
Total	5 348	6 303	1 520

Note 4.8.Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie (14.6 M€) (au 31/03/09) est composée essentiellement de placements monétaires dont la valeur de réalisation est identique à la valeur dans les livres.

Note 5.Compléments d'informations relatifs au passif du bilan

Note 5.1.Capitaux propres

- Capital

Au 31 mars 2009, le capital de la société AVANQUEST SOFTWARE est composé de 13 785 212 actions d'un nominal de 1 €, toutes de même catégorie. L'objectif principal du Groupe en termes de gestion du capital est de s'assurer du maintien de ratios sur capital sains, de manière à faciliter son activité et son développement. Le Groupe gère la structure de son capital en regard de l'évolution des conditions économiques et des contraintes liées à son endettement.

La société a procédé à une augmentation de capital d'un montant de 7,0 M€ au mois de mars 2009, correspondant à l'émission de 3.205.115 actions, lui permettant de renforcer la structure de son bilan et sa capacité d'investissement.

Les titres émis au titre des acquisitions IMR et FastTrak ne donnent pas lieu à des flux de trésorerie pour un montant de 1 113 k€.

- Evolution du nombre d'actions

Au cours de l'exercice le nombre d'actions a évolué comme suit :

Au 31 mars 2008	10 499 253
Création d'actions nouvelles	
Conversion d'options accordées aux salariés	-
Conversion de BSA	-
Titres émis au titre de l'acquisition d'IMR	33 821
Titres émis au titre de l'acquisition de Fastrak	47 023
Augmentation de capital	3 205 115
Au 31 mars 2009	13 785 212

- Autres titres donnant accès au capital

Le tableau ci-dessous, établi au 31 mars 2009, récapitule les caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en vigueur.

Bénéficiaires	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest
Date d'assemblée	10/07/01	18/12/02	21/04/04	3/10/06
Nombre de titres autorisés	500 000	150 000	150 000	340 000
Date du conseil d'administration	5/10/01	14/01/03	21/04/04	8/11/06
Nombre de titres attribués au 31/03/2009	499 875	149 500	149 250	337 500
Nombre de bénéficiaires	160	30	12	37
Dont dirigeants	2	1	1	0
Prix de souscription	3,93€ 7,12€ 4,69€ 5,16€ 8,05€	5,16€ 8,05€ 16,14€	8,37€ 9,21€ 12,62€ 15,26€	15,66€ 15,38€ 5,83€ 4,16€ 3,15€

Conditions d'exercice	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires
Droits acquis au 31/03/2009	346 535	145 167	148 417	88 000
Titres souscrits au 31/03/2009	323 310	37 966	13 333	0
Titres potentiels maximum*	23 225	107 201	135 084	134 167

* Tenant compte des options perdues ou annulées

Les attributions d'options de souscriptions postérieures au 7 novembre 2002 ont donné lieu à détermination de la juste valeur des options attribuées et constatation d'une charge dans le compte de résultat. Les justes valeurs des options attribuées ont été les suivantes:

- Attribution du 14/01/03 : 2,21€ par option
- Attribution du 1/12/03 : 3,44€ par option
- Attribution du 24/04/04 : 3,58€ par option
- Attribution du 14/09/04 : 3,94€ par option
- Attribution du 27/01/05 : 5,40€ par option
- Attribution du 13/09/05 : 6,64€ par option
- Attribution du 8/11/05 : 7,02€ par option
- Attribution du 7/11/06 : 3,74€ par option
- Attribution du 6/07/07 : 3,67€ par option
- Attribution du 12/02/08 : 1,40€ par option
- Attribution du 25/07/08 : 1,00€ par option
- Attribution du 7/11/08 : 0,76€ par option

Le tableau ci-dessous, établi au 31 mars 2009, récapitule les caractéristiques des plans d'actions gratuites en vigueur.

Bénéficiaires	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest
Date d'assemblée	3/10/06	28/03/07	17/09/08
Nombre de titres autorisés	50 745	220 000	500 000
Date du conseil d'administration	7/11/06	10/05/07	3/02/09
Nombre de titres attribués au 31/03/2009	50 000	168 500	144 300
Nombre de bénéficiaires	4	17	16
Dont dirigeants	2	1	0
Période d'acquisition	2 ou 3 ans	2 ou 3 ans	2 ans
Conditions d'acquisition	½ ou 1/3 par année de présence	½ ou 1/3 par année de présence	1/2 par année de présence
Droits acquis au 31/03/2009	40 000	166 183	0
Actions émises au 31/03/2009	0	0	0
Titres potentiels maximum*	50 745	217 683	500 000

* Tenant compte des actions gratuites perdues ou annulées

Les tableaux ci-dessous, établis au 31 mars 2009, récapitulent la date, le prix et le mode d'attribution des bons de souscription d'actions :

Bénéficiaires	Dirigeants Avanquest SA	Actionnaires Elibrium	Actionnaires V Com/Netcomm	Administrateurs Avanquest	Administrateurs Avanquest
Date d'assemblée	15/01/04	21/04/04	31/03/05	3/10/06	28/03/07
Nombre de titres autorisés	300 000	121 653	174 980	110 000	250 000
Nombre de bénéficiaires	6	12	46	7	2
Dont dirigeants Avanquest	6	1	0	3	2
Date du conseil d'administration	14/09/04	21/04/04	31/03/05	8/11/06	28/03/07
Nombre de titres attribués au 31/03/2009	300 000	121 653	174 980	95 000	250 000
Prix de souscription	7,59€	11,28€	13,60€	15,66€	16,63€
Conditions d'exercice	En fonction d'objectifs de cours de bourse		Sur 2 ans en fonction de l'earn-out des sociétés V Com et Netcomm	En fonction d'objectifs de cours de bourse	En fonction d'objectifs de cours de bourse
Droits acquis au 31/03/2009	300 000	121 653	3 000	31 667	0
Titres souscrits au 31/03/2009	220 000	71 568	0	0	0
Titres potentiels maximum*	80 000	50 085	3 000	95 000	250 000

* Tenant compte des bons perdus ou annulés

En supposant que tous les droits rattachés aux options aux actions gratuites et aux bons de souscription d'actions autorisés deviennent exerçables et soient exercés, le capital social d'Avanquest Software serait augmenté d'un montant de 1.646.190€.

Le capital social serait ainsi porté de 13.785.212€ à 15.431.402€ soit une augmentation en pourcentage de 12% étalée dans le temps entre 2009 et 2015. Il est cependant nécessaire de noter que :

- les bons de souscription et une partie des options de souscription ne seront exercés que si certains objectifs de croissance de chiffre d'affaires ou de résultat sont atteints
- La moitié environ des actions potentiellement à créer proviennent d'options ou de bons de souscription d'actions dont les prix d'exercice sont supérieurs au cours de bourse actuel.

Note 5.2.Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont évolué comme suit au cours des exercices 2007/2008 et 2008/2009 :

	Provisions 31/12/06	Dot° Opérat.	Rep. Opérat.	Autres dot°	Mouv. périmètre	Utilisation	Provisions 31/03/08
Provisions pour risques et charges	24	109	0	1 936	1 751	371	3 450

	Provisions 31/03/08	Dot° Opérat.	Rep. Opérat.	Autres Dot°	Mouv. périmètre	Utilisation	Provisions 31/03/09
Provisions pour risques et charges	3 450	358		3 944		1 862	5 890

Au 31 mars 2009, les principaux risques et charges provisionnés concernent certaines avances sur royalties chez Emme SA (1,5M€) et les couts de restructuration, essentiellement sur les entités françaises, (4.5M€) qui se composent principalement de provisions pour loyers des locaux inoccupés (1,9M€) et coût de départ de salariés (2,2M€).

Note 5.3.Dettes financières

Au cours des deux dernières années les dettes financières ont évolué comme suit :

	31/12/06	Augmentations	Remboursements	Variation périmètre / Variation change	31/03/08
Emprunts auprès d'établ. de crédit	1 859	24 536	9 424	862	17 833
Autres dettes financières	167	6	79	-56	38
Concours bancaires courants	0	494			494
Instruments financiers passifs					365
Intérêts courus non échus	2	141		1	144
Total	2 028	25 542	9 504	806	18 874

	31/03/2008	Augmentations	Remboursements	Variation périmètre/ Variation change	31/03/09
Emprunts auprès d'établ. de crédit	17 833	10 269	3 026	58	25 134
Autres dettes financières	38			- 38	0
Concours bancaires courants	494		22	35	507
Instruments financiers passifs	365	529			894
Intérêts courus non échus	144		36		108
Total	18 874	10 798	3 084	55	26 643

L'augmentation au cours de l'exercice provient essentiellement des financements obtenus en utilisant les lignes de crédit disponibles afin d'assurer le règlement du solde de l'acquisition de la société Nova Development ainsi que le financement de la restructuration du groupe.

Comme indiqué au paragraphe 7.4 ci-dessous, la part à plus d'un an des lignes de crédit d'Avanquest Software (soit 16,7M€) a été comptabilisée en court terme, les waivers obtenus des banques étant postérieurs à la date de clôture des comptes.

Seule la part à plus d'un an de la dette contractée par Avanquest North America figure en dette financière à plus de 1 an, pour un montant de 1,6M€.

Les autres passifs non courants sont composés de passif d'impôts différés des filiales américaines pour 2,9M€. Ces passifs ont une échéance supérieure à 1 an.

Note 5.4.Instruments financiers

Les instruments financiers inscrits au bilan se répartissent comme suit :

	Au 31 mars 2009		Ventilation par catégorie d'instrument				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Actifs disponibles à la vente	-	-					
Autres actifs financiers	2 219	2 219			2 219		
Autres actifs non courants	-	-			-		
Clients et comptes rattachés	18 744	18 744			18 744		
Autres actifs courants	9 468	9 468			9 468		
Trésorerie et équivalents	14 555	14 555	14 555				
Total des actifs	44 986	44 986	14 555		30 431		
Emprunts et dettes financières (> 1 an)	1 601	1 601				1 601	
Autres passifs non courants	-	-					
Emprunts et dettes financières (< 1 an)	25 042	25 042				24 148	894
Fournisseurs et comptes rattachés	25 433	25 433			25 433		
Autres passifs courants	15 576	15 576			15 576		
Total des passifs	67 652	67 652			41 009	25 749	894

Note 6. Notes sur le compte de résultat

Note 6.1. Analyse de la répartition du chiffre d'affaires

La répartition du chiffre d'affaires par pôle d'activité s'analyse comme suit :

En €000	2008/09	2007/08 (15 mois)
LOGICIELS	93 910	129 236
SERVICES	9 869	10 705
DIVERS	297	435
TOTAL	104 077	140 375

La répartition par zone géographique s'analyse comme suit :

En €000	2008/09	2007/08 (15 mois)
FRANCE	10 677	21 031
ETATS-UNIS	45 575	61 770
GRANDE BRETAGNE	29 313	35 042
ALLEMAGNE	5 019	9 169
AUTRES PAYS D'EUROPE	10 839	8 048
AUTRES PAYS	2 755	5 315
TOTAL	104 077	140 375

Note 6.2. Indemnités de départ à la retraite

Le montant des engagements de retraite, calculé suivant la méthode rétrospective (dite « unités de crédit projetées ») s'élève à 263K€ au 31 mars 2009 et a été entièrement provisionné dans les comptes. L'impact de l'exercice est un produit de 15 K€ se décomposant en coût des services rendus de 46K€, coût financier de -11K€ et coût actuariel de -20K€. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Taux d'actualisation : 3,61%

Age de départ en retraite : 65 ans

Taux d'inflation annuel : 2,00%

Augmentation des salaires : 0 à 4% suivant l'âge

Note 6.3. Autres produits et charges opérationnels courants

Ce poste regroupe des produits et des charges opérationnels courants pour 12,5M€, composé pour l'essentiel des redevances versées sur les contrats d'édition (13,5M€) et de produits divers (1,0M€).

Note 6.4. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels (7,1M€) sont composés exclusivement des frais de restructuration dont les principaux montants concernent les frais de départ des salariés (3,7M€), le coût lié à la réduction des surfaces occupées (2,0M€) et les coûts liés à l'arrêt de gammes produits (1,3M€).

Note 6.5. Analyse du résultat financier

Le résultat financier s'inscrit en perte de 3,4 M€ provenant pour 2,0M€ du coût de l'endettement net, pour 1,1M€ des écarts de change nets et pour 0,5M€ de l'écart de valorisation des instruments financiers de couverture.

Note 6.6. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt nette de l'exercice est de 2 145 K€, soit un taux d'impôt effectif de 22,59%, contre 248K€ pour l'exercice précédent.

La charge d'impôts s'analyse comme suit :

	2008/09	2007/08
Résultat imposable	-9 497	-13 637
Impôt théorique (33,33%)	-3 165	-4 535
Impôt au compte de résultat	2 145	248
Taux d'impôt effectif	22,59%	1,82%
Différence	-5 310	-4 793
Dont		
Utilisation déficit reportable	241	1 237
Economie d'impôts non traduite dans les comptes consolidés en raison de situations déficitaires	-4 992	-3 843
Ajustements de consolidation non déductibles (1)	-300	-2 044
Différences entre taux locaux et taux de la mère	98	101
Autres différences	-357	-244

(1) Les ajustements de consolidation non déductibles portent sur les charges liées aux stock-options et les amortissements de goodwill.

Impôts différés

Les impôts différés actif proviennent essentiellement de différences temporaires dans les entités américaines, les déficits fiscaux dans les pays ayant connus plusieurs années de perte n'étant pas activés (France, Allemagne et Espagne). Les déficits fiscaux non utilisés s'élèvent à 35,9M€ pour les entités françaises, 12,9M€ pour les entités allemandes et 0,6M€ pour les entités espagnoles.

Les impôts différés passif concernent exclusivement la non prise en compte dans le compte de résultat consolidé de l'économie fiscale réalisée aux Etats-Unis provenant de la déductibilité fiscale des écarts d'acquisition intervenus lors des acquisitions des filiales maintenant regroupées dans Avanquest North America.

L'évolution sur les exercices 2007/08 et 2008/09 est la suivante :

Impôts différés actifs	
A nouveau au 01/01/2007	1 292
Variation de l'exercice en compte de résultat	1 216
Impact des variations de change et de périmètre	193
Solde au 31/03/2008	2 701
Variation de l'exercice en compte de résultat	939
Impact des variations de change et de périmètre	578
Solde au 31/03/2009	4 218

Impôts différés passifs	
A nouveau au 01/01/2007	546
Variation de l'exercice en compte de résultat	1 128
Impact des variations de change et de périmètre	-92
Solde au 31/03/2008	1 584
Variation de l'exercice en compte de résultat	983
Impact des variations de change et de périmètre	298
Solde au 31/03/2009	2 865

Note 6.7. Résultat par action

	2008/09	2007/08
Numérateur (en milliers d'euros)		
Résultat net part du groupe (a)	-11 802	-13 954
Dénominateur		
Nombre moyen d'action en circulation (b)	10 805 668	8 719 178
Effet dilutif des stocks options, actions gratuites et BSA	0	414 727
Nombre moyen pondéré d'actions théorique (c)	10 805 668	9 133 905
Résultat de base par action (euros) (a/b)	-1,09	-1,60
Résultat dilué par action (euros) (a/c)	-1,09 (1)	-1,60 (1)

Le résultat net étant négatif le résultat dilué par action est considéré comme étant égal au résultat par action avant dilution.

Note 6.8.Compte de résultat par destination

	2008/09 (12 mois)	2007/08 (15 mois)
Chiffre d'affaires	104 077	140 375
Coût des produits vendus	42 817	63 297
Frais de recherche et développement	8 933	8 475
Frais de support et services	3 942	4 258
Frais commerciaux et marketing	24 790	33 595
Frais généraux et administratifs	22 633	32 002
Résultat opérationnel courant	962	-1 253
Autres produits et charges opérationnels	-7 094	-10 599
Résultat opérationnel	-6 132	-11 852
Résultat financier	-3 364	-1 785
Impôts nets	-2 144	-247
Quote-part des sociétés mises en équivalence et intérêts minoritaires	-161	-70
Résultat net part du groupe	-11 802	-13 954

Note 7.Note sur les risques

Note 7.1.Risque de change

L'exposition de la société au risque de change porte principalement sur les ventes négociées avec les clients en dollars des Etats-Unis diminuées des dépenses et d'éventuels investissements ou remboursement d'emprunts dans cette monnaie, soit un montant net d'environ 1,3M\$ en 2008/09.

La société bénéficie de lignes de couverture du risque de change. Chaque année lors de l'établissement du budget, la société peut avoir recours à des instruments de couverture, constitués principalement de ventes à terme destinées à couvrir au minimum le cours budget.

Depuis le 1^{er} octobre 2008, les emprunts en dollars américains ont été qualifiés d'instrument de couverture de l'investissement réalisé dans Avanquest North America. A ce titre, les variations de change sur les emprunts en dollars américains concernés sont comptabilisées en capitaux propres.

Note 7.2.Risque de taux

Les emprunts contractés par Avanquest Software (19,8M€) ont des taux d'intérêt basés sur l'Euribor 3 mois ou 6 mois pour la partie tirée en euros ou le Libor 6 mois pour la partie tirée en devise.

Les emprunts contractés par la filiale Avanquest North America (4,8M€) ont des taux d'intérêt variable basés sur le Prime Rate américain. Le solde des emprunts (0,4M€) est à taux fixe.

Afin de protéger les résultats du groupe contre les variations de taux à la hausse, des couvertures ont été mises en place pour des montants de 7 M\$, pour la partie de la ligne tirée en dollars et 8 M€ pour la partie tirée en euros.

La valeur de marché au 31 mars 2009 des instruments dérivés de taux est de -893 KEUR.

Note 7.3.Risque action

La trésorerie de la Société est investie essentiellement en placements monétaires sans risque ou monétaire dynamiques dont la valeur de réalisation est quasiment identique à la valeur dans les livres. De même, le portefeuille d'actions propres de la Société (présenté en réduction des capitaux propres), soit 63.236 actions au 31 mars 2009, est réduit. En conséquence, la Société n'est exposée à aucun risque significatif sur actions.

Note 7.4.Risque de liquidité

En 2006, Avanquest Software a mis en place une ligne de crédit confirmée sur 7 ans d'un montant total de 26M€. Cette ligne a été mise en place sous forme de lignes bilatérales avec 5 banques. Chaque ligne de crédit comporte des clauses prévoyant la possibilité d'un remboursement anticipé en cas de non respect de certains ratios financiers (« covenants ») à savoir un ratio Dette Financière Nette / Fonds Propres (calculé sur le bilan consolidé) qui ne doit pas dépasser 0,8 et un ratio Dette Financière Nette Consolidée / Capacité d'Autofinancement Consolidée qui ne doit pas dépasser 3.

Au 31 mars 2009, l'utilisation de la ligne de crédit est de 19,8M€ dont une partie tirée en dollars US (à hauteur de 14,6M\$ soit 11,0M€). Le « covenant » portant sur le ratio Dettes Financière Nette / Fonds Propres est largement respecté (0,12 vs 0,8) mais le ratio Dette Financière Nette Consolidée / Capacité d'Autofinancement Consolidée s'est lui élevé à 4,3 soit légèrement au dessus du seuil autorisé. Avanquest Software a donc demandé à chacune des banques concernées un « waiver » confirmant la non-exigibilité des sommes empruntées. A la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration, 4 des 5 banques avaient accordé un waiver, et la société est dans l'attente de la réponse de la cinquième. Le montant emprunté auprès de la cinquième banque représente 2,4M€. Conformément aux normes en vigueur la société a comptabilisé l'ensemble de sa dette provenant de ces lignes de crédit en dettes courantes au 31 mars 2009.

Par ailleurs, la filiale américaine du groupe Avanquest a obtenu, au cours de l'exercice, une ligne de crédit de 10M\$ destinée à financer son besoin en fonds de roulement, et un prêt de 5M\$ d'une durée de trois ans. Ce prêt et cette ligne de crédit comportent des clauses prévoyant la possibilité d'un remboursement anticipé en cas de non respect de certains ratios financiers (« covenants »). Ces ratios portent sur la structure du bilan et la rentabilité de la société Avanquest North America.

Au 31 mars 2009, la ligne de crédit était utilisée à hauteur de 3,9M\$ et le prêt tiré pour un montant de 2,7M\$. L'ensemble des « covenants » était respecté.

Note 7.5.Risque clients

Le chiffre d'affaires des dix premiers clients est de 36,4M€ et représente 35,0% du chiffre d'affaires consolidé de l'exercice (contre 26,5% l'exercice précédent).

Au cours de l'exercice 2008/09, le chiffre d'affaire réalisé avec le premier client du Groupe a représenté 6,8% du chiffre d'affaires consolidé, le deuxième client a représenté 5,5%, le troisième client 5,1% et le quatrième 3,2%.

Compte tenu de la qualité des entreprises clientes d'Avanquest Software et de l'historique des relations, il existe peu de risque client appréciable. Toute interruption de contrat avec un client significatif donnerait lieu à la mise en place d'une période de transition permettant à la société de réorienter ses axes de vente.

Le groupe dispose par ailleurs d'une police d'assurance crédit.

La relative concentration du poste client s'explique par la stratégie de ventes du Groupe auprès de grands comptes :

- en OEM par le référencement de ses produits auprès des premiers fabricants mondiaux de micro-ordinateurs, de modems et de téléphones mobiles notamment ;
- en distribution par un système de vente indirecte auprès des grossistes, de la grande distribution, d'enseignes de multi-spécialistes notamment.

Certaines activités comme l'OEM sont par définition plus rentables que d'autres. En conséquence, une baisse de chiffre d'affaires avec un des principaux clients OEM impacte plus fortement les marges du groupe à chiffre d'affaires comparable qu'un client d'une autre activité. Enfin l'activité OEM d'Avanquest Software est dépendante du succès commercial de ses propres clients qui agissent pour certains sur des marchés hautement volatils et concurrentiels comme celui des téléphones mobiles.

La stratégie du Groupe qui vise à développer différents pôles d'activités et en diversifiant les zones géographiques, permet à Avanquest Software d'accentuer la diversification de sa clientèle.

Tous les risques d'impayés sont systématiquement provisionnés en fonction des informations disponibles au moment de la clôture des comptes, dans le cadre d'une approche prudente.

Note 7.6.Risque fournisseurs

Il n'existe pas de risque lié aux fournisseurs qui aurait une incidence significative sur la réalisation technique ou financière des activités de la société Avanquest Software. Avanquest Software et ses filiales utilisent principalement les services ou les produits de plusieurs centaines de fournisseurs dont les principaux sont des imprimeurs pour la réalisation des manuels et le conditionnement des produits, et des fournisseurs de cédéroms pour l'approvisionnement et la duplication en sous-traitance de ces supports.

Avanquest Software est peu dépendante vis-à-vis de ses principaux fournisseurs, puisqu'elle réalise ses achats dans des secteurs extrêmement concurrentiels avec des fournitures à faible valeur ajoutée qui peuvent être remplacées sans difficulté. En outre, l'augmentation de la capacité d'achat d'Avanquest Software, liée à sa croissance, lui donne accès à de nouvelles sources d'approvisionnement.

La plupart des sociétés du Groupe commercialisant des logiciels développés par des éditeurs partenaires, est liée par des accords de longue durée avec ses fournisseurs. Toute interruption de contrat avec un fournisseur significatif donne lieu à la mise en place d'une période de transition permettant à la société de développer d'autres sources de revenus.

Note 8. Notes sur les engagements hors bilan

Note 8.1. Clauses de complément de prix sur les acquisitions et participations

Il n'y a aucun complément de prix sur les acquisitions réalisées au cours des dernières années.

Note 8.2. Options de souscription d'actions

Les Assemblées Générales Extraordinaires du 10 juillet 2001 et 18 décembre 2002 ont autorisé le Conseil d'Administration à émettre, au bénéfice des salariés du groupe Avanquest, des options de souscription d'actions attribuées gratuitement et donnant droit à leurs titulaires de souscrire à une ou deux actions de la société.

Le Conseil d'Administration a attribué, à ce jour, 32.500 options au bénéfice de salariés français qui n'ont pas été encore exercées. Le rabais excédentaire donne lieu à cotisations sociales l'année au cours de laquelle les options sont levées. La dette potentielle de cotisations sociales qui découlerait de la souscription de l'ensemble des droits attribués aux salariés français peut être estimée au 31 mars 2009 à 21 K€. Cette dette, non certaine, n'est pas provisionnée dans les comptes.

Note 8.3. Engagements et garanties donnés

Aucun engagement et garantie n'a été donné par la société.

Note 8.4. Nantissements donnés

Dans le cadre de l'obtention de la ligne de crédit confirmée d'un montant total de 26 M€, Avanquest a nanti auprès de certaines banques 638.887 actions de sa filiale Avanquest France (soit 75% des titres détenus dans cette filiale) et 1.371.097 actions de la société Emme (soit 53% des titres détenus dans cette filiale).

Note 8.5. Engagement et garanties reçus

Les actionnaires de la société Mediagold Ltd ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société Mediagold Ltd au 30 septembre 2003. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie et ce jusqu'au 6 octobre 2010.

L'actionnaire de la société Outsource S.L a délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments du fonds de commerce acquis par Avanquest Iberica SL.

Les actionnaires de la société V Communications Inc ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société V Communications Inc au 31 janvier 2005. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie.

Les actionnaires de la société Dr Pott Wirtschaftsberatung GmbH ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société Dr Pott Wirtschaftsberatung GmbH au 30 juin 2005. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie.

Les actionnaires de la société IMR Ltd ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société IMR Ltd au 30 avril 2006. Seuls les éventuels passifs fiscaux sont encore couverts par la garantie.

Les actionnaires de la société FastTrak ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société FastTrak au 30 avril 2006.

Les actionnaires de la société Nova Development ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société Nova Development au 24 janvier 2007.

Les actionnaires de la société Software Paradise ont délivré au bénéfice de la société Avanquest Software une garantie sur les éléments d'actif et de passif figurant dans les comptes de la société Software Paradise au 23 mai 2007.

Note 9. Autres informations

Note 9.1. Effectif du groupe

Au 31 mars 2009, le Groupe Avanquest Software compte 527 salariés (contre 594 au 31 mars 2008).

Répartition de l'effectif par pays au 31 mars 2009 :

	FRANCE	ETATS UNIS	GRANDE BRETAGNE	ALLEMAGNE	ESPAGNE	ITALIE	CHINE	CANADA
Au 31 mars 2009	106	195	144	18	4	5	45	10
Au 31 mars 2008	167	183	157	23	7	5	52	-

La moyenne d'âge des collaborateurs d'Avanquest est de 36,6 ans.

Note 9.2. Transactions avec les parties liées

Les transactions significatives avec les parties liées sont constituées des rémunérations des dirigeants (1) présentées dans le tableau ci-dessous.

	2008/09	2007/08 (15 mois)
Rémunération fixe	1.117	1.871
Rémunération variable	182	224
Avantages en nature	48	57
Jetons de présence	47	42
Avantage du personnel à court terme	1.394	2.194
Paiements fondés sur des actions	206	282
Indemnités de fin de contrat de travail	830	-
Total	2.430	2.476

(1) PDG, DG et membres du conseil d'administration

Note 9.3. Information sectorielle : 1er niveau

La répartition par zone géographique établie par zone de localisation des actifs a été retenue pour l'information sectorielle de 1^{er} niveau car se rapprochant le plus de l'organisation de l'activité du groupe Avanquest. La répartition des éléments du compte de résultat et des actifs par zone géographique est la suivante :

in K€	Etats-Unis	France	Allemagne	Espagne	Italie	Grande-Bretagne	Belgique	Chine	Elimin.	Total
Chiffre d'Affaires	44 286	19 775	5 893	703	1 381	31 821	30	188	0	104 077
Amortissement et Dépréciation	1 925	2 866	46	11	16	870	0	39		5 773
Résultat opérationnel courant	3 185	-5 054	-932	-242	36	3 724	44	202	0	962
Résultat opérationnel	2 729	-10 636	-2 024	-242	38	3 796	9	199	0	-6 132
Répartition de l'actif du bilan										
Ecart d'Acquisition	53 649	5 959	8 638	70	0	24 627	0	0	0	92 943
Immobilisations incorporelles	2 310	7 039	22	2	5	497	0	0	0	9 876
Immobilisations Corporelles	1 566	877	46	16	14	435	0	104	0	3 058
Immobilisation Financières à + d'un an	60 217	121 741	70	0	7	4 465	2 647	0	-186 929	2 219
Titres mis en équivalence	252								0	252
Impôt Différé	3 999	17	0	0	0	201	0	0	1	4 218
Autres Actifs Non Courants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Actif non courant	121 993	135 633	8 776	88	26	30 225	2 647	104	-186 929	112 566
Immobilisations financières à - 1 an	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Stocks et en cours	7 031	1 107	806	39	85	881	31	0	0	9 981
Créances d'exploitation	14 426	33 036	4 992	569	974	10 352	-4	244	-36 377	28 212
Trésorerie	2 032	8 951	571	89	91	2 602	56	163	0	14 555
Actif courant	23 489	43 094	6 369	697	1 150	13 835	83	407	-36 377	52 748
Total actif	145 482	178 727	15 145	785	1 176	44 060	2 730	511	-223 306	165 314
Passifs non courants	12 648	234	0	0	0	0	0	0	-8 416	4 466
Passifs courants	25 144	51 053	14 991	1 827	1 124	12 552	418	-73	-40 983	66 052
Investissements immobilisation (incorporelles)	-1 632	-2 606	12	0	0	-196	0	0	0	-4 422
Investissements immobilisation (corporelles)	-1 036	-209	-12		0	-139		-27		-1 425

Note 9.4.Information sectorielle : 2ème niveau

La répartition par canal de vente a été retenue comme segment de deuxième niveau. Les principaux éléments sont :

	OEM	CONSUMER	ENTERPRISE	WEB	AUTRES	TOTAL
Chiffre d'affaires	9 353	60 436	17 118	17 169	0	104 077
Valeur comptable des actifs (hors trésorerie)	6 983	100 784	12 942	27 763	2 288	150 759
Investissements de l'exercice	220	1 275	30	203	4 119	5 847

Note 9.5.Evénements postérieurs à la clôture

Depuis la clôture de l'exercice, la société a obtenu un « waiver » confirmant la non-exigibilité des sommes empruntées de quatre banques sur les cinq concernées. Aucun autre événement significatif n'est intervenu depuis la clôture.

20.1.7.Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 mars 2009

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Avanquest Software, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I.Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 7.4 « Risque de liquidité » de l'annexe qui expose dans quelles conditions les événements survenus après la clôture de l'exercice ont neutralisé le risque d'exigibilité anticipée des dettes financières.

II.Justification des appréciations

La crise financière qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leurs activités et de leur financement. La très grande volatilité sur les marchés financiers demeurés actifs, la raréfaction des transactions sur des marchés financiers devenus inactifs ainsi que le manque de visibilité sur le futur créent des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables. Ces conditions sont décrites dans la note « Règles et méthodes d'évaluation » de l'annexe des comptes. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce :

La valeur nette comptable des écarts d'acquisition a fait l'objet d'un examen par votre société comme cela est décrit en note 3 « Principes, règles et méthodes comptables » et en note 4.1 « Ecart d'acquisition figurant à l'actif » de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons apprécié le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre, examiné la documentation préparée dans ce cadre, apprécié la cohérence des données retenues et revu les calculs effectués par votre société. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

La note « Chiffre d'affaires » de l'annexe portant sur les règles et les principes comptables expose les règles et méthodes comptables relatives à la prise en compte du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus, des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III.Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Paris-La Défense, le 29 juillet 2009

Les Commissaires aux Comptes

APLITEC
Pierre Laot

ERNST & YOUNG Audit
Any Antola

20.2. Extraits des comptes sociaux d'Avanquest Software au 31 mars 2009

20.2.1. Compte de résultat au 31 mars 2009

En milliers de €	France	Export	Notes	31/03/09 12 mois	31/03/08 15 mois
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens	140	6 710		6 850	5 822
Production vendue de services	1 466	7 260		8 726	12 259
Chiffre d'affaires net	1 606	13 970	5.1	15 576	18 081
Production immobilisée				2 603	2 367
Reprises amortissements, provisions et transferts de charges				1 059	1 567
Autres produits				1 213	1 017
Produits d'exploitation				20 451	23 032
Achats matières premières, approvisionnements				265	373
Autres achats et charges externes				9 271	12 225
Impôts, taxes et versements assimilés				371	611
Salaires et traitements				5 667	6 512
Charges sociales				2 783	3 246
Dotations aux amortissements sur immobilisations				2 064	2 450
Dotations aux provisions sur actif circulant					2
Autres charges				2 609	4 863
Charges d'exploitation				23 030	30 282
Résultat d'exploitation				(2 579)	(7 250)
Produits financiers des participations				733	2 035
Produits autres valeurs mobilières, créances immob.				287	419
Autres intérêts et produits assimilés				209	459
Reprises sur provisions et transferts de charges				3 296	1 397
Différences positives de change				1 633	2 435
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				57	129
Produits financiers				6 215	6 874
Dotations financières aux amortissements et provisions				1 906	28 637
Intérêts et charges assimilées				1 303	1 304
Différences négatives de change				2 764	1 436
Charges financières				5 973	31 377
Résultat financier			5.2	242	(24 503)
Résultat courant avant impôts				(2 337)	(31 753)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					38
Produits exceptionnels sur opérations en capital				4 386	53
Reprises sur provisions et transferts de charges				680	15
Produits exceptionnels				5 066	106
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				1 050	660
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				4 451	466
Dotations exceptionnelles amortissements et provisions				2 800	692
Charges exceptionnelles				8 301	1 818
Résultat exceptionnel			5.3	(3 235)	(1 712)
Résultat avant impôt				(5 572)	(33 465)
Participation des salariés aux fruits de l'expansion			7.2		
Impôts sur les bénéfices				(634)	(1 384)
Bénéfice ou Perte				(4 938)	(32 081)

20.2.2.Bilan actif au 31 mars 2009

En milliers de €	Notes	Montant brut	Amortissements et provisions	Net 31/03/09 12 mois	Net 31/03/08 15 mois
Immobilisations incorporelles	3.1 à 3.5	13 626	7 368	6 258	5 501
Immobilisations corporelles	3.4 et 3.5	1 414	755	659	784
Titres de participation	3.4 et 3.5	130 376	26 998	103 378	103 989
Autres immobilisations financières	3.4 et 3.5	9 312		9 312	5 464
Actif immobilise		154 728	35 121	119 607	115 738
Stock et en-cours					
Stocks de matières premières		1	1		
Créances	3.6 et 3.7				
Avances et acptes versés sur commandes		2		2	2
Créances clients et comptes rattachés		6 907	230	6 677	7 082
Autres créances		8 209		8 209	9 894
Trésorerie					
Valeurs mobilières de placement		8 467	165	8 302	1 249
Disponibilités		997		997	1 550
Comptes de régularisation	3.8				
Charges constatées d'avance		628		628	559
Actif circulant		25 211	396	24 815	20 336
Charges à répartir sur plusieurs exercices	3.9	49		49	60
Ecart de conversion actif		1 906		1 906	3 204
Total général		181 894	35 517	146 377	139 338

20.2.3. Bilan Passif au 31 mars 2009

En milliers de €	Notes	31/03/09 12 mois	31/03/08 15 mois
Capital social ou individuel [dont versé : 13 785]		13 785	10 499
Primes d'émission, de fusion, d'apport...		115 269	110 753
Ecarts de réévaluation [dont écart équivalence :]			
Réserve légale		688	688
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		3 768	3 768
Report à nouveau		(25 225)	6 856
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		(4 938)	(32 081)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		44	51
Capitaux propres	4.1	103 391	100 534
Provisions pour risques		1 906	3 204
Provisions pour charges		2 637	662
Provisions pour risques et charges	4.2	4 543	3 866
Dettes financières	4.3, 4.4 &		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		20 398	17 779
Emprunts et dettes financières divers		6 449	4 714
Dettes d'exploitation	4.4 & 4.8		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 903	6 841
Dettes fiscales et sociales		2 258	1 771
Dettes diverses	4.4 & 4.8		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		41	1 459
Autres dettes		907	1 177
Comptes de régularisation	3.8		
Dettes		37 956	33 741
Ecart de conversion passif		487	1 197
Total général		146 377	139 338

20.2.4. Annexe aux comptes sociaux

Note 1. Faits marquants de l'exercice

Lors du premier semestre de l'exercice le groupe Avanquest a poursuivi sa stratégie mise en place depuis les acquisitions du groupe Emme et Nova Development en 2007 en accentuant ses efforts de rationalisation. L'accroissement de la crise économique et financière mondiale depuis l'été 2008, a conduit le groupe Avanquest à renforcer ses mesures de réductions de coûts afin de faire face à la baisse d'activité. Ces mesures se sont notamment traduites par une réduction de l'effectif du groupe de plus de 15% et dans le cas de la maison mère, un plan social portant sur 22 postes.

Le 1^{er} avril 2008, les sociétés américaines Nova Development, Avanquest Publishing USA et GSP North America ont été fusionnées pour former Avanquest North America regroupant l'ensemble des activités Retail et Web aux Etats-Unis.

Avanquest a également levé l'option permettant le rachat des parts détenues par les actionnaires minoritaires de Emme Deutschland (pour 36K€) afin de porter sa participation à 100%.

Le dernier versement prévu pour l'acquisition de Nova Development a été effectué au mois de juillet 2008 pour 6M\$ (4,5M€), en totalité en numéraire.

Enfin, la société a procédé à une augmentation de capital d'un montant de 7,0 M€ durant le mois de mars 2009, correspondant à l'émission de 3.205.115 actions, lui permettant de renforcer la structure de son bilan et sa capacité d'investissement.

Note 2. Tableau des filiales et participations

Dénomination - Siège Social	Capital social	Capitaux propres hors capital social et avant résultat	Quote-part	Val.brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires	Résultat
Unités en €			Dividendes	Val. Nette Titres	Cautions		
FILIALES (50% et plus)							
AVANQUEST FRANCE SA 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex	1 298 646	-1 175 619	100%	5 727 942	941 033	3 233 462	-788 630
			-	1 500 000	-		
AVANQUEST AMERICA Inc* 2711 Centerville Road Suite 400 Wilmington DE 19808	24 834 353 ²	30 259 559 ¹	100%	59 281 876	8 830 258	45 382 956 ³	2 327 759 ²
			-	59 281 876	-		
AVANQUEST UK** Sheridan House 40-43 Jewry Street Winchester Hampshire SO 23 8RY	99 376 ⁴	2 195 ³	100%	13 238 322	2 965 674	19 034 971 ⁵	425 498 ⁴
			657 668	5 468 413	-		
AVANQUEST DEUTSCHLAND Sckellstrasse 6 81667 München	66 000	915 627	100%	4 456 537	199 812	2 652 128	-1 835 224
			-	4 456 537	-		
AVANQUEST IBERICA C/Peru, 6 Edificios Twin Golf Bolque B, Oficina 4, 2a Pl 28290 Las Matas MADRID	10 000	-526 678	100%	9 900	641 745	702 637	-267 393
			-	9 900	-		
AVANQUEST ITALIA Via De Togni 7 MI 20123 Milano	10 000	42 673	100%	131 153	176 957	1 419 721	610
			-	131 153	-		
AVANQUEST Software CHINA Room 1201-HuiTong Building 569# East JinLing Road Shanghai 200021	5 247 483 ⁶	-3 864 570 ⁵	100%	1	-	188 236 ⁷	-1 006 584 ⁶
			-	1	-		
EMME SA 91 Bd National 92257 La Garenne Colombes Cedex	2 516 990	14 665 827	97,54%	45 583 646	- 6 433 244	9 625 671	-5 146 096
			-	30 583 646	-		
SOFTWARE PARADISE Sheridan House 40-43 Jewry Street Winchester Hampshire SO 23 8RY	48 345 ³	51 266 ³	100%	1 518 967	-	2 385 044 ⁴	197 172 ⁴
			75 462	1 518 967	-		
AVANQUEST Software CANADA 335, bd de Maisonneuve Est H2X1K1 Montréal	599 ⁸	0	100%	671	343 950	0	-337 920 ⁹
			-	671	-		

² 1 USD = 0,75143€

³ 1 USD = 0,70103€

⁴ 1 GBP = 1,07434€

⁵ 1 GBP = 1,19932€

⁶ 1 CNY = 0,10996€

⁷ 1 CNY = 010198€

⁸ 1 CAD = 0,59934€

⁹ 1 CAD = 0,62893€

PARTICIPATION							
PIRIA 357 S. McCaslin Boulevard Louisville CO80027	566 477 ¹	100 ¹	27%	426 530	108 683	NC	-687 342 ²
			-	426 530	-		

* Données consolidées intégrant les sociétés AVANQUEST America Inc, Avanquest Software USA et Avanquest North America. Données cumulées pour le chiffre d'affaires et le résultat.

** Données consolidées intégrant les sociétés Avanquest UK (anciennement Kommunicate), Guildsoft, BVRP UK, Mediagold UK, et FastTrak. Données cumulées pour le chiffre d'affaires et le résultat.

Avanquest Software est l'entité consolidante du Groupe AVANQUEST.

Note 3. Evénements postérieurs à la clôture

Depuis la clôture de l'exercice, la société a obtenu un « waiver » confirmant la non-exigibilité des sommes empruntées de quatre banques sur les cinq concernées. Aucun autre événement significatif n'est intervenu depuis la clôture.

20.2.5. Rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels au 31 mars 2009

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Avanquest Software, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 4.3 « Dettes financières » de l'annexe qui expose dans quelles conditions les événements survenus après la clôture de l'exercice ont neutralisé le risque d'exigibilité anticipée des dettes financières.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise financière qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leurs activités et de leur financement. La très grande volatilité sur les marchés financiers demeurés actifs, la raréfaction des transactions sur des marchés financiers devenus inactifs ainsi que le manque de visibilité sur le futur créent des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables. Ces conditions sont décrites dans la note 2.2 « Principes d'évaluation » de l'annexe des comptes. C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce :

Votre société constitue une provision pour dépréciation des titres de participation lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable des titres possédés, tel que cela est décrit dans la note 2.2.3 « Immobilisations financières » de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société pour estimer la valeur d'usage des sociétés détenues sur la base des éléments disponibles à ce jour. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues, des évaluations qui en résultent, et des dépréciations constatées le cas échéant.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Paris-La Défense, le 29 juillet 2009

Les Commissaires aux Comptes

APLITEC
Pierre Laot

ERNST & YOUNG Audit
Any Antola

20.3. Rapport financier semestriel - période du 1er avril au 30 septembre 2009

20.3.1. Attestation du responsable

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

La Garenne-Colombes, le 30 novembre 2009

Bruno Vanryb

Président Directeur Général

20.3.2.Comptes consolidés semestriels condensés au 30 septembre 2009

Toutes les données sont exprimées en milliers d'euros sauf mention contraire.

20.3.2.1.Etat du Résultat Global

	Notes	2009/10 (6 mois)	2008/09 (6 mois)
Chiffre d'affaires net	5.1	38 619	50 956
Matières premières et achats de marchandises		-10 042	-13 881
Autres achats et charges externes		-9 869	-12 540
Impôts, taxes et versements assimilés		-525	-483
Charges de personnel		-11 938	-15 512
Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises		-2 522	-2 810
Autres charges et produits opérationnels courants	5.2	-4 100	-6 602
Résultat opérationnel courant		-377	-872
Autres charges et produits opérationnels	5.3	100	-677
Résultat opérationnel		-276	-1 549
Coût de l'endettement financier net		-620	-657
Autres charges financières		-109	-1 312
Autres produits financiers		447	558
Résultat financier	5.4	-282	-1 411
Charge d'impôts	5.5	-881	-344
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		-16	-
Résultat net de l'ensemble consolidé		-1 456	-3 304
Résultat après impôt		-1 456	-3 304
<u>Autres éléments du résultat global</u>			
Différences de conversion sur activités à l'étranger		-3 933	4 665
Ecart de conversion sur investissements nets à l'étranger		-519	532
Gains/Pertes sur opérations de couverture		954	-
Actions propres			
Total des autres éléments du résultat global		-3 498	5 197
Résultat global		-4 954	1 893
Résultat de l'exercice		-1 456	-3 304
Part des propriétaires de la société mère		-1 469	-3 304
Intérêts minoritaires		13	-
Résultat global		-4 954	1 893
Part des propriétaires de la société mère		-4 967	1 893
Intérêts minoritaires		13	-
Résultat par action		-0,11	-0,31
Résultat net part du groupe par action (en €)		-0,11	-0,31
Résultat net part du groupe par action après dilution potentielle (en €)		-0,11	-0,31

20.3.2.2. Etat de Situation Financière

	Notes	30/09/2009	31/03/2009
Écarts d'acquisition	3.1	88 828	92 943
Immobilisations incorporelles		10 386	10 033
Immobilisations corporelles		2 461	2 901
Actifs financiers		2 069	2 219
Titres mis en équivalence		241	252
Impôts différés	4.4	3 800	4 218
Actif non courant		107 785	112 566
Stocks et en cours		9 536	9 981
Clients et comptes rattachés		15 834	18 744
Actifs d'impôts exigibles		1 332	163
Autres créances à moins de 1 an	3.2	8 137	9 305
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.3	2 916	14 555
Actif courant		37 756	52 748
Total actif		145 541	165 314

	Notes	30/09/2009	31/03/2009
Capital social		13 869	13 785
Prime d'émission, de fusion, d'apport		90 035	89 754
Réserves consolidées		-2 731	8 637
Écarts de conversion		-15 515	-11 582
Résultat net part du groupe		-1 469	-11 802
Capitaux propres part des propriétaires de la société mère	4.1	84 190	88 793
Intérêts minoritaires		127	114
Total des capitaux propres	4.1	84 316	88 907
Provisions pour risques et charges	4.2	3 864	5 890
Dettes financières à plus d'un an	4.3	17 659	1 601
Passifs d'impôts différés	4.4	3 050	2 865
Total passif non courant		20 709	4 466
Dettes financières à moins d'un an	4.3	6 090	25 042
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		19 183	25 433
Passifs d'impôts exigibles		934	724
Autres dettes		10 445	14 852
Passif courant		36 651	66 052
Total passif		145 541	165 314

20.3.2.3. Tableau des flux de trésorerie consolidé

	2009/2010 (Avril- Septembre) (6 mois)	2008/2009 (Avril- Septembre) (6 mois)
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net de l'ensemble consolidé	-1 456	-3 304
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	16	-
<i>Elimination des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :</i>		
• Amortissements et provisions nets (hors provisions courantes)	552	840
• Paiements en actions (IFRS 2) et autres retraitements	418	491
• Coût de l'endettement financier net comptabilisé	641	734
• Variations des justes valeurs des instruments financiers	-78	-92
• Charge d'impôts (y compris impôts différés) comptabilisée	881	343
• Autres éléments	1	-13
Capacité d'autofinancement	976	-1 001
<i>Variation du besoin en fonds de roulement</i>	<i>-6 390</i>	<i>-6 506</i>
Impôts payés	-1 318	198
Intérêts financiers nets payés	-692	-676
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-7 424	-7 985
Opérations d'investissement		
Acquisitions immobilisations incorporelles	-2 553	-2 151
Acquisitions immobilisations corporelles	-212	-728
Cessions immobilisations corporelles et incorporelles	1	28
Acquisitions d'actifs financiers	-199	-254
Cessions d'actifs financiers	341	57
Incidence des variations de périmètre	-1	-4 371
Flux de trésorerie net lié à l'investissement	-2 622	-7 419
Opérations de financement		
Augmentation de capital	-95	0
Encaissements liés aux emprunts	11 620	7 868
Décaissements liés aux emprunts	-12 473	-211
Flux de trésorerie net lié au financement	-947	7 657
Variation de trésorerie	-10 994	-7 747
Trésorerie à l'ouverture ⁽¹⁾	14 048	11 131
Variation de taux de change sur la trésorerie	-139	162
Trésorerie à la clôture ⁽²⁾	2 916	3 546

⁽¹⁾Trésorerie et équivalents de trésorerie = 14 555 K€ - Concours bancaires courants 507K€

⁽²⁾ Trésorerie et équivalents de trésorerie = 2916 K€ - Concours bancaires courants 0K€

20.3.2.4. Tableau de variations des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Capital	Prime d'émission	Réserves de conversion	Réserves consolidées	Résultat	Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Au 31 Mars 2008	10 499	84 338	-9 003	21 678	-13 954	93 558	139	93 697
Paiement fondé sur des actions		522				522		522
Écarts de conversion			4 655	532		5 197		5 197
Autres éléments du résultat global	0	0	4 655	532	0	5 197	0	5 197
Résultat de l'exercice					-3 304	-3 304		-3 304
Résultat global	0	0	4 655	532	-3 304	1 893	0	1 893
Augmentation de capital	54	689				743		743
Affectation du résultat en réserves				-13 954	13 954	0		0
Au 30 Septembre 2008	10 553	85 549	-4 338	8 256	-3 304	96 716	139	96 855
Paiement fondé sur des actions		378				378		378
Actions propres				-30		-30		-30
Écarts de conversion			-7 244	411		-6 833		-6 833
Autres éléments du résultat global	0	0	-7 244	381	0	-6 863	0	-6 863
Résultat de l'exercice					-8 498	-8 498	-25	-8 523
Résultat global	0	0	-7 244	381	-11 802	-15 361	-25	-15 386
Augmentation de capital	3 232	3 828				7 060		7 060
Au 31 Mars 2009	13 785	89 755	-11 582	8 637	-11 802	88 793	114	88 907
Paiement fondé sur des actions		418				418		418
Actions propres						0		0
Écarts de conversion			-3 933	435		-3 498		-3 498
Autres éléments du résultat global	0	0	-3 933	435	0	-3 498	0	-3 498
Résultat de l'exercice					-1 469	-1 469	12	-1 457
Résultat global	0	0	-3 933	435	-1 469	-4 967	12	-4 955
Augmentation de capital	84	-138				-54		-54
Affectation du résultat en réserves				-11 802	11 802	0		0
Au 30 Septembre 2009	13 869	90 035	-15 515	-2 731	-1 469	84 190	126	84 316

20.3.2.5. Annexe aux comptes consolidés condensés

1. Faits marquants de l'Exercice

Lors du premier semestre de l'exercice le groupe Avanquest a poursuivi sa stratégie privilégiant l'amélioration de la marge au détriment de la progression du chiffre d'affaires. Ainsi, la baisse attendue du chiffre d'affaires liée à l'arrêt des gammes de produits non rentables a favorisé une forte hausse de la marge brute (+3,8 points). Le groupe a également poursuivi sa politique de réduction des coûts de structure, ce qui a permis un retour à l'équilibre (avant charges liées aux stock-options) sur le semestre avec un profit opérationnel au second trimestre.

Nota : L'activité du groupe Avanquest Software connaît une saisonnalité principalement liée à son activité « retail ». Ainsi, Avanquest Software enregistre historiquement plus de la moitié de son chiffre d'affaires et l'essentiel de son résultat opérationnel courant sur le second semestre. Ainsi, les résultats intermédiaires ne sont pas nécessairement indicatifs de ceux pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice.

Par ailleurs, les activités du Groupe peuvent être affectées par des variations sensibles de la conjoncture économique.

2. Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers consolidés de Groupe Avanquest au 30 septembre 2009 comprennent la société Avanquest Software SA et ses filiales (l'ensemble désigné "Le Groupe") et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

Les comptes consolidés condensés au 30 septembre 2009 sont établis selon la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire..

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés semestriels sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 septembre 2009 et disponibles sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2009.

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 mars 2009, à l'exception de l'adoption de nouvelles normes et interprétations, d'application obligatoire pour le Groupe, entrant en vigueur au 1er janvier 2009 et parues au Journal Officiel de l'Union Européenne à la date d'arrêté des comptes. Il s'agit des normes et amendements suivants:

Les normes suivantes d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2009 ont affecté uniquement le format et l'étendue des informations présentées dans les comptes du groupe Avanquest et constituent un changement de méthode:

- IAS 1 révisée " Présentation des Etats Financiers " cette norme introduit une notion de résultat global .
- IFRS 8 " Secteurs opérationnels " : cette norme remplace la norme IAS 14, information sectorielle. Cette norme requiert une modification de la présentation et de la note relative à l'information sectorielle.

L'adoption par l'Union européenne des normes et interprétations suivantes est sans impact sur les états financiers du groupe :

- IAS 23 révisée " Coûts d'emprunts " et amendement IAS 23,
- Amendements d'IAS 32 et IAS 1 – instruments financiers remboursables et obligations naissant lors de la liquidation,
- IFRS 2nd Amendements relatifs aux conditions d'acquisitions des droits et aux annulations
- IFRIC 11 - IFRS 2 - Actions propres et transactions intra-groupe
- Amendement IFRS 1 / IAS 27 : coût d'un investissement dans une filiale, une co-entreprise et une joint-venture,
- IFRIC13 " Programme de fidélisation des clients "
- IFRIC 14 – IAS 19 – le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction

Le Groupe n'a pas appliqué de façon anticipée les dernières normes et interprétations publiées. Il s'agit des normes et interprétations suivantes :

- l'ensemble des normes amendées dans le cadre de l'amélioration des IFRS publié en avril 2009 par l'IASB et non encore adopté par l'Union Européenne
- IFRS 5 amendée " Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ",
- IAS 27 révisée suite au projet " Business Combination phase II ", obligatoire à partir des exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009
- Amendement IAS 39 " Instruments financiers : comptabilisation et évaluation " (entrée en vigueur le 30 juin 2009: reclassement des actifs financiers, éléments couverts éligibles, non adopté par l'Union Européenne.
- Amendement IFRS 7 « Instruments financiers : Informations à fournir » qui requiert des informations complémentaires relatives à la mesure de la juste valeur et au risque de liquidité et non encore adopté par l'Union Européenne,
- Amendement IFRIC 9 " Réexamen de dérivés incorporés " et IAS 39, non adopté par l'Union Européenne
- IFRS 3 révisée " Regroupements d'entreprises ", obligatoire à partir des exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009
- IFRIC 12 " Accords de concessions de services " (entrée en vigueur le 29 mars 2009), sans impact sur les comptes
- IFRIC 15 " Accords de construction immobilières ", non adoptée par l'Union Européenne
- IFRIC 16 " Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger ", obligatoire à partir des exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009
- IFRIC 17 " Distribution en nature aux actionnaires ", obligatoire à partir des exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009, non adoptée par l'Union Européenne
- IFRIC 18 " Transferts d'actifs de la part des clients ", obligatoire à partir des exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009, non adoptée par l'Union Européenne.

En cas d'application anticipée, ces normes n'auraient pas eu d'impact sur les comptes arrêtés au 30 septembre 2009.

Principaux jugements et estimations retenus pour l'arrêté semestriel

Les comptes consolidés et annexes du premier semestre 2009 sont arrêtés par le conseil d'administration en date du 25 novembre 2009.

La préparation des états financiers du groupe requiert du management le recours a des jugements, estimations et hypothèses qui ont un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers en qualité d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations communiquées sur les passifs éventuels. Les thèmes sur lesquelles se fondent les principales estimations sont de même nature que ceux décrits dans les annexes aux comptes consolidés du 31 mars 2009.

3.-Compléments d'informations relatifs à l'actif du bilan

3.1. Ecarts d'acquisition figurant à l'actif

Les écarts d'acquisition s'élèvent à 88,8 M€ en valeur nette. Les variations sur l'exercice proviennent des variations de change sur les écarts d'acquisition portant sur les entités anglaises et américaines.

L'exposition du groupe Avanquest aux conséquences du ralentissement économique, en Europe continentale notamment, pourrait affecter son niveau d'activité. Néanmoins, la revue des situations intermédiaires et l'examen des perspectives attendues n'ont pas conduit à remettre en cause la valorisation des écarts d'acquisition effectuée au 31 mars 2009.

Il est rappelé qu'au 31 mars 2009, les principales hypothèses utilisées dans l'établissement des actualisations de flux futurs de trésorerie de chacune des UGT ont été un taux d'actualisation de 9,50% correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe Avanquest après impôt et un taux de croissance perpétuelle estimé à 2,0%.

	Ecarts d'acquisition nets au 31/03/2008	Ecarts d'acquisition nets au 31/03/2009	Mouv. de l'exercice	Ecarts de change	Autres variations	Dépréc.	Ecarts d'acquisition nets au 30/09/2009
UGT Avanquest UK	10 939	7 829		191			8 020
UGT Avanquest Publishing UK	23 000	16 798		397			17 195
TOTAL ROYAUME-UNI	33 939	24 627		588			25 215
UGT USA	45 479	53 649		-4 703			48 946
UGT ALLEMAGNE	8 601	8 638		0			8 638
UGT FRANCE	5 959	5 959		0			5 959
UGT ESPAGNE	70	70		0			70
TOTAL	94 048	92 943	-	-4 115	-	-	88 828

Une variation de 0,5% de chacun de ces deux taux n'aurait pas conduit à constater de dépréciation.

3.2. Autres créances à moins d'un an

Les principaux montants inscrits en autres créances à moins d'un an sont :

	30/09/2009	31/03/2009
Avances sur royalties	4 143	3 976
Loyers	353	360
Créances fiscales	1 550	2 328
Autres	2 091	2 641
Total	8 137	9 305

3.3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie de 2,9 M€ est composée de comptes bancaires et de placements monétaires dont la valeur de réalisation est identique à la valeur dans les livres.

4.Compléments d'informations relatifs au passif du bilan

4.1. Capitaux propres

- Capital

Au 30 septembre 2009, le capital de la société Avanquest Software SA est composé de 13 869 062 actions d'un nominal de 1 €, toutes de même catégorie. Aucun dividende n'a été versé.

- Évolution du nombre d'actions

Au cours de l'exercice le nombre d'actions a évolué comme suit :

Au 31/03/09	13 785 212
Création d'actions nouvelles liée à l'acquisition d'actions gratuites	80 850
Création d'actions nouvelles par exercice de BSA Titres émis au titre de l'acquisition de Netcomm	3 000
Au 30/09/09	13 869 062

- Autres titres donnant accès au capital

Depuis la clôture de l'exercice précédent, 322.500 actions gratuites autorisées par les assemblées générales du 28 mars 2007 et du 17 septembre 2008, ont été attribuées.

4.2. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont évolué comme suit :

	Provisions 31/03/2009	Dot° exploit°	Rep. Exploit°	Autres Dot°	Mouv. périmètre	Utilisation	Provisions 30/09/2009
Provisions pour risques et charges	5 890	171		74		2 271	3 864

Au 30 septembre 2009, les principaux risques et charges provisionnés concernent le risque de recouvrement de certaines avances sur royalties chez Emme SA (1,7M€) et le solde des frais de restructuration provisionnés au 31 mars 2009 et non encore décaissés (2,2M€).

4.3. Dettes financières

Au cours de l'exercice les dettes financières ont évolué comme suit :

	31/03/2009	Augmentations	Remboursements	Variation périmètre/ Variation change	30/09/2009
Emprunts auprès d'établ. de crédit	25 134	11 620	12 472	-1 407	22 875
Concours bancaires courants	507		507		0
Instruments financiers passifs	894		78		816
Intérêts courus non échus	108		50		58
Total	26 643	11 620	13 107	-1 407	23 749

Au 30 septembre 2009, l'utilisation de la ligne de crédit mise en place en 2006 par Avanquest Software SA, est de 17,1M€ dont une partie tirée en dollars US (à hauteur de 12,7M\$ soit 8,7M€).

La ligne de crédit mise en place en 2008 par Avanquest North America est utilisée à hauteur de 4M\$ et le solde de l'emprunt d'un montant initial de 5M\$, mis en place également en 2008, est de 4M\$.

Les mouvements de l'exercice correspondent aux tombées d'échéances et aux retirages des deux lignes ci-dessus.

Au 31 mars 2009, les dettes financières non courantes avaient été reclassées en passif courant conformément à la norme IAS1, la société ne respectant pas un des ratios financiers ("covenants") prévus dans les conventions de crédit avec les banques. A cet égard, des "waivers" ont été obtenus de toutes les banques concernées, postérieurement à la clôture.

Au 30 septembre 2009, la société n'est pas tenue de calculer des ratios, son obligation vis à vis des banques étant annuelle. Néanmoins la société estime à l'heure actuelle que les covenants seront respectés à la clôture de l'exercice. Sur ces bases, la part à plus d'un an des dettes financières a été reclassée en passif non courant. Cette part s'élève à 17.659K€ et la part à moins d'un an à 6.090K€. Aucune dette n'a une échéance supérieure à 5 ans.

4.4. Impôts différés

Les impôts différés actif proviennent essentiellement de différences temporaires dans les entités américaines, les déficits fiscaux dans les pays ayant connus plusieurs années de perte n'étant pas activés (France, Allemagne et Espagne).

Les passifs d'impôts différés concernent les filiales américaines pour 3,1M€. Ces passifs ont une échéance définie mais supérieure à 1 an.

5. Notes sur le compte de résultat

5.1. Analyse de la répartition du chiffre d'affaires

La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique s'analyse comme suit :

En €000	Avril – Septembre 2009	%	Avril – Septembre 2008	%
FRANCE	2 130	5.5%	8 359	16.4%
ETATS-UNIS	18 788	48.6%	19 833	38.9%
GRANDE BRETAGNE	12 640	32.7%	12 440	24.4%
ALLEMAGNE	2 158	5.6%	3 340	6.6%
AUTRES PAYS D'EUROPE	1 765	4.6%	5 456	10.7%
AUTRES PAYS	1 138	3.0%	1 526	3.0%
TOTAL	38 619	100%	50 956	100%

La réduction du chiffre d'affaires dans les pays d'Europe continentale (France, Allemagne et autres pays d'Europe) résulte de la politique de réduction des gammes produits jugées non rentables, visant à privilégier la rentabilité plutôt que la croissance du chiffre d'affaires.

5.2. Autres charges opérationnelles courantes

Ce poste regroupe des produits et des charges opérationnels courants pour 4,1M€, composé pour l'essentiel des redevances versées sur les contrats d'édition (4,0M€).

5.3. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels sont liés aux charges de restructuration. Sur le semestre, le net des charges et des reprises de provisions est un profit de 100 K€ contre une charge de 677K€ l'année précédente.

5.4. Analyse du résultat financier

Le résultat financier s'inscrit en perte de 282 K€ provenant pour 620K€ du coût de l'endettement net, pour 284K€ des écarts de change nets et pour 78K€ de l'écart de valorisation des instruments financiers de couverture.

5.5. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt nette du semestre a été déterminée en fonction d'un taux estimé pour l'exercice. Ce calcul est réalisé pour toutes les sociétés du groupe sur la base des taux d'impôt en vigueur dans ces pays.

5.6. Compte de résultat par destination

	2009/10 (Avril-Sept) 6 mois	2008/09 (Avril-Sept) 6 mois
Chiffre d'affaires	38 619	50 956
Coût des produits vendus	14 735	21 398
Frais de recherche et développement	2 650	3 530
Frais de support et services	2 899	1 933
Frais commerciaux et marketing	10 239	13 606
Frais généraux et administratifs	8 668	11 361
Résultat opérationnel courant	-377	-872
Autres produits et charges opérationnels	100	-677
Résultat opérationnel	-277	-1 549
Résultat financier	-282	-1 411
Impôts nets	-881	-344
Quote-part des sociétés mises en équivalence et intérêts minoritaires	-29	0
Résultat net part du groupe	-1 469	-3 304

6. Notes sur les engagements hors bilan

6.1. Clauses de complément de prix sur les acquisitions

Il n'y a aucun complément de prix sur les acquisitions réalisées au cours des dernières années.

6.2. Autres engagements hors bilan

Aucun changement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice précédent.

7. Notes sur les risques

La seule évolution notable depuis l'arrêté des comptes de l'exercice précédent porte sur le risque de liquidité (voir §4.3).

8. Autres informations

8.1. Information sectorielle

En application d'IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les informations présentées sont fondées sur le reporting interne, utilisé par la direction du Groupe pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. Le résultat sectoriel de référence est le résultat opérationnel courant.

Le groupe Avanquest est géré selon 5 secteurs opérationnels qui sont représentatifs d'un canal de ventes quand ces canaux sont gérés par une division centralisée (OEM et Web), ou d'une zone géographique pour les autres canaux.

L'organisation actuelle résultant des réorganisations menées au cours des 12 derniers mois, l'information sectorielle n'est fournie que pour l'exercice en cours, une information comparable n'étant pas disponible pour la période équivalente de l'année précédente.

	OEM	Web	USA	Royaume-Uni	Europe Continentale	Elim.	Frais non affectés	Total Groupe
Chiffre d'affaires externe	2 462	4 631	14 349	11 955	5 222			38 619
Ventes inter-secteurs			3	65	10	-78		-
Chiffre d'affaires total	2 462	4 631	14 352	12 020	5 232	-78		38 619
Résultat opérationnel courant	-861	243	1 720	1 836	-709		-2 605	-377

Le suivi des postes du bilan est géré par zone géographique uniquement.

	Etats-Unis	France	Allemagne	Royaume-Uni	Autres	Elim	Total Groupe
Actif non courant	108 827	156 100	8 715	30 267	2 844	-198 968	107 785
Actif courant	20 249	35 458	7 233	10 606	2 130	-37 921	37 756
Total actif	129 076	191 559	15 948	40 873	4 974	-236 889	145 541
Passifs non courants	14 132	14 026	11	5 428	2 272	-15 159	20 709
Passifs courants	18 906	29 316	15 516	7 950	3 338	-38 375	36 651

8.2. Evénements postérieurs à la clôture

Au mois d'octobre 2009, Avanquest Software a obtenu une ligne de crédit de 7M€, d'une maturité de 5 ans, de la part de trois des banques du groupe.

Le 11 novembre 2009, Avanquest a annoncé l'accord du Fonds Stratégique d'Investissement (FSI) d'investir au capital de la société afin d'accompagner son développement. Cette prise de participation s'inscrit dans le cadre d'une augmentation de capital avec maintien des droits préférentiels de souscription (DPS) d'un montant de 8 à 9 M€ début 2010. Elle sera assortie d'une émission d'obligations convertibles à hauteur de 3 M€, opérations pour lesquelles le FSI s'engagera à hauteur de 6 M€ pour l'augmentation de capital et de 3 M€ pour les obligations convertibles.

Le FSI se propose également de participer à une future levée de fonds, dès lors qu'un projet majeur de croissance externe se présenterait, pour un montant total d'investissement sur les 2 opérations plafonné à 20 M€, sous réserve des possibilités de souscription offertes par le marché.

20.3.2.6. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Avanquest Software, relatifs à la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration, dans un contexte de forte volatilité des marchés, de crise économique et financière, caractérisé par une difficulté certaine à appréhender les perspectives d'avenir, qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice au 31 mars 2009. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe :

- La note 2 « Principes, règles et méthodes comptables » décrit les nouvelles normes et interprétations que votre société a appliquées à compter du 1^{er} avril 2009, à savoir les normes IAS 1 révisée « Présentation des Etats Financiers » et IFRS 8 « Secteurs opérationnels ».
- La note 3.1 « Ecart d'acquisition » précise que la revue des situations intermédiaires et l'examen des perspectives attendues n'ont pas conduit à remettre en cause la valorisation des écarts d'acquisition effectuée au 31 mars 2009 et rappelle les principales hypothèses utilisées au 31 mars 2009 dans l'établissement des actualisations de flux futurs de trésorerie de chacune des UGT ainsi que la sensibilité à ces hypothèses.
- La note 4.3 « Passif non courant » expose les conditions qui ont entraîné le reclassement, entre le 31 mars et le 30 septembre 2009, des dettes financières courantes en passif non courant.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris et Paris-La Défense, le 30 novembre 2009

Les Commissaires aux Comptes

Aplitec

ERNST & YOUNG Audit

Gérard Leplé

Any Antola

20.3.3. Rapport semestriel d'activité au 30 septembre 2009 d'Avanquest Software

Evènements importants du semestre

Le redressement des résultats constaté au 1^{er} trimestre 2009/10 se confirme sur l'ensemble du semestre avec un résultat opérationnel courant à l'équilibre (avant charge liée aux stock-options) et une perte nette (due à la saisonnalité de l'activité) divisée par deux.

La décision de privilégier la marge sur le chiffre d'affaires pour assurer la remontée de profits porte ses fruits. Ainsi, la baisse attendue du chiffre d'affaires liée à l'arrêt des gammes de produits non rentables (-24%) a favorisé une forte hausse de la marge brute (+3.8 points) avec pour conséquence un point mort qui a été baissé de plus de 20% par rapport à l'exercice 2008/09. L'essentiel de la réduction du chiffre d'affaires est intervenu en Europe continentale (France, Allemagne, Espagne, Italie).

Conforme aux attentes de la direction, ce net changement de tendance place Avanquest Software dans une position favorable pour profiter pleinement de la hausse anticipée de l'activité et donc des résultats au second semestre.

En M€	1 ^{er} trim.	2 ^e trim.	1 ^{er} sem 09-10	1 ^{er} sem 08-09
Chiffre d'affaires consolidé	19,2	19,4	38,6	50,9
Marge brute	12,0	11,9	23,9	29,6
% du CA	62,2%	61,5%	61,8 %	58,0 %
Résultat opérationnel courant avant charge liées aux stock-options	-0,6	+0,6	0,0	-0,3
Résultat opérationnel courant	-0,9	+0,5	-0,4	-0,9
Résultat net	-1,3	-0,1	-1,4	-3,3

Le chiffre d'affaires du second trimestre est équivalent à celui du premier (19,4M€ vs 19,2M€), mais la combinaison d'un mix-produit renouvelé et la forte réduction des coûts de structure a permis de dégager un résultat opérationnel positif de 0,6M€ (0,5M€ après stock-options) au deuxième trimestre.

Hausse anticipée de l'activité et de la rentabilité au second semestre

Le second semestre de l'exercice bénéficiera d'une riche actualité éditoriale avec de nombreuses sorties produits. Pour aborder la période stratégique de fin d'année dans les meilleures conditions, Avanquest Software commercialise en effet depuis septembre une série de nouveaux logiciels. Cette politique d'innovation, partie intégrante de la stratégie d'Avanquest Software, devrait lui permettre d'accélérer la hausse des profits pour le second semestre comme attendu.

Principaux risques et incertitudes

La nature des risques et incertitudes n'a pas changé significativement par rapport à celle décrite dans le rapport financier de l'exercice précédent.

Principales transactions avec les parties liées

Les transactions significatives avec les parties liées sont constituées des rémunérations des dirigeants. Au premier semestre 2009/10, il n'y a pas eu de variation significative dans la nature des transactions avec les parties liées par rapport à l'exercice précédent.

20.4. Politique de distribution des dividendes

Cf. 21.1.9.

20.5. Procédures judiciaires et d'arbitrage

Aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou arbitrale intervenue au cours des douze derniers mois (y compris les procédures dont la société a connaissance, qui sont en suspens ou dont elle est menacée) ne pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du Groupe.

20.6. Changement significatif de la situation financière ou commerciale

Aucun changement significatif n'est intervenu dans la situation financière ou commerciale depuis le 30 septembre 2009.

21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

21.1. Capital social

Le montant du capital souscrit au 30 septembre 2009 s'élève à 13 869 062 € représentant un total de 13 869 062 actions de même catégorie de 1 € de nominal, toutes entièrement libérées.

Il n'existe pas de dispositions particulières dans les statuts relatives à la modification du capital ou des droits de vote attachés aux titres qui le composent.

L'assemblée générale mixte du 15 janvier 2004 ayant supprimé le droit de vote double, le nombre total de droits de vote, s'établit à 13 869 062.

Veillez vous référer au paragraphe 18.1 pour la répartition du capital et des droits de vote au 31 mars 2009.

A la connaissance de la société la répartition du capital au 31 octobre 2009 est la suivante :

	Nombre d'actions	% capital	% droits de vote
Roger Politis	276 655	1,99%	2,00%
Bruno Vanryb	266 179	1,92%	1,92%
Bertrand Michels	157 857	1,14%	1,14%
Andrew Goldstein	125 035	0,90%	0,90%
Thierry Bonnefoi	91 083	0,66%	0,66%
Jean Guetta	243 240	1,75%	1,76%
Roger Bloxberg	373 134	2,69%	2,70%
Todd Helfstein	373 134	2,69%	2,70%
David Wright	40 000	0,29%	0,29%
Salariés et anciens salariés	505 209	3,64%	3,65%
Idi*	322 849	2,33%	2,33%
Turenne Capital	932 687	6,72%	6,74%
Oddo Asset Management	2 073 732	14,95%	14,99%
Afer Flore*	571 867	4,12%	4,13%
OTC Asset Management*	234 700	1,69%	1,70%
Sous-total fonds identifiés*	4 135 835	29,82%	29,90%
Public*	7 250 718	52,25%	52,38%
Auto-détention	35 564	0,26%	-
Total actions	13 869 062	100,00%	100,00%

* Estimations

A la connaissance de la Société, seuls Oddo Asset Management et Turenne Capital Partenaires détiennent directement, indirectement ou de concert 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

Le nombre d'actionnaires est d'environ 10.300 (source Euroclear, décembre 2008). Au 31 octobre 2009, 898.926 actions étaient détenues en comptes nominatifs purs ou administrés, soit 6,5% du capital social.

Compte tenu de l'auto détention, le nombre de droits de vote existants au 31 octobre 2009 s'établit à 13.833.498.

21.1.1. Evolution du capital

Depuis le 10 septembre 2008, le capital a été porté de 10.499.253€ à 13.785.212€ la suite de l'émission de 3.285.959 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro provenant de :

- 33.821 actions souscrites par exercice de BSA dans le cadre de l'acquisition d'IMR ;
- 47.023 actions souscrites par exercice de BSA dans le cadre de l'acquisition de FastTrack ;
- 3.205.115 actions nouvelles au prix de 2,17 euros par action (dont 1,00 euro de valeur nominale et 1,17 euro de prime d'émission) émises suite à l'augmentation de capital du 20 mars 2009.

Puis, le capital a été porté de 13.785.212€ à 13.869.062€ le 11 juin 2009, à la suite de l'émission de 83.850 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro provenant de :

- l'exercice de 3.000 BSA ;
- l'attribution définitive de 80.850 actions gratuites.

21.1.2. Tableau d'évolution du capital

Date	Opération	Nombre d'actions		Valeur nominale	Capital social
		avant	après		
mai-84	Création	200		100 F	20 000 F
10/09/1985	augmentation de capital	200	500	100 F	50 000 F
27/10/1987	augmentation de capital	500	2 500	100 F	250 000 F
27/10/1989	augmentation de capital	2 500	4 805	100 F	480 500 F
10/01/1990	augmentation de capital	4 805	4 805	500 F	2 402 500 F
10/06/1994	augmentation de capital	4 805	6 225	500 F	3 112 500 F
25/07/1996	augmentation de capital	6 225	6 848	500 F	3 424 000 F
14/08/1996	augmentation de capital	6 848	6 848	1 170 F	8 012 160 F
14/08/1996	réduction du nominal	6 848	801 216	10 F	8 012 160 F
11/12/1996	augmentation de capital	801 216	1 202 216	10 F	12 022 160 F
15/07/1998	augmentation de capital	1 202 216	1 226 092	10 F	12 260 920 F
20/01/1999	augmentation de capital	1 226 092	1 402 219	10 F	14 022 190 F
14/09/1999	augmentation de capital	1 402 219	1 416 159	10 F	14 161 590 F
10/03/2000	augmentation de capital	1 416 159	1 466 662	10 F	14 666 620 F
25/04/2000	augmentation de capital	1 466 662	1 615 995	10 F	16 159 950 F
25/04/2000	réduction du nominal	1 615 995	3 231 990	5 F	16 159 950 F
02/08/2000	augmentation de capital	3 231 990	3 278 990	5 F	16 394 950 F
18/05/2001	augmentation de capital	3 278 990	3 456 592	5 F	17 282 960 F
21/05/2001	augmentation de capital	3 456 592	3 601 218	5 F	18 006 090 F
17/10/2001	augmentation de capital	3 601 218	3 648 420	5 F	18 242 100 F
17/10/2001	conversion en euros	3 648 420	3 648 420	1 €	3 648 420 €
21/06/2002	augmentation de capital	3 648 420	3 662 772	1 €	3 662 772 €
14/01/2003	augmentation de capital	3 662 772	3 670 772	1 €	3 670 772 €
10/10/2003	augmentation de capital	3 670 772	4 671 605	1 €	4 671 605 €
15/01/2004	augmentation de capital	4 671 605	4 718 305	1 €	4 718 305 €
27/01/2005	augmentation de capital	4 718 305	5 865 156	1 €	5 865 156 €
31/03/2005	augmentation de capital	5 865 156	6 110 028	1 €	6 110 028 €
15/03/2006	augmentation de capital	6 110 028	6 594 480	1 €	6 594 480 €
03/10/2006	augmentation de capital	6 594 480	6 935 389	1 €	6 935 389 €
14/03/2007	augmentation de capital	6 935 389	6 990 305	1 €	6 990 305 €
03/04/2007	augmentation de capital	6 990 305	7 736 573	1 €	7 736 573 €
10/04/2007	augmentation de capital	7 736 573	10 069 891	1 €	10 069 891 €
10/05/2007	augmentation de capital	10 069 891	10 277 537	1 €	10 277 537 €
07/05/2008	augmentation de capital	10 277 537	10 499 253	1 €	10 499 253 €
03/02/2009	augmentation de capital	10 499 253	10 580 097	1 €	10 580 097 €
20/03/2009	augmentation de capital	10 580 097	13.785.212	1 €	13.785.212 €
11/06/2009	Augmentation de capital	13.785.212	13.869.062	1€	13.869.062 €

21.1.3. Capital autorisé non émis

L'Assemblée Générale Mixte tenue le 13 juin 2008 (2^{ème} et 3^{ème} résolution), a autorisé le Conseil d'Administration à augmenter le capital social par émission de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital social, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription et/ou à augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfice ou primes.

Les délégations d'augmenter le capital ont été conférées au Conseil d'Administration pour des durées de 18 ou 26 mois.

L'Assemblée Générale Mixte tenue le 17 septembre 2008 (6^{ème} à 9^{ème} résolution), a autorisé le Conseil d'Administration à augmenter le capital social par émission de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital social, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription et/ou à augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfice ou primes.

Les délégations d'augmenter le capital ont été conférées au Conseil d'Administration pour des durées de 18, 26 ou 38 mois.

21.1.4.Capital potentiel

En supposant que tous les droits rattachés aux options, aux actions gratuites et aux bons de souscription d'actions autorisés deviennent exerçables et soient exercés, le capital social d'Avanquest Software serait augmenté d'un montant de 1.070.322€.

Le capital social serait ainsi porté de 13.869.062€ à 14.939.384€ soit une augmentation en pourcentage de 8% étalée dans le temps entre 2009 et 2015. Il est cependant nécessaire de noter que :

- les bons de souscription et une partie des options de souscription ne seront acquis que si certains objectifs de croissance de chiffre d'affaires ou de résultat sont atteints
- Près de la moitié des actions potentiellement à créer proviennent d'options ou de bons de souscription d'actions dont les prix d'exercice sont supérieurs au cours de bourse actuel.

Le tableau ci-dessous, établi au 30 septembre 2009, récapitule les caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en vigueur.

Bénéficiaires	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest
Date d'assemblée	10/07/01	18/12/02	21/04/04	3/10/06
Nombre d'options autorisées	500 000	150 000	150 000	340 000
Date du conseil d'administration	5/10/01	14/01/03	21/04/04	8/11/06
Nombre de titres attribués au 30/09/2009	499 875	149 500	149 250	337 500
Nombre de bénéficiaires	160	30	12	37
Dont dirigeants	2	1	1	0
Prix de souscription	3,93€ 7,12€ 4,69€ 5,16€ 8,05€	5,16€ 8,05€ 16,14€	8,37€ 9,21€ 12,62€ 15,26€	15,66€ 15,38€ 5,83€ 4,16€ 3,15€
Conditions d'exercice	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires	1/3 par année de présence ou en fonction d'objectifs de résultats et de chiffre d'affaires
Droits acquis au 30/09/2009	346 535	145 167	148 417	99 333
Titres souscrits au 30/09/2009	323 310	37 966	13 333	0
Titres potentiels maximum*	19 625	107 201	135 084	131 167

* Tenant compte des options perdues ou annulées

Le tableau ci-dessous récapitule à la date du 30 septembre 2009 les caractéristiques des différents plans d'attributions gratuites d'actions mis en place :

Bénéficiaires	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest	Salariés Groupe Avanquest
Date d'assemblée	3/10/06	28/03/07	17/09/08
Nombre de titres autorisés	50 745	220 000	500 000
Date du conseil d'administration	7/11/06	10/05/07 et 11/06/09	3/02/09 et 11/06/09
Nombre de titres attribués au 30/09/2009	50 000	220 000	415 300
Nombre de bénéficiaires	4	35	29
Dont dirigeants	2	1	5
Période d'acquisition	2 ou 3 ans	2 ou 3 ans	2 à 5 ans
Conditions d'acquisition	½ ou 1/3 par année de présence	½ ou 1/3 par année de présence	1/2 par année de présence ou sur atteinte d'objectif de cours de bourse
Droits acquis au 30/09/2009	44 000	166 183	0
Actions émises au 30/09/2009	20 000	166 183	0
Titres potentiels maximum*	30 745	51 500	500 000

* Tenant compte des actions perdues ou annulées

Le tableau ci-dessous, établi au 30 septembre 2009, récapitule la date, le prix et le mode d'attribution des bons de souscription d'actions :

Bénéficiaires	Administrateurs Avanquest
Date d'assemblée	3/10/06
Nombre de titres autorisés	110 000
Nombre de bénéficiaires	7
Dont dirigeants Avanquest	3
Date du conseil d'administration	8/11/06
Nombre de titres attribués au 30/09/2009	95 000
Prix de souscription	15,66€
Conditions d'exercice	En fonction d'objectifs de cours de bourse
Droits acquis au 30/09/2009	31 667
Titres souscrits au 30/09/2009	0
Titres potentiels maximum*	95 000

* Tenant compte des bons perdus ou annulés

21.1.5.Nantissement du capital

A la connaissance de la société, il n'existe pas de nantissement, garantie ou sûreté sur le capital d'Avanquest Software.

21.1.6.Titres non représentatifs de capital

A la date du présent document, la société n'a pas émis de titres non représentatifs de capital.

21.1.7.Informations sur les conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital

Néant

21.1.8.Informations sur le capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option

Néant

21.1.9.Dividendes

La société n'a jamais distribué de dividendes sur ses actions. Conformément à la politique qui avait été communiquée lors de l'introduction en bourse, la société a l'intention de réinvestir ses bénéfices pour financer sa croissance et n'anticipe pas de distribuer de dividendes à court terme. Cette position pourra néanmoins être revue chaque année.

En application des dispositions de l'article 2277 du code civil, les dividendes non réclamés dans un délai de cinq ans à compter de leur date de mise en paiement sont prescrits au profit de l'état.

21.1.10.Marché du titre

21.1.10.1.Informations générales

- Code ISIN : FR0004026714
- Place de cotation : Euronext Paris – Eurolist Compartiment C
- Nombre d'actions cotées au 30 novembre 2009 : 13 869 062
- Cours de clôture au 30 novembre 2009 : 3,35€
- Capitalisation boursière au 30 novembre 2009 : 46,5 M€

- Introduction au Nouveau Marché le 5 décembre 1996
- Cours d'introduction de l'action: 9,14€ (avant division par 2 du nominal)
- Capitalisation à l'introduction : 11 M€

21.1.10.2.Evolution du marché de l'action

Mois	Volumes échangés	Cours moyen en €	+ Haut en €	+ Bas en €
Janvier 2007	380.175	16,17	18,80	15,40
Février 2007	681.001	17,79	19,01	17,15
Mars 2007	407.831	15,91	17,85	14,56
Avril 2007	245.200	16,65	17,40	15,60
Mai 2007	452.124	15,34	16,60	14,50
Juin 2007	656.385	13,94	15,15	13,01
Juillet 2007	329.929	13,58	14,28	12,90
Août 2007	304.735	12,12	13,39	11,23
Septembre 2007	562.279	11,89	12,70	11,25
Octobre 2007	329.465	10,71	11,84	9,38
Novembre 2007	401.216	8,47	9,80	7,45
Décembre 2007	493.199	7,43	8,47	6,63
Janvier 2008	510.590	5,82	7,60	4,50
Février 2008	476.129	6,03	7,00	5,14
Mars 2008	142.113	6,08	6,47	5,82
Avril 2008	147.995	6,29	6,77	5,95
Mai 2008	336.355	5,58	6,45	4,66
Juin 2008	296.296	4,56	5,00	3,60
Juillet 2008	231.456	3,85	4,40	3,47
Août 2008	289.375	3,78	4,09	3,53
Septembre 2008	226.034	3,73	4,05	3,25
Octobre 2008	402.679	2,95	3,46	2,26
Novembre 2008	202.306	2,51	3,19	1,82
Décembre 2008	295.560	1,57	1,90	1,16
Janvier 2009	477.153	1,39	1,60	1,20
Février 2009	1.104.863	1,41	1,99	1,25
Mars 2009	652.230	1,54	1,85	1,27
Avril 2009	656.790	1,88	2,07	1,68
Mai 2009	895.263	2,47	3,14	1,98
Juin 2009	544.627	2,36	2,62	2,02
Juillet 2009	338.327	2,49	2,76	2,28
Août 2009	423.211	2,69	2,91	2,60
Septembre 2009	563.665	2,94	3,33	2,70
Octobre 2009	1.030.333	2,81	3,15	2,75
Novembre 2009	1.340.937	3,32	3,80	2,81

Source : Euronext

21.1.11.Programme de rachat de titres

L'Assemblée Générale Mixte du 17 septembre 2008 a, aux termes de sa 5^{ème} résolution, autorisé un programme de rachat d'actions propres annulant et remplaçant la précédente autorisation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2007. Le programme a fait l'objet de la diffusion effective d'un résumé préalablement à sa mise en œuvre.

Les objectifs de ces rachats étaient, par ordre de priorité décroissant, les suivants :

- l'animation du marché secondaire ou la liquidité du cours de l'action Avanquest par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers,
- le respect des obligations liées à des programmes d'options sur les actions ou autres allocations d'actions aux salariés, dirigeants ou mandataires sociaux de la Société ou des sociétés qui lui sont liées au sens de la réglementation,

- la remise ou échange d'actions à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société,
- la conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- l'annulation des actions acquises, ainsi que le cas échéant de celles acquises dans le cadre d'autorisations de rachat d'actions antérieures, sous réserve d'une autorisation en vigueur donnée par une assemblée générale statuant dans sa forme extraordinaire.

L'Assemblée Générale Mixte a fixé à 25 € le prix d'achat maximum hors frais par action.

La part maximale du capital qu'Avanquest Software est susceptible d'acquérir est de 10% du capital social. L'autorisation de rachat a été conférée pour une période de 18 mois, soit jusqu'au 17 mars 2010 minuit. Le montant maximal autorisé destiné à la réalisation de ce programme serait, au 31 mars 2009, de 34 463 030 euros dans la limite du montant des réserves disponibles autres que la réserve légale.

Bilan du programme de rachat

Au titre des programmes de rachat autorisés par les Assemblées des 3 octobre 2006, 30 mai 2007 et 17 septembre 2008, Avanquest Software a procédé tant à des acquisitions qu'à des cessions de ses propres actions. Au 31 mars 2009, Avanquest Software détenait 63.236 actions propres représentant 0,46% du capital de la société à cette même date (13.785.212 actions en circulation). La valeur comptable du portefeuille au 31 mars 2009 est de 96.574,02€ pour une valeur de marché de 103 707,04€.

Période	Achats	Prix	Ventes	Prix
Exercice 2008/2009 (01/04/08 au 31/03/09)	258.876	2,76€	244.618	2,84€
Depuis le début du programme (17/09/08 au 31/03/09)	172.990	1,88€	159.315	1,92€

Aucune annulation d'actions n'a été effectuée au cours des 24 derniers mois.

Les achats effectués dans le cadre du programme en cours concernent 258.876 actions acquises dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec Oddo Corporate Finance, contrat conforme à la charte de déontologie de l'AFEI (Association Française des Entreprises d'Investissement) et dans l'objectif d'animation du marché de l'action Avanquest Software.

21.2. Acte constitutif et statuts

21.2.1. Objet social (article 2)

L'article 2 des statuts définit l'objet de la société comme suit :

- la création, le développement et la commercialisation de logiciels informatiques ;
- la fabrication et le commerce de tout matériel à vocation électronique, informatique et télécoms ;
- la prestation de tous services se rapportant aux activités ci-dessus ;
- la participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

21.2.2. Organes d'administration, de direction et de surveillance

21.2.2.1. Conseil d'administration (articles 12 à 15)

Le Conseil d'administration est composé de 3 membres au moins et de 18 membres au plus, sous réserves de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion. Les administrateurs sont nommés, renouvelés ou révoqués par l'Assemblée Générale Ordinaire. Ils sont toujours rééligibles. La durée des fonctions des administrateurs est de 6 années et prennent fin dans les conditions déterminées par la loi (article 12).

Le Conseil d'administration élit parmi ses membres un Président qui est, à peine de nullité de la nomination, une personne physique. Il détermine sa rémunération. La limite d'âge du président est de 65 ans. Il dispose des pouvoirs qui lui sont attribués de par la loi (article 13).

Le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, sur la convocation de son président. Lorsqu'il n'est pas réuni depuis plus de 2 mois, le 1/3 au moins des administrateurs peut demander au Président de convoquer celui-ci sur un ordre du jour déterminé. Le Directeur Général peut également demander au Président de convoquer le Conseil d'administration sur un ordre du jour déterminé. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix du Président de séance est prépondérante (article 14).

21.2.2.2. Collège des censeurs (article 16)

Un collège de censeurs composé d'un ou plusieurs censeurs et au maximum d'un nombre égal à la moitié du nombre d'administrateurs en fonction peut conseiller le Conseil d'administration sur l'application des statuts et la gestion de la société. L'instauration d'un collège de censeurs est facultative. Les censeurs sont, sur proposition du Conseil d'administration nommés, renouvelés ou révoqués par l'Assemblée Générale Ordinaire. Ils sont toujours rééligibles et ne peuvent être ni administrateur, ni directeur général, ni directeur général délégué de la Société. La durée des fonctions des censeurs, les modalités de leur cessation et de renouvellement sont identiques à celles des administrateurs (6 années).

Les censeurs assistent aux délibérations du Conseil d'administration à titre consultatif et sans voix délibérative. Ils sont convoqués aux réunions du Conseil d'administration dans les mêmes formes et selon les mêmes délais que les administrateurs. Les censeurs peuvent percevoir une rémunération en contrepartie de services effectifs rendus à la société.

21.2.2.3. Direction Générale (article 17)

La Direction Générale est assumée, sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil et portant le titre de Directeur Général. Le Directeur Général peut être choisi parmi les administrateurs ou non. Le Conseil détermine la durée de son mandat ainsi que sa rémunération. La limite d'âge pour les fonctions de Directeur Général est fixée à 65 ans. Il est révocable à tout moment par le Conseil d'administration. Les pouvoirs du Directeur Général sont ceux fixés conformément aux dispositions législatives.

Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister le Directeur Général avec le titre de Directeur Général délégué dont il détermine la rémunération. Le nombre de Directeurs Généraux délégués est limité à 5. Ils sont révocables à tout moment par le Conseil d'administration, sur proposition du Directeur Général. Lorsque le Directeur Général cesse ou est empêché d'exercer ses fonctions, les Directeurs Généraux délégués conservent, sauf décision contraire du conseil, leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à la nomination du nouveau Directeur Général. En accord avec le Directeur Général, le Conseil d'administration détermine l'étendue et la durée des pouvoirs conférés aux Directeurs Généraux délégués. Ceux-ci disposent, à l'égard des tiers, des mêmes pouvoirs que le Directeur Général. La limite d'âge applicable au Directeur Général (65 ans) vise également les Directeurs Généraux délégués.

21.2.3. Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes (article 22)

Le capital d'Avanquest Software est composé à la date de ce document d'actions ordinaires, toutes de même catégorie. En application des dispositions de l'article 22 des statuts de la société, si les comptes de l'exercice approuvés par l'Assemblée Générale font apparaître un bénéfice distribuable tel qu'il est défini par la loi, l'Assemblée Générale décide de l'inscrire à un ou plusieurs postes de réserves dont elle règle l'affectation ou l'emploi, de le reporter à nouveau ou de le distribuer.

Les pertes s'il en existe sont, après l'approbation des comptes par l'Assemblée Générale, reportées à nouveau pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 octobre 1996 avait décidé de conférer un droit de vote double notamment à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire. Le droit de vote double a été supprimé par l'Assemblée Générale Mixte du 15 janvier 2004 qui a modifié en ce sens l'article 12 des statuts de la société. Par conséquent, depuis le 15 janvier 2004, aucune action Avanquest Software n'est à droit de vote double.

De même, les statuts de la société ne prévoient aucune limitation aux droits de vote des actionnaires.

21.2.4. Modification des droits des actionnaires

Les droits des actionnaires tels que figurant dans les statuts de la société ne peuvent être modifiés que par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société. Toute augmentation des engagements des actionnaires doit être décidée dans les conditions et suivant les modalités prévues par la loi.

21.2.5. Assemblées Générales (article 19)

Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions fixées par la loi. Sur décision du Conseil d'administration, elles peuvent être tenues par visioconférence ou par des moyens de télécommunication

permettant l'identification des actionnaires. Les représentants des salariés peuvent assister aux Assemblées Générales dans les conditions prévues par les textes en vigueur.

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en Assemblées Générales ordinaires, extraordinaires ou spéciales selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre. Tout actionnaire peut participer aux assemblées, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur justification de son identité et de la propriété de ses actions sous la forme, soit d'une inscription nominative à son nom, soit d'un certificat de l'intermédiaire financier habilité teneur de comptes constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'assemblée. Nul ne peut représenter un actionnaire s'il n'est lui-même actionnaire ou conjoint de l'actionnaire représenté.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les actionnaires qui participent à l'Assemblée par visioconférence ou par moyens de télécommunication permettant leur identification dans les conditions légales.

L'Assemblée Générale est présidée par le Président du Conseil d'Administration ou par un Administrateur délégué à cet effet par le Conseil ou, à défaut, par une personne désignée par l'Assemblée. Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux membres de l'Assemblée disposant du plus grand nombre de voix et acceptant ces fonctions. Le bureau désigne un secrétaire qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

Les délibérations de l'Assemblée Générale sont constatées par des procès-verbaux conformément à la législation.

Les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires statuant dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions qui les régissent respectivement exercent les pouvoirs qui leur sont attribués par la législation. A égalité de valeur nominale, chaque action de capital ou de jouissance donne droit au même nombre de voix et chaque action donne droit à une voix au moins.

21.2.6. Clauses susceptibles d'avoir une incidence sur le contrôle de la société

Les statuts de la société ne contiennent pas de dispositif permettant de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle.

21.2.7. Dispositions relatives aux franchissements de seuils

Tout actionnaire, agissant seul ou de concert, venant à détenir plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital de la société, devra se conformer aux dispositions visées par l'article L.233-7 du Code de commerce et plus particulièrement devra en informer immédiatement la société par lettre recommandée avec avis de réception.

Outre les seuils légaux, aucune déclaration statutaire n'est prévue. En cas de non respect de cette obligation, les dispositions prévues par l'article L.233-14 du Code de commerce s'appliqueront.

22. CONTRATS IMPORTANTS

Aucun contrat important, autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires, n'a été conclu au cours des deux années précédant la publication du présent document de référence.

23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS

Néant

24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

24.1. Mise à disposition du document de référence

Le document de référence est disponible au siège social de la société 91 boulevard National, 92257 La Garenne-Colombes cedex ainsi que sur le site internet du Groupe Avanquest Software à l'adresse suivante : www.avanquest.com ainsi que sur celui de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

Pendant la durée de validité du présent document de référence, les documents suivants peuvent être consultés au siège de la société :

- Les statuts de la société ;
- Tous les rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établis par un expert à la demande d'Avanquest Software dont une partie est incluse ou visée dans le document de référence ;
- Les informations financières historiques de l'émetteur et de ses filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication du document de référence.

24.2. Agenda financier 2009/2010

Résultats Annuels 2009/2010	24 juin 2010
Chiffre d'affaires 4ème trimestre 2009/2010	12 mai 2010
Chiffre d'affaires et Résultats 3ème trimestre 2009/2010	11 février 2010
Résultats semestriels 2009/2010	12 novembre 2009
Assemblée Générale Mixte	28 septembre 2009
Chiffre d'affaires et Résultats 1^{er} trimestre 2009/2010	30 juillet 2009

24.3. Récapitulatif Agenda Financier 2008/2009

Résultats Annuels 2008/2009	25 juin 2009
Chiffre d'affaires 4ème trimestre 2008/2009	15 mai 2009
Chiffre d'affaires et Résultats 3ème trimestre 2008/2009	12 février 2009
Résultats semestriels 2008/2009	13 novembre 2008
Assemblée Générale Mixte	17 septembre 2008
Chiffre d'affaires et Résultats 1^{er} trimestre 2008/2009	31 juillet 2008

25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

Veillez vous reporter aux tableaux des filiales et participations des comptes sociaux Note 2.